

KEDGE BUSINESS SCHOOL

MÉMOIRE

présenté en vue d'obtenir

Master du Programme Grande Ecole de KEDGE BUSINESS SCHOOL

SPÉCIALITÉ : Management

PARCOURS : PGE Alternance 12 Mois

Les tiers-lieux et le lien social en France

Recréer du lien grâce aux tiers-lieux en France

Amélie BATTAGLIA et Adèle PLANCKE

Sous la direction de : **Mme Maria Teresa Uribe Jaramillo**

Soutenu en juillet 2023

Les opinions exprimées dans ce mémoire sont propres à leur auteur et n'engagent en aucun cas KEDGE Business School et le programme Grande Ecole.

Les deux auteurs de ce mémoire certifient sur l'honneur avoir apporté une contribution équivalente au résultat présenté dans ce document.

Remerciements

Maria Teresa Ubire Jaramillo, pour son suivi et ses conseils tout au long de ce travail de recherche.

L'interviewée de Coco Velten, Amélie Chaumeton de La Cité Fertile, Hippolyte Le Bougnec du Talus, Alexiane Javelot de Kaleidoscoop et Noé Milesi des Ateliers Eclairés, pour leur aide, leur temps, ainsi que leur témoignage.

Les **soixante-dix-sept répondants** au questionnaire.

Corinne Grenier, pour son éclairage sur les tiers-lieux et le milieu médical.

Clémence Alvado, pour son réseau et son aide pour le questionnaire.

Claire Spartacus, pour son soutien et le partage de son réseau.

Elise Boucheaud, Guillaume Noël et Colette Audigier, pour leur relecture du questionnaire.

Les tiers-lieux et le lien social en France

Amélie BATTAGLIA et Adèle PLANCKE

RÉSUMÉ

Les tiers-lieux sont des lieux complexes et il n'est pas toujours facile de les définir. Faisant souvent partie de projets d'urbanisme transitoire, l'ancrage territorial est un véritable enjeu pour ce type de projets. A travers différents témoignages de tiers-lieux et recueils d'expériences de citoyens, nous tentons de dessiner le rôle des tiers-lieux dans la création du lien social.

Mots clés : Tiers-lieux, lien social, individualisme, diversité

ABSTRACT

Third places are complex places, and it is not always easy to define them. Often part of transitional urbanism projects, territorial anchoring is a real issue for this type of project. Through various testimonies of third places and collections of citizens, we attempt to outline the role of third places in the creation of social links.

Key words: Third places, social link, individualism, diversity

Table des matières

Table des matières

Remerciements	4
Introduction	8
Problématique	10
Revue de littérature	11
Les tiers-lieux.....	11
Le lien social	20
Méthodologie	30
1. Résumé des données secondaires et concepts clés.....	30
2. Principales questions de recherche	31
3. Plan de la collecte des données primaires	31
Collecte des données	33
Les interviews	33
La Cité Fertile	33
Coco Velten	36
Le Talus.....	47
Les Ateliers Eclairés.....	53
Kaleidoscoop.....	56
Le questionnaire	63
Analyse et discussions	69
Hypothèse 1.....	69
Hypothèse 2.....	71
Hypothèse 3.....	73
Hypothèse 4.....	74
Conclusion	77
Bibliographie	79
Annexes	84
Annexe 1 : les 5 éléments qui font tiers-lieux selon France Tiers-Lieux.....	84
Annexe 2 : Interview de la Cité Fertile	85
Annexe 3 : Interview de Coco Velten	91
Annexe 4 : Interview du Talus	104
Annexe 5 : Interview des Ateliers Eclairés	115
Annexe 6 : Interview de Kaleidoscoop	123

Introduction

On peut définir comme suit un tiers-lieu : « Des lieux qui ne relèvent ni du domicile, ni du travail. Des lieux hybrides qui se situent entre l'espace public et l'espace privé, contribuant ainsi au développement économique et à l'activation des ressources locales » (Oldenburg, 1989). De plus, le tiers-lieu a un fort ancrage territorial et se positionne comme étant un outil local de développement économique et social. D'ailleurs pour répondre aux enjeux propres à chaque territoire, aucun tiers-lieu ne ressemble à un autre, chacun est façonné en fonction de ses membres (Besson, 2017) et de la dynamique présente au sein du lieu. Ainsi, l'intelligence collective et les spécificités territoriales sont deux fondements principaux des tiers-lieux.

Depuis quelques années, ces lieux sont de plus en plus présents dans le tissu urbain et rural français (Cléach et al., 2015), mais restent pour la plupart mystérieux. C'est pourquoi nous souhaitons nous y intéresser.

Depuis la crise du covid-19 notamment, les individus sont en quête de sens dans leur travail (Belhout, 2020) et certains vont même jusqu'à remettre en question le système capitaliste actuel. La pandémie a en effet souligné les limites de la mondialisation et le retour au local est désormais de mise.

Il est donc intéressant de se demander si les tiers-lieux apportent une solution aux problématiques actuelles : l'individualisme renforcé dans les zones urbaines, les inégalités, les défis liés au changement climatique, la mondialisation accrue, etc.

On remarque, plus précisément, que l'émergence des tiers-lieux peut traduire une volonté de s'écarter de l'individualisme et de créer une émulsion autour de projets communs innovants, porteurs de sens (Caillaud, 2021). Ceci peut traduire également la volonté de créer un nouveau type de lieu, espace d'échange pour recréer du lien social et mutualiser les connaissances (Scaillerez & Tremblay, 2017).

Le tiers-lieu devient bien commun, où l'inclusion et la consommation raisonnée sont mises en avant. Nous nous demandons donc si les tiers-lieux sont des sortes de « bastions » qui luttent contre l'individualisme, si oui, de quelle manière ils s'y prennent et à quels obstacles ils font face.

Cette volonté de création d'un nouveau lieu, s'expliquerait peut-être par le fait qu'une crise du lien social existe. « La thèse de la crise ou en tout cas d'un certain délitement du lien social est partagée par de nombreux sociologues et renvoie généralement à l'affaiblissement du rôle intégrateur des grandes institutions que sont la famille, l'école, le travail, la protection sociale. » (Paugam, 2008)

Le sociologue Erving Goffman a également écrit dans « La mise en scène de la vie quotidienne » que les signes de politesse et les échanges codifiés étaient importants pour créer des liens sociaux et se construire individuellement. De nos jours avec la crise du covid-19, ces rites ne peuvent plus être effectués de la même manière et il est nécessaire de trouver des alternatives pour ne pas rompre tout lien social et interactions. Nous serons ainsi amenés à nous interroger dans quelle mesure les tiers-lieux apportent une solution à ces nouvelles pratiques et habitudes sociales.

Nous pouvons ainsi nous demander dans quelle mesure les tiers-lieux en France sont le reflet d'une société qui souhaite recréer du lien.

Ce travail de recherche permettra de mettre en lumière les tiers-lieux auprès de personnes ne les connaissant pas, mais aussi de leur montrer son rôle de créateur de liens. De plus, il permettra à des employés ou membres de tiers-lieux de mieux comprendre les attentes autour du lien social des utilisateurs et comment faire pour le dynamiser. Notre travail commencera par une revue de la littérature qui nous permettra de poser les bases de notre travail et sera suivi d'une étude terrain. Celle-ci comprendra 5 interviews d'employés de 5 tiers-lieux différents et un questionnaire composé de questions quantitatives et qualitatives proposé à des citoyens fréquentant, ou non, des tiers-lieux. L'idée est de développer une analyse poussée de quelques tiers-lieux pour tenter de cerner au mieux les types de liens sociaux existants et ce qui motive les individus à créer des actions collectives.

Problématique

Dans quelle mesure les tiers-lieux en France sont-ils le reflet d'une société qui souhaite recréer du lien ?

Revue de littérature

Les tiers-lieux

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Le tiers-lieu, bien qu'étant nommé comme tel depuis la fin des années 80, est toujours difficile à définir tant il peut être divers. Nous allons donc essayer ici de donner une définition ouverte de cette notion qui semble « floue » pour beaucoup d'entre nous.

Commençons par définir le tiers-lieu par son fond, qu'est-ce qu'un tiers-lieu ? Comme nous l'avons vu dans l'introduction, une des toutes premières définitions du tiers-lieu fut celle donnée par Ray Oldenburg en 1989 dans son livre intitulé *The Great Good Place*. On pourrait résumer cette définition comme suit, le tiers-lieu est un lieu qui ne relève ni du domicile, ni du travail et qui se situe entre l'espace public et l'espace privé. En bref, un lieu hybride et intermédiaire d'où sa particule « tiers ». Toujours selon Oldenburg, un tiers-lieu peut être un café, une librairie ou tout autre espace qui favorise les échanges et rencontres informels (Oldenburg, 1989). Le tiers-lieu se caractérise donc par le fait qu'il soit un espace où des personnes peuvent se rencontrer et échanger, un lieu qui génère des flux. Il pourrait ainsi se comparer par analogie à l'agora dans la démocratie grecque (Bohas et al., 2017) ou au « café du coin » du temps de nos grands-parents. Dans un deuxième temps, il est aussi considéré comme un objet-frontière qui favoriserait la rencontre de différents mondes qu'ils soient sociaux, culturels, professionnels ou politiques (Liefoghe, 2018). Ainsi, le tiers-lieu, en plus d'être un espace, est également un objet qui facilite la rencontre, il est une interface entre différents univers. Toutefois, le tiers-lieu ne peut être considéré comme un véritable outil que s'il existe en son sein des facilitateurs et des animateurs (Krauss & Tremblay, 2019). En effet, la dynamique des tiers-lieux ne peut réellement se mettre en place que si les fondateurs et les bénévoles sont moteurs et réussissent à faire interagir des personnes qui ne se seraient pas rencontrées sans celui-ci (Krauss & Tremblay, 2019). Le tiers-lieu dépend donc en grande partie des hommes et femmes qui le constitue.

Grâce à ses trois apports théoriques, nous pouvons créer une définition plus étoffée de ce qu'est un tiers-lieu : un tiers-lieu est un espace qui ne relève ni du privé ni du public dans lequel différents mondes se rencontrent et où les échanges et rencontres informelles y sont favorisés grâce à des facilitateurs, le tiers-lieu est donc un espace, un objet et un outil. Enfin, nous pouvons également voir les tiers-lieux comme un processus en constante évolution, adaptable et temporaire (Martin & Pereira, 2021). Nous devons donc retenir que le tiers-lieu n'a pas pour vocation de se figer dans le temps et le contexte, mais plutôt d'évoluer avec lui et ses utilisateurs. D'ailleurs, cette notion de

processus, nous permet d'évoquer une expression très utilisée (et que nous réutiliserons par la suite) : « faire tiers-lieux ». Celle-ci tente de mettre en exergue la notion d'action et de cocréation inhérente à ses lieux.

Nous pouvons désormais, nous intéresser à la forme du tiers-lieu, à quoi doit-il ressembler ? Le tiers-lieu a de multiples formes, ce qui le rend difficile à identifier. D'ailleurs les auteurs ne sont pas tous d'accord sur ce qui « fait tiers-lieux » ou pas. Les espaces de *coworking* par exemple, ces lieux où chacun peut venir travailler, dans lequel il y a du wifi et souvent de quoi se restaurer font débat. Pour Ray Oldenburg (2001), le *coworking* est une solution alternative qui permet aux personnes de travailler ni chez elle, ni dans leur entreprise. En ce sens, l'espace *coworking* serait un lieu tiers. Ce qui n'est pas l'avis d'autres auteurs, certains pensent que les tiers-lieux ne sont pas destinés à être des lieux uniquement de travail (seulement occasionnellement), ils sont également gratuits (contrairement aux *co-working* souvent payants) (Ross & Ressia, 2015) et implique, comme nous l'avons vu, une volonté de collaboration (ce qui n'est souvent pas le cas dans les espaces de *coworking* où beaucoup d'entrepreneurs travaillent seuls). En ce sens, un *co-working* serait plutôt un simple lieu de travail qu'un véritable lieu d'échanges et de rencontres. Il existe également les *living-labs*, laboratoires vivants, permettant de créer des solutions à un besoin ou un problème en partant des usagers eux-mêmes (Niitamo et al., 2006) ou encore les *fab-labs*, laboratoires de fabrication, permettant à chacun de jouer un rôle de fabricant plutôt que de spectateur en ayant à disposition des outils technologiques souvent très coûteux (Gershenfeld, 2008). Ces trois types d'espaces très spécifiques souvent considérés comme tiers-lieux montrent la grande variété de ceux-ci. Toutefois, les formes des tiers-lieux ne s'arrêtent pas là, un tiers-lieu n'est pas forcément un *living-labs* ou un *fab-labs*. En effet, chaque tiers-lieu se veut être unique car il est aussi divers que les expériences personnelles et professionnelles et les profils de ses fondateurs mais également des personnes qui l'utilisent (Krauss & Tremblay, 2019). De plus, il doit constamment répondre aux besoins de ses utilisateurs, en ce sens il est souple et adaptable dans le temps (Besson, 2017), ce qui peut rendre sa forme mouvante ou éphémère. Ceci nous amène à penser que ces espaces sont difficilement définissables par leur forme. Finalement, la forme n'est pas importante tant qu'elle sert les objectifs et volontés de ceux qui en ont l'utilité. D'ailleurs pour être vraiment efficace cette notion d'utilité est triple, le tiers-lieu doit être utile, utilisable et utilisé !

Nous nous apercevons donc vu qu'il est extrêmement difficile de définir le tiers-lieu que ce soit par sa forme ou son fond puisqu'il est dans leur essence même d'être unique, toutefois, il existe des dénominateurs communs aux tiers-lieux : le Faire-Ensemble et le Territoire par exemple. Ces deux notions sont induites par le fond et la forme du tiers-lieu qui implique de répondre à des besoins

et de créer des échanges et des rencontres. En effet, la notion de Faire-Ensemble est particulièrement marquée dans les tiers-lieux, il ne s'agit pas seulement de rencontres et d'échanges mais bien de collaboration et de coproduction grâce à une démarche expérientielle (Ralyte & Michel, 2020). Le tiers-lieu est donc un espace dans lequel, la collaboration et l'action entre les différents acteurs sont centrales. De plus, le territoire est également au centre des débats, effectivement, en échangeant et en se rencontrant, les utilisateurs évoquent les besoins spécifiques aux territoires et se l'approprient en créant des solutions innovantes adaptées et modulables dans le temps (Besson, 2017).

Pour conclure, nous nous sommes rendu compte qu'il est très difficile de définir de manière exhaustive ce qu'est un tiers-lieu. Voici une définition qui nous semble la plus complète possible : le tiers-lieu se définit par son objectif (le fond) qui est de créer des échanges et des rencontres entre différents acteurs du territoire qui pourront ensuite définir une forme adaptée pour leur espace dans le but de collaborer et de cocréer des solutions aux besoins spécifiques identifiés. Étant mouvant le tiers-lieu peut répondre à différents besoins ou enjeux, prendre de nouvelles formes, accueillir de nouveaux acteurs au fil du temps, créant ainsi un cercle vertueux. En annexe, nous vous proposons une infographie créée par France Tiers-lieux qui résume très bien ce qui « fait tiers-lieux » (annexe 1). Nous pensons ici utile de rappeler que cette définition du tiers-lieu est une définition ouverte et amenée à être modifiée, en effet, un espace aussi dynamique ne pourrait avoir une définition figée dans le temps.

Les valeurs ajoutées du tiers-lieu

Maintenant que nous avons pu définir les tiers-lieux et leurs dénominateurs communs, nous allons identifier qu'est-ce que le tiers-lieu apporte à ses utilisateurs et à son territoire, en somme la valeur ajoutée de ses espaces.

Commençons en étudiant le tiers-lieu comme créateur de communauté qui s'y opère. Une somme d'individus ne résulte pas forcément en un groupe lié par des flux, le tiers-lieu apparaîtrait donc comme un moteur pour la constitution de communauté tendant vers la même direction. Nous l'avons vu, une des idées phares des tiers-lieux, c'est le concept de collaboration, d'échanges et de rencontres, cette configuration sociale permet la mise en place de représentations communes (Burret, 2016). En effet, la mise en relation de personnes, même d'horizons différents, permet souvent de faire émerger des interrogations, visions ou besoins communs. Ceci pouvant même mener plus loin, jusqu'à la constitution de « micro-cultures » (Cléach et al., 2015). Le concept de micro-cultures de Michel Liu (1999) désigne la culture créée par et pour un groupe informel et qui diverge de la culture

formelle (« culture d'entreprise »). Ainsi, la création de micro-cultures au sein des tiers-lieux permet aux individus d'horizons variés de travailler ensemble (Cléach et al., 2015). Rappelons toutefois que ces micro-cultures n'apparaissent pas comme par magie dans ces espaces. Cette création doit être voulue et facilitée par les fondateurs et animateurs du lieu pour qu'ensuite cette culture soit transmise aux nouveaux entrants par les utilisateurs eux-mêmes (Cléach et al., 2015). Il existe donc un énorme travail de création puis de suivi de la communauté pour que celle-ci soit efficace et efficiente. Cependant ces efforts ne sont pas vains, grâce à la création de valeurs, d'expériences, d'objectifs communs les bénéficiaires de tiers-lieux peuvent innover et assembler leurs forces pour créer de manière moins coûteuse en temps et en argent (Cléach et al., 2015).

Ce qui nous mène à notre deuxième point, le tiers-lieu comme facilitateur de l'innovation et de la transformation. Selon Cohendet, Granddadam et Smin (2010), la créativité et l'innovation passent par trois strates pour passer de l'état d'idéation à l'état de commercialisation. Dans ces trois strates, nous trouvons (Cohendet et al., 2010) :

- L'*underground* qui produit des activités exploratoires et nouvelles ;
- L'*upperground* qui rationalise et standardise les idées dans le but de les commercialiser ;
- Le *middleground* qui met en relation les deux autres strates.

Ainsi, le tiers-lieu peut être perçu comme un *middleground*, en effet, nous l'avons vu il crée des communautés composées de personnes et d'acteurs aux profils très variés pouvant appartenir soit à l'*underground* soit à l'*upperground* (Suire, 2013). Selon cette définition du processus d'innovation, le tiers-lieu devient un espace propice à la création et la transformation. De plus, la mise en commun d'espaces, que ce soit d'outils ou de connaissances, favorise le passage à l'acte d'un plus grand nombre de personnes et notamment de personnes qui n'auraient pas pu le faire sans (Gauthier et al., 2022). Et en effet, c'est en faisant et en expérimentant que l'innovation se crée. En ce sens, il est même un facilitateur d'innovations et de créations. Enfin, il faut garder en tête que très souvent l'innovation constituée dans les tiers-lieux n'a pas de vocation marchande (en tout cas pas au début), ce qui favorise l'innovation sociale, le bien commun et la recherche d'une meilleure qualité de vie des citoyens (Klein & Pecqueur, 2021), ainsi qu'une acceptation du droit à l'erreur (pas de perte financière). Cette dernière notion est très importante puisqu'en se laissant le droit de se tromper, nous avons bien plus de chances de réussir. Régulièrement, l'innovation résultante est d'ordre socio-territoriale et répond donc au mieux aux besoins des habitants tout en s'adaptant aux caractéristiques du territoire.

Pour finir, nous abordons le dernier point, le fait que le tiers-lieu contribue à l'économie locale et au dynamisme territorial. Il s'agit d'un point d'ancrage dans la ville qui permet des flux et donc du dynamisme (Bohas et al., 2017). En regroupant de nombreux acteurs, il devient assurément une zone d'influence et de référence dans la ville. De plus, il se trouve que ces tiers-lieux s'implantent souvent dans des lieux inutilisés (couvent, serre, château...) et dont l'utilité était autrefois tout autre mais aujourd'hui désuète (Besson, 2017). Ceci favorise ainsi la réhabilitation de lieux inanimés voués à disparaître et permet de redynamiser des quartiers entiers autour d'un espace avec un vrai patrimoine historique. Aussi, ces espaces mettent souvent à l'honneur la consommation et la production locale, en créant des circuits courts (Pineau, 2018). En effet, les tiers-lieux en favorisant les connexions entre différents acteurs et professions, créent des réseaux locaux solides. De plus, il s'agit souvent d'une volonté profonde des fondateurs et utilisateurs, que de consommer plus responsable et donc local. En effet, selon France Tiers-Lieux un tiers des tiers lieux sont engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique. Ainsi en agissant localement, on peut dire que les tiers-lieux rendent le territoire désirable, ils ne prônent pas seulement la richesse matérielle mais également de la richesse sociale et territoriale en créant le monde de demain qui devra être durable (Pineau, 2018).

Le tiers-lieu a donc plusieurs rôles au sein de la ville qui pourrait se résumer comme suit : créer un tissu d'acteurs locaux solides en les faisant se rencontrer dans un lieu propice à l'innovation et à la transformation éco-socio-écologique et territoriale permettant de mettre en pratique le monde de demain dont le citoyen a besoin et désire. Telle est l'utopie du tiers-lieu.

Les limites des tiers-lieux

Les tiers-lieux répondent, semble-t-il, à un besoin de la population et propose de la valeur ajoutée au niveau social, économique et territoriale. Toutefois, il ne faut pas en faire des utopies. Il s'agit d'un concept qui se développe de manière assez récente et qui a encore beaucoup à apprendre. De nombreux points sont encore à l'heure actuelle questionnés, c'est ce que nous allons voir ici.

Pour commencer, nous pouvons évoquer la gouvernance de ces espaces. La gouvernance, c'est la manière de gouverner une institution. En ce qui concerne les tiers-lieux, il existe de nombreuses formes de gouvernance qui dépendent des besoins et attentes des fondateurs et utilisateurs. En termes d'organisation et de statut, il en existe de nombreuses formes, encore une fois selon les besoins et attentes des fondateurs et utilisateurs. Il s'agit en grande partie d'associations, selon France Tiers-Lieux, 66% des tiers-lieux en sont. Il existe d'autres modèles, comme le modèle en régie, directement géré par les collectivités ou plus rare les tiers-lieux universitaires ou privés (souvent les espaces de

coworking) (Martin & Pereira, 2021). Toujours selon Martin et Pereira (2021), le modèle de gouvernance en forme de coopératives est sous-estimé alors qu'il pourrait s'agir d'une bonne alternative. Selon France Tiers-Lieux seulement 8% de ces espaces sont des SCIC ou des SCOP. Cette gouvernance, pourrait être adaptée puisqu'elle permet à des personnes de mettre des moyens en commun pour atteindre un objectif commun. De plus, cela permet de répondre aux attentes économiques mais aussi culturelles et sociales des associés, tout en respectant les principes de démocratie et de réinvestissement des bénéficiaires. Ce type d'organisation semble donc tout à fait adapté à la démarche du tiers-lieu. Enfin, nous l'avons dit, la plupart des tiers-lieux sont des associations et appartiennent donc au champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), on peut donc imaginer que leur mode de gouvernance se rapproche de la démocratie et qu'il prône la transparence mais ce n'est qu'une hypothèse puisque nous n'avons pas trouvé de réponses dans la littérature. Celle-ci n'est effectivement pas très importante concernant ce sujet, il y aurait de quoi étudier. Pour l'instant, les méthodes de gouvernance dans les tiers-lieux sont encore à l'essai et il ne semble pas y avoir de solutions miracles.

Ensuite, une autre question se pose et il s'agit des financements. En effet, le statut flou des Tiers-Lieux, ni public ni privé, rend la chose plus compliquée (Besson, 2017). Le *business model* du Tiers-lieu oscille entre un modèle marchand privé (ventes) et un modèle public gratuit (subventions publiques), ce qui le rend plus ou moins dépendant des subventions publiques (Besson, 2017). En effet en ce qui concerne leur modèle marchand privé, les tiers-lieux font recette principalement sur des services : location de salles, d'outils, adhésion au lieu, formations... Ces fonds sont nécessaires mais peuvent sembler être vraiment dérisoires par rapport aux charges. Ils tentent également de se financer via le secteur privé en participant à des appels à projets (souvent organisés par des fonds privés) et font appel aux financements participatifs en BtoB ou BtoC (via les dons, le prêt (*crowdfunding*) ou les investissements (*equity*)). Toutefois, ces solutions de financements alternatives ne peuvent remplacer des solutions de financements classiques car il s'agit souvent de subventions modestes ou ponctuelles. En ce sens, les tiers-lieux restent encore extrêmement dépendants des subventions publiques et ont beaucoup de mal à se développer sans elles. D'ailleurs ils font face à un dilemme. D'un côté il faut pouvoir se diversifier pour ne plus être dépendant de subventions incertaines et subvenir aux besoins de fonctionnement du lieu lorsque les subventions baisseront ou cesseront. D'un autre côté, les fondateurs de tiers-lieux estiment pouvoir demander plus de financements puisque les tiers-lieux ont de nombreuses externalités positives et qu'ils remplacent souvent des services assurés en temps normal par l'État (Besson, 2017). Cette double casquette publique et privée pose donc des questions et rend le financement souvent peu sécurisant.

Ce dernier constat, amène une autre limite qui est celle de la place du public et du privé dans les services vitaux (logement, éducation, formation, alimentation...). Les tiers-lieux tentent effectivement de répondre aux problématiques relatives aux territoires et dans certains cas ils prennent le rôle de l'État. Ceci favorisant d'une part le désengagement de l'état et de l'autre part une privatisation du commun (Cléach et al., 2015). Ces deux formulations sonnent d'ailleurs comme des oxymores. Lorsque les tiers-lieux empiètent sur le périmètre de l'état, il y a de fortes chances que les citoyens se sentent abandonner et que ces services supplémentaires fragilisent la notion d'État Providence. De plus, ceci peut amener une dérive à éviter à tout prix : une privatisation et notamment une monétisation du commun, qui serait totalement contre-productive socialement parlant. Pour contrecarrer ceci et faire face à de potentiels critiques, l'état semble vouloir être présent dans ces lieux en mettant en place des actions. En effet, comme première action le gouvernement a missionné Patrick Lévy-Waitz en février 2018 de faire un rapport pour établir un diagnostic sur les tiers-lieux en territoire fragilisé notamment pour étudier leur potentiel en ce qui concerne les espaces de travail collaboratifs, la créativité et l'attractivité des territoires. Ce rapport, nommé Mission Coworking, Faire ensemble pour mieux vivre ensemble et rendu en septembre 2018, met en lumière 28 recommandations concernant les tiers-lieux et l'action possible de l'État : création d'une structure nationale des tiers-lieux, aide à l'émergence des Fabriques de Territoire (label associé aux tiers-lieux), création de fonds d'investissements, professionnalisation du métier d'animateur, coordination publique-privée (Lévy-Waitz et al., 2018)... Cette initiative de l'état permet à de nombreux tiers-lieux de voir le jour et de se financer, toutefois, le risque dans cette démarche, c'est de voir les tiers-lieux s'institutionnaliser. Ceci n'est pas souhaitable pour ces lieux dont deux des critères les plus importants sont la flexibilité et l'unicité (Martin & Pereira, 2021). Ainsi, on peut voir que ce nouvel espace tiers pose des questions rien que par son statut encore trop peu connu : faudrait-il l'encadrer ? Ou bien le laisser évoluer au gré des besoins ?

Pour résumer, les tiers-lieux font face à des limites dans leur fonctionnement, celles-ci sont encore très visibles puisque le phénomène reste encore récent. De plus, cette nouvelle manière de voir les choses bouleverse le cadre classique qui oscille entre public et privé, en rajoutant une troisième dimension à mi-chemin entre les deux. Il n'existe encore que très peu d'études et de textes sur ces points. Finalement, on peut dire que ces limites existent puisque les tiers-lieux restent encore peu connus et qu'il y a un manque d'étude à leur sujet. Toutefois, nous allons voir que malgré ces flous et ces dilemmes, le tiers-lieu connaît un vrai succès et est en pleine croissance en France.

L'essor des tiers-lieux en France

Selon la Mission Coworking et son rapport Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, il y avait en 2018 en France 1800 tiers-lieux (Lévy-Waitz et al., 2018). En 2022, selon France Tiers-lieux, il en existait 3 500. En quatre ans le nombre de tiers-lieux a presque doublé, preuve de l'engouement autour du sujet ! De plus, toujours selon France Tiers-lieux France, ces lieux ne sont plus réservés qu'aux grandes villes, en effet, 55% des tiers-lieux seraient en dehors des 22 métropoles françaises. Les espaces de ce type se ruralisent et se généralisent, mais à quoi cela peut-il être dû ? C'est ce que nous allons voir maintenant.

Pour commencer, nous pouvons nous interroger sur les nouvelles formes du travail, que ce soit pour les salariés ou les indépendants. En effet, depuis la crise de la Covid-19, les tiers-lieux offrent de nouvelles alternatives entre le travail à la maison en distanciel qui a connu une explosion et le travail au bureau en présentiel (Klein & Pecqueur, 2021). Certains salariés ou indépendants ont un besoin crucial de trouver un lieu de travail plus adapté et qui leur permet de rencontrer du monde. De plus, d'autres problématiques liées à l'hyperurbanisation favorisent le travail à distance : l'augmentation des prix de l'immobilier (on habite plus loin de son lieu de travail/les locaux sont plus chers pour les indépendants), le travail en mobilité ou *flex office* (recherche de point d'ancrage en dehors du lieu de travail) et le manque de liens sociaux (Bohas et al., 2017). Également, cette nouvelle organisation du travail bien plus flexible permet de satisfaire de nouveaux besoins des salariés (des anciennes comme des nouvelles générations) : moins de hiérarchie et d'encadrement, plus de responsabilisation et d'autonomie (Scaillerez & Tremblay, 2017). Grâce à cela, le tiers-lieu devient un espace de travail idéal avec de nombreux avantages, que ce soit au niveau pratique ou relationnel. Enfin, le tiers-lieu devient le lieu privilégié des indépendants, leur offrant des locaux peu coûteux, adapté à une situation de travail et qui leur permet de faire des rencontres avec d'autres acteurs du territoire ou des clients potentiels. Ceux-ci peuvent également être intéressés par la mise en commun propre aux tiers-lieux, qu'il s'agisse d'outils ou d'idées ou par les formations qui y sont proposées. Pour résumer, le tiers-lieu correspond tout à fait aux nouvelles attentes des personnes en âge de travailler mais aussi les étudiants, confrontés à ses problématiques pour le futur mais aussi dans leurs études (cours en distanciel, loyers coûteux...)

Ensuite, nous pouvons mettre en lumière le fait que les tiers-lieux sont accueillis de manière positive par de nombreux acteurs. En effet, il existe un véritable engouement des citoyens à participer aux décisions et transformations de leur ville ou territoire (Gauthier et al., 2022). Les dernières années, nous sommes confrontés à de nouvelles et nombreuses crises, que ce soit la crise écologique, la crise sanitaire du Covid-19 ou la crise économique. Face à cela et aux décisions gouvernementales

pas toujours bien acceptées par la population, de nombreuses initiatives citoyennes nationales se mettent en place : gilets jaunes (2019-2020), les marches du climat (2019), grèves nationales pour les retraites et le pouvoir d'achat (2023) ... En conséquence, les citoyens veulent participer pour trouver des solutions réellement adaptées à leurs besoins ou problématiques (formule *bottom-up*) et ne plus subir des décisions prises dans des institutions éloignées de la réalité (formule *top down*). Ici, on oppose les deux termes *bottom-up* ou gouvernance ascendante, lorsque les idées viennent de ceux sur le terrain et *top down* ou gouvernance descendante, lorsque les idées et décisions sont prises directement par l'État sans consultation. Comme nous l'avons vu, les communautés créées dans les tiers-lieux ont des valeurs et objectifs communs, ce qui leur permet de générer des idées intéressantes pour les territoires et qui seront mis ensuite en pratique grâce à l'aide de l'État. Les tiers-lieux et le fait qu'ils soient des lieux d'expérimentation, les rendent très attractifs face à des citoyens qui veulent agir. De plus, comme nous l'avons déjà dit, l'état lui-même a souhaité, à la suite du rapport de la Mission Coworking, appeler les acteurs intéressés par la création de tiers-lieux à se manifester dans l'objectif de développer les territoires (Martin & Pereira, 2021). L'État français semble donc aussi intéressé par la formule *bottom-up*.

Enfin, les tiers-lieux ne sont plus destinés seulement aux grandes villes, en effet, ils sont de plus en plus considérés comme un outil utile en zone rurale, ils y sont donc de plus en plus nombreux. En effet, ceci s'explique souvent par une volonté des collectivités et pouvoirs publics d'attirer des entrepreneurs pour maintenir l'emploi et des télétravailleurs des grandes villes pour améliorer la densité du territoire (Flipo, 2021). Le secteur public encourage donc les tiers-lieux dans le but de redynamiser leur territoire et l'économie locale. De plus, pour atteindre cet objectif, ces espaces de commun sont aussi, bien souvent, multifonctionnels (Besson, 2018). Ce qui permet de proposer de nombreux services là où le secteur public pêche dans le but de développer les milieux ruraux de manière durable sur les plans de l'économie, du social et de l'écologie. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, le tiers-lieu booste l'économie locale, ce qui ne peut qu'intéresser les villages en perte de dynamisme. Il permet aussi de créer des liens et un point d'ancrage et de rencontres dans des lieux où il n'y en avait plus.

Pour résumer, la littérature met en lumière de nombreuses raisons à cet engouement autour des tiers-lieux : organisation du travail qui change, volonté de participer à la fabrique de la ville et du territoire, volonté de l'état de donner plus de responsabilités aux territoires, ruralité en crise... Dans toutes ces explications, nous voyons un dénominateur commun qui n'est pas cité comme une des causes profondes de l'émergence de ces lieux : le besoin de créer du lien et devenir acteur de ce lien,

que ce soit entre les citoyens, entre les territoires, entre les acteurs, entre les professions. Il s'agit de créer des connexions. C'est ce que nous allons essayer de montrer dans ce travail.

Le lien social

Définition du lien social

Tout d'abord, commençons par tenter de définir la notion de lien social. On pourrait définir le lien social par toutes les relations qui lient des individus faisant partie d'un même groupe social et/ou qui établissent des règles sociales entre différents individus ou groupes sociaux.

Dans sa forme générale, le lien social du célèbre sociologue Emile Durkheim consiste en une combinaison de deux types de relations entre les individus et la société (intégrative et régulatrice), qui sont statistiquement représentées par deux variables liées mais autonomes (Cléach et al., 2015). Le lien social permet d'assurer la cohésion sociale et l'intégration personnelle en partageant des valeurs communes ou en reconnaissant socialement les différences dans l'établissement de règles sociales. En outre, celui-ci permet aux individus d'acquérir et de construire une identité sociale.

Les sociologues savent que la vie en société place tous les êtres humains dès leur naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres, et que la solidarité à tous les stades de la socialisation est à la base de ce qu'on appelle l'*homo-sociologicus*. Par *homo-sociologicus*, on entend ceux qui se connectent aux autres et à la société non seulement pour se protéger des aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire le besoin fondamental de prise de conscience qui est la source de l'identité et de l'existence humaines. Le concept de lien social est désormais indissociable des perceptions que la société a d'elle-même, et son usage actuel reflète ce que la société fait encore dans un monde où la progression de l'individualisme semble inéluctable (Paugam, 2012).

De plus, Serge Paugam dans son ouvrage *Le lien social* (2008), définit quatre types de liens sociaux : le lien de filiation, le lien de participation élective, le lien de participation organique et le lien de citoyenneté.

Les liens de filiation se présentent sous deux formes différentes. Ce que Paugam envisage, c'est avant tout la consanguinité, la relation dite "naturelle" basée essentiellement sur la reconnaissance d'une relation biologique entre un enfant et ses parents et fait ainsi référence à l'arbre généalogique. Il part du constat que tous les humains naissent dans des familles et, en principe, connaissent à la fois leur père et leur mère à la naissance et la famille élargie à laquelle ils appartiennent sans choix. Cependant,

il ne faut pas oublier l'adoption civile, qui doit être distinguée des parents d'accueil. L'adoption est, en un sens, une relation sociale parent-enfant. Paugam rappelle qu'en général, les liens d'ascendance, dans leur dimension biologique ou d'adoption, sont la base absolue de l'appartenance sociale. Il existe aussi une obligation d'élever du fait de l'obligation d'élever. Au-delà des enjeux juridiques autour de la définition du lien familial, tant les sociologues que les psychologues, les psychologues sociaux et les psychanalystes ont mis l'accent sur les fonctions de socialisation et d'identité de ce lien. Il apporte à la fois protection (soins physiques) et reconnaissance (sécurité affective), contribuant ainsi à l'équilibre personnel dès la naissance.

Le lien de participation élective naît de la socialisation hors de la famille, où les individus entrent en contact avec d'autres qu'ils ont rencontrés dans le cadre de divers groupes et institutions. Les lieux de cette socialisation sont nombreux. Voisins, gangs, cercles d'amis, communautés, religions, sports, institutions culturelles, etc. Au cours de l'apprentissage social, les individus sont contraints par leur besoin d'intégration, mais en même temps ils sont autonomes dans la mesure où ils sont capables de construire leurs propres réseaux. Affiliation pour faire ressortir son individualité aux yeux des autres. Ce lien ne doit pas être confondu avec la thèse selon laquelle le lien social d'aujourd'hui repose sur une diversité d'appartenances sélectives de personnalités ou sur un processus de démarcation positive. Il faut souligner la spécificité du lien de participation élective, à savoir son caractère électif, qui permet aux individus une véritable liberté de construire des relations interpersonnelles selon leurs désirs, leurs aspirations et leurs valeurs émotionnelles. Ce lien couvre plusieurs formes d'attachements sans contraintes.

On peut ici déduire que le lien social hors contexte familial relève de la liberté de chaque individu de choisir ses fréquentations et ses différentes relations, tant amicales que sociales de manière générale. Une institution ne peut ainsi pas prétendre créer du lien social de manière empirique.

Le lien organique de participation se distingue des précédents en ce qu'il se caractérise par l'exercice de fonctions spécifiques dans l'organisation des apprentissages et du travail. Ce lien se noue à l'école et se prolonge dans le monde du travail. Si de tels liens sont suffisamment significatifs du point de vue de la logique de production de la société industrielle, ils ne doivent pas être simplement compris comme dépendants de la sphère économique. Pour analyser le contexte de la participation organique, il faut prendre en compte non seulement la relation d'emploi au sens de l'analyse de Durkheim, mais aussi la relation à l'emploi salarié, qui s'inscrit dans la logique de protection de l'État-providence.

Enfin, le lien de citoyenneté repose sur le principe qu'il appartient à l'État. Fondamentalement, l'État reconnaît les droits et obligations de ses membres et en fait des citoyens à part entière. Dans une société démocratique, les citoyens ont des droits égaux. Cela ne signifie pas que les inégalités économiques et sociales disparaîtront, mais que des efforts seront faits au sein des pays pour s'assurer que tous les citoyens sont traités de manière égale et forment des unités avec des identités et des valeurs communes. Il existe aujourd'hui des droits civils qui protègent les individus dans l'exercice de leurs libertés fondamentales et contre les ingérences jugées illégales par l'État, des droits politiques qui garantissent leur participation à la vie publique et des droits civils auxquels les individus eux-mêmes participent. Il est coutumier de distinguer les droits sociaux, c'est-à-dire de bénéficier de certaines protections face aux aléas de la vie. Ce processus d'élargissement des droits fondamentaux de l'individu correspond à la consécration du principe d'égalité universelle et du rôle des citoyens individuels qui doivent appartenir « de droit » à la communauté politique au-delà de la singularité du statut social. Le lien de citoyenneté repose également sur la reconnaissance de la souveraineté citoyenne.

On sera amenés par la suite à s'interroger sur la place de l'État dans la création de liens sociaux en évoquant la crise du lien social et ainsi amenés à aborder les conséquences de l'implication de l'État dans le fonctionnement des tiers-lieux.

Par ailleurs, Paugam souligne que ces quatre types de liens sociaux sont complémentaires et imbriqués. Ils forment la structure sociale qui entoure l'individu. Lorsque ce dernier déclare son identité, il peut mentionner sa nationalité (liens de citoyenneté), sa profession (liens de participation organique), son appartenance à un groupe (liens de participation électorale) et/ou son origine familiale (ascendance).

Une réflexion intéressante est de s'interroger sur la place des quartiers dans la création de liens sociaux. En effet, le quartier représente un acteur proche des individus, au niveau géographique du moins et peut amener à créer des liens. De plus, les tiers-lieux, comme on a pu le voir dans la première partie, sont ancrés dans leur territoire et permettent de faire vivre la vie de quartier par l'action collective. Nous allons donc évoquer maintenant le lien entre quartier et lien social.

Richard Morin et Michel Rochefort (Morin & Rochefort, 1998) s'interrogent sur la place du quartier dans la construction des individus et de leurs sociaux. Dans un premier temps et d'après ce qu'on a déjà pu voir, on peut considérer que le lien social est d'abord construit par l'individu plutôt que sur la base de cette unité socio-spatiale que constitue le quartier (Wellmann & Leighton, 1981). François Ascher (Ascher, 1995) dévalorise également le quartier en soulignant que la solidarité, la pratique

collective et la reconnaissance d'intérêts communs ne s'établissent rarement que sur la base de la proximité.

Cet article permet de définir deux autres typologies de liens sociaux, à savoir les « liens forts » et les « liens faibles ».

La réflexion de Morin et Rochefort (Morin & Rochefort, 1998) concerne plus exactement les conséquences de la vie de quartier dans l'établissement de liens individuels et sur les atouts de l'action collective à la démarche qui ferait du quartier un facteur de reconstitution du lien social, entre autres dans le cas des personnes exclues du marché du travail ou qui sont amenées à être plus à la maison. Comme on pourra le voir par la suite, la pandémie de Covid-19 a accéléré le développement du télétravail et de plus en plus d'entreprises le mettent en place.

Ainsi, les quartiers renforcent les « liens forts » et permettent l'émergence de « liens faibles » (Granovetter, 1982). Mais quels sont-ils ? Ces « liens faibles » avec des personnes que nous rencontrons fréquemment et que nous connaissons car nous habitons à proximité mais dont les relations restent superficielles s'avèrent tout de même importantes. Ces connexions renforcent un sentiment d'appartenance et de sécurité, fournissent un soutien pratique et social et agissent comme des ponts entre différents réseaux (Henning & Lieberg, 1996). Les « liens forts » constituent plus simplement les liens d'amitié ou de parenté que l'on peut avoir.

Néanmoins, Andrée Fortin ((Fortin, 1988) et Gilles Sénécal (Sénécal et al., 1992) souligne que si un individu habite un quartier caractérisé par une mixité sociale particulière, les réseaux sociaux qui peuvent s'y construire ne s'intègrent généralement pas à ceux formés par d'autres groupes sociaux du même quartier. Ainsi, lorsque la proximité physique favorise le lien social, notamment le lien faible, elle ne détermine pas nécessairement les réseaux sociaux (Morin & Rochefort, 1998).

D'autre part, Maffesoli (1988), avec le concept de « communauté de destin », a donné à la proximité spatiale un rôle plus important, reconnaissant que des relations étroites peuvent s'établir entre les espaces de la vie quotidienne et les relations sociales se multiplient. : « le lieu devient lien » (p.207). Difficile de ne pas penser au tiers-lieu avec cette courte phrase ! De plus, cette identification peut renforcer ces liens forts et faibles entre les individus. Parce que ces derniers partagent un sentiment d'appartenance à un espace commun, créant un « entre-soi » socio-spatial. De fait, la conclusion des deux auteurs est que l'identification à un quartier permet aux individus de se positionner dans la société globale.

Pour finir, on peut souligner qu'il existe un problème sociologique fondamental concernant l'observation d'un certain paradoxe : en fait, une autonomie personnelle plus importante conduit à

une interdépendance plus étroite avec les autres membres de la société (Paugam, 2012). Ce qui nous mène à notre deuxième partie sur la hausse de l'individualisme.

La hausse de l'individualisme

Les sociologues s'accordent pour évoquer une hausse de l'individualisme, même si tous ne sont pas d'accord sur les conséquences de celle-ci. Mais qu'est-ce que l'individualisme ? Commençons par le définir. On définit généralement l'individualisme par une démarche individuelle d'affranchissement des règles et des valeurs issues de la vie collective. D'après le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), l'individualisme fait prévaloir l'individu sur toutes les autres formes de réalité et lui décerne le plus haut degré de valeur. Politiquement, l'individualisme est un idéal qui accorde une importance suprême aux initiatives individuelles et privées et réduit le rôle de l'État au minimum, voire à rien.

Historiquement, du moins dans les sociétés occidentales, on observe que le lien des individus envers leur famille tend à s'affaiblir. Il est en effet de moins en moins courant que les grands-parents vivent dans la maison familiale par exemple. De la même manière, il existe de moins en moins de clans, de corporations, de sectes ou encore de castes (Weber, 1905). Ces différentes institutions réunissaient les individus entre eux, leur apportaient un but commun, ainsi qu'un code de conduite. La religion était alors le premier vecteur de lien social (Durkheim, 1893).

D'autres facteurs ont contribué à la hausse de l'autonomie généralisée, une autonomie aussi bien religieuse, qu'économique, ou encore que sociale. De la Révolution française avec l'abolition des privilèges, en passant par l'indépendance croissante des femmes, ou encore la création de la Sécurité sociale en 1945... La majorité des individus a plus de moyens pour être indépendante et la religion a moins de place en France. D'après le gouvernement et ses données sur la laïcité (2019), il y aurait 31% de non-croyants ou d'athées, 15% d'agnostiques et 10% d'indifférents. Il ne reste que 37% de croyants. On peut ainsi en déduire que la religion n'a plus le rôle qu'elle pouvait avoir par le passé.

Une menace pour la cohésion sociale ou une crise de cohésion sociale ? C'est ce que craignait Durkheim à la fin du XIXe siècle, étant témoin du déclin des sociétés paysannes traditionnelles, ainsi que de certaines institutions comme l'Église. Les problèmes surgissent du non-respect des valeurs et des normes partagées, du rejet des risques imposés par les autres, du rejet des obstacles au choix individuel et personnel.

La remise en cause, au moins en partie, des mécanismes traditionnels d'intégration sociale fondés sur le pouvoir des principales institutions socialisantes (famille, école, emploi, corps intermédiaires, institutions républicaines) a conduit à de nouvelles inégalités sociales. Pour le comprendre, il faut d'abord partir du constat historique que l'autonomie des individus sur leurs relations familiales, et les formes limitées de solidarité entre les membres de la famille, ne peuvent découler que de processus de développement généraux, inachevés et de longue durée de la protection sociale démocratisée. Cependant, ce système, introduit au XXe siècle, semble être en déclin, de nombreux groupes de personnes étant de plus en plus pauvres, ou risquant de le devenir. Par ailleurs, les politiques de lutte contre les effets délétères de la privation tendent paradoxalement à accroître la visibilité des catégories perçues ou susceptibles d'être « privées », consacrant ainsi le processus de leur disqualification sociale (Paugam, 2008).

Enfin, la reconnaissance qui découle de l'attachement stable à un groupe restreint et de l'imbrication effective de différents types de relations sociales dans le processus de socialisation, comme nous l'avons vu, passe désormais de plus en plus par une plus grande autonomie, voire une émancipation de l'individu à accomplir. Par rapport à ses liens traditionnels, mais aussi par la séparation des différentes sphères d'intégration à travers lesquelles l'identité et le statut social s'étaient jusqu'alors construits (Paugam, 2012).

Après avoir défini l'individualisme et brièvement expliqué la cause de l'augmentation de celui-ci, nous allons pouvoir étudier si cette hausse de l'individualisme observée par les sociologues représente une véritable menace à la création de liens sociaux. L'expansion quantitative d'un groupe favorise la différenciation de ses membres, conduisant à une plus grande individualisation (Simmel, 1908). En effet, nous l'avons tous plus ou moins expérimenté : plus il y a de monde, moins on profite des personnes avec qui nous sommes. Plus un cercle d'amis est important en nombre, moins il est facile de passer du temps de qualité avec chacun d'entre eux. Ce qui intéresse le plus Simmel, c'est la diversification des affiliations. Le nombre croissant de cercles auxquels un individu peut appartenir est un indicateur de culture.

Ainsi, on peut en déduire qu'un individu plus individualiste sera potentiellement amené à s'intéresser à divers sujets et à sortir de sa zone de confort, ainsi que de son cercle proche. Il pourrait, selon la définition de Paugam, se détacher de son « lien de filiation » et tenter de créer d'autres liens. Simmel évoque notamment l'implication et l'engagement accrus des individus dans des associations diverses et de nouvelles fréquentations sociales, dans lesquelles nous pouvons bien sûr associer les tiers-lieux. L'idée de Simmel est que les individus se tournent de plus en plus vers des cercles sociaux plus éloignés de leur cercle « originel », ce qui leur permet notamment de se distinguer.

En outre, on peut appuyer que la solidarité est un élément clé à la création et l'entretien du lien social. Si, comme l'a fait remarquer Durkheim, il n'y a pas de partie qui ne soit partie d'un tout, et qui soit plus grande que la somme de ces parties, alors on peut convenir que, en tant qu'individu, un homme doit son existence telle qu'il la connaît, à l'association humaine (Bourgeois, 1896).

Evoquons à présent justement les associations, dont nous avons déjà parlé plus haut. Les associations sembleraient donc permettre un développement de la solidarité et permettre également aux individus de créer des liens en dehors de leurs cercles proches. Toutefois, cette hausse de l'individualisme inquiète certains observateurs et responsables associatifs, qui craignent la crise du bénévolat.

L'individualisme serait entré dans la catégorie associative assignée à la satisfaction de buts hédonistes. Néanmoins, ce constat ne saurait résumer toutes les pratiques associatives, en effet près de 40% des Français sont membres d'une association (Laville, 2002). Selon le sondage du Credoc réalisé en 1999 pour les Assises nationales de la vie associative, 80% des Français voient les associations comme une idée d'avenir. En outre, Laville évoque dans son article les nombreux atouts des associations : l'absence de but lucratif, la gouvernance souvent partagée, ainsi que la non-redistribution du profit.

Bien que tous les tiers-lieux ne soient pas des associations, nous pouvons tout de même énoncer qu'ils font partie des entités qui semblent répondre, du moins en partie, aux nouveaux besoins des individus, ou en tout cas ceux que l'Etat ne semble plus prendre en charge. En effet, la société étant de plus en plus hétérogène, autant d'un point de vue social, culturel, linguistique que religieux, la présence d'organisations sans but lucratif qui semblent répondre à des demandes insatisfaites des citoyens pallieraient le manque de prise en charge de l'État (Weisbrod, 1977). D'après Laville toujours, les associations ont tendance à offrir des biens et services là où ni l'offre économique, ni l'État ne sont présents. Pour lui, les associations ont une forte capacité à créer de la confiance. Cela permet de souligner que le tiers-lieu offre un service et une offre unique, qui veut se détacher des normes actuelles. Si les individus sont bel et bien plus individualistes, il faut donc trouver de nouveaux moyens de l'intéresser pour l'impliquer à nouveau dans la vie sociale.

En effet, selon de récentes recherches sociologiques méthodologiques, l'accent mis sur les intérêts individuels inhérent à la théorie économique standard soulève des problèmes uniques dans la réflexion sur les associations (Laville, 2002). Cet argument fait écho à la théorie de François de Singly (de Singly, 2003) qui énonce qu'il ne faudrait pas opposer hausse de l'individualisme et renfermement de soi. La manière dont il conçoit l'individualisme est la suivante : d'après lui, « l'individualisme n'est ni égoïste, ni immoral » et permet de créer des liens sociaux. De plus, on peut même y voir un

processus positif, notamment lorsqu'il s'agit de se distancier de ses parents et de ses anciennes appartenances sociales. Les psychiatres disent que vous avez besoin de détachement pour grandir... Si l'on ne considère la déconnexion que sous l'angle de la spirale personnelle, on court le risque d'une certaine misère. Mais il faut aussi noter l'étrangeté qui mène à la gloire personnelle, libre de toute contrainte et capable de renouer d'autres liens pour rattraper ceux qui viennent d'être rompus à n'importe quel moment de la vie. Une organisation élargie des liens sociaux renforce l'autonomie individuelle, mais est également associée à certaines faiblesses. Cela nécessite des individus forts qui peuvent trouver les ressources en eux-mêmes et ceux qui les entourent pour faire face aux défis de la vie. Elle peut conduire à l'abandon des plus défavorisés, précisément ceux qui ont été protégés par les intérêts du groupe restreint. En somme, les frontières entre le privé et le public sont quasiment dissoutes, et l'homme moderne ne veut pas de telles divisions. Il résiste de fait à l'engagement dans les espaces publics, qui semblent avoir pour prix la fusion du « je » dans un « nous ». En fait, il veut inventer un autre modèle d'attachement qui lui donne le droit de maintenir son identité personnelle, voire de s'épanouir au sein de groupes ou d'associations (de Singly, 2003). La théorie de François de Singly (1998) semble donc également aller dans le sens de celle de Bourgeois, comme quoi l'association est un bon moyen de créer du lien social et de développer les individus.

Enfin, on observe ces dernières années, d'après la CFDT, une baisse du temps quotidien consacré au travail (Laville, 2002). Les individus sont en effet moins intéressés par leur emploi et sont en quête d'activités qui ont plus de sens pour eux. C'est notamment un constat qui a été fait par les Echos en 2020 (*EXCLUSIF- Confinement*, 2020). D'après cette recherche, 90 % des salariés jugent essentiel ou important que leur entreprise « donne un sens à leur travail » et 85 % estiment essentiel ou important qu'elle leur permette « de se sentir utiles aux autres ». La pandémie de Covid-19, survenue en 2019 et qui dure depuis plusieurs années, peut ainsi être une illustration plus récente d'un affaiblissement fort du lien social et de remise en question des institutions actuelles. Cette crise du COVID-19 a effectivement eu un impact considérable sur la vie des gens dans le monde entier, y compris sur leur comportement et leur façon de penser. Les confinements et la distanciation sociale ont accru l'individualisme et le retrait chez certains.

Il est encore tôt pour que les auteurs aient publié des études approfondies sur l'impact (sur le long-terme) de la crise du COVID-19 sur l'individualisme, car la pandémie est toujours en cours et ses effets à long terme ne sont pas encore visibles. Cependant, de nombreux auteurs, journalistes, sociologues et autres professionnels ont publié des articles, des blogs et des livres électroniques sur le sujet. Par conséquent, nous avons pu trouver des commentaires et des analyses sur ce sujet dans des revues scientifiques, des journaux et des sites Web spécialisés. L'incertitude et la peur associées

à la pandémie ont amené les gens à se concentrer sur leur propre sécurité et moins sur les liens sociaux et la solidarité. Cela a également entraîné une augmentation de la solitude et de la dépression chez de nombreuses personnes. Dans le même temps, la pandémie a fait prendre conscience de la nécessité de la coopération et de la solidarité, en particulier lorsque les gens doivent se rassembler pour faire face à des défis communs tels que les crises sanitaire et économique. C'est ainsi que nous en venons à construire notre dernière partie qui traitera de la crise du lien social.

La crise du lien social

Les sociologues s'accordent pour parler d'une crise du lien social, qui découle notamment de la hausse de l'individualisme que nous avons étudiée plus tôt. Il est pertinent de s'interroger sur la cause de cette crise qui semble avoir deux sources principales : la crise des identités et la crise des solidarités (Rosanvallon, 1999).

C'est plutôt la deuxième option qui nous intéresse pour répondre à notre interrogation comme quoi les tiers-lieux seraient une solution possible à la fragilisation du lien social en France. Mais revenons au point de départ et tentons de définir le périmètre d'étude quand on évoque la crise du lien social.

Quand on évoque la crise du lien social, c'est d'abord reconnaître que chacun a des rapports moins évidents à soi, des rapports moins évidents aux autres pour se déterminer et qu'il y a une difficulté d'identité personnelle, ainsi que de lisibilité de la société. Cependant, la crise du lien social est aussi, peut-être d'abord, une crise de solidarité. Toutes ces organisations ou instances internationales chargées de régler la solidarité entre groupes sociaux, entre nations, qu'il s'agisse de l'État-providence ou de solidarité entre pays développés et pays en développement, viennent immédiatement à l'esprit. Ces mécanismes semblent maintenant rompus. En ce sens, on peut parler de crise du lien social. Les hommes et les femmes sont moins naturellement liés les uns aux autres et moins naturellement à eux-mêmes (Rosanvallon, 1999). La remise en cause au moins partielle des mécanismes traditionnels d'intégration sociale fondés sur les forces des principales institutions de socialisation (famille, école, emploi, institutions intermédiaires, institutions républicaines) conduit à de nouvelles inégalités sociales (Paugam, 2012).

Une thématique très prisée des différents sociologues cités est le désengagement de l'État-providence, autrement dit l'ensemble des interventions économiques et sociales de l'État (au sens large) et dans un sens plus restreint, uniquement l'intervention de l'État au niveau social, visant à assurer un niveau minimal de bien-être à la population, notamment à travers le système de protection social. L'expression aurait été employée pour la première fois en 1864 par le député Émile Ollivier.

Celui-ci rejetait l'essor de l'intervention de l'État, qu'il jugeait contre-productif et opposée aux solidarités traditionnelles (famille, communautés, corporations...). Depuis la fin des années 1970, on parle de la « crise de l'État-providence ». Le ralentissement de la croissance, la montée du chômage et les difficultés de financement de la protection sociale remettent en cause son efficacité et son adaptation aux nouveaux besoins sociaux (exclusion de la population, vieillissement) (définition de vie-publique.fr).

Un autre facteur que nous n'avons pas évoqué pour expliquer la hausse de l'individualisme est la division du travail développée par Durkheim (1893). En effet, les sociétés seraient simplement passées d'une solidarité mécanique basée sur la similarité à une solidarité organique centrée sur la division sociale du travail et la complémentarité des fonctions. Bien que la nature de la solidarité ait changé radicalement à chaque étape, c'est toujours la solidarité, et non la lutte des classes, qui constitue la loi objective fondamentale de la société (Donzelot, 1984).

Rosanvallon (1999) évoque le passé en soutenant que dès la Révolution, une interprétation discutable du fameux adage de Saint-Paul a été faite, qui avance : « Il n'y a plus de Juifs, il n'y a plus d'Hébreux, il n'y a plus de Romains. Il n'y a plus que des chrétiens. » Le paraphasant, Saint-Just proclamait : « Il n'y a plus de Bretons, il n'y a plus de Normands. Il n'y a que des Français. » Mais en parodiant Saint-Paul il ne faisait pas que « sacraliser » un principe d'égalité, il reconnaissait dans un même temps que ce qui fonde le lien social dans la société contemporaine, c'est l'abstraction et sa conséquence : le manque de lisibilité et de cohésion.

C'est le paradoxe du monde moderne qu'il évoque qui nous intéresse ici : en imposant « le principe d'intégration par l'égalité », notre société tend à transformer les individus de manière abstraite. C'est ainsi qu'il est intéressant de se demander si les tiers-lieux participent à cette intégration sociale ou si elle pousse les individus à être différents et à se déconnecter des institutions sociales.

En outre, il faut se demander si les tiers-lieux créent du lien social en étant en rupture avec le reste de la société ou s'ils jouent le rôle d'intégrateurs des citoyens au sein d'un cercle social plus large qu'est la société.

Méthodologie

1. Résumé des données secondaires et concepts clés

Comme nous avons pu le voir dans la revue de littérature, différents événements au cours de l'histoire ont causé un certain délitement du lien social en France. Toutefois, cette crise du lien social est encore d'actualité, par exemple avec la pandémie de Covid-19. Bien que l'on ait pu voir que la hausse de l'individualisme ne signifie pas forcément hausse du renfermement sur soi et la fin de la solidarité, les individus restent en quête de liens sociaux, notamment car les relations de travail ont évolué ces dernières années. Les solutions qui semblent amener naturellement du lien social sont la vie de quartier et les associations. En ce sens, nous avons identifié les tiers-lieux comme étant une solution potentielle à la transformation des liens sociaux que connaît la France depuis quelques années. Les tiers-lieux répondent en effet à plusieurs problématiques, toutes liées aux liens et à la solidarité, ainsi qu'au territoire. Ils sont par exemple des lieux de rencontre, des lieux d'innovation sociale et territoriale, des espaces de travail et de partage, en somme un lieu où on réinvente la société et notamment les liens sociaux.

C'est cette hypothèse que nous souhaitons confirmer dans notre travail. Notre problématique étant la suivante : dans quelle mesure les tiers-lieux en France sont-ils le reflet d'une société qui souhaite recréer du lien ?

C'est pourquoi nous serons amenés par la suite à interroger des gérants de tiers-lieux pour tenter d'identifier et de cerner les typologies de liens sociaux présents et définir si les tiers-lieux répondent bel et bien aux enjeux sociaux actuels. Nous n'avons pas choisi d'effectuer une étude de cas sur un seul tiers-lieu, car ceux-ci étant tous uniques et spécifiques, nous trouvons que cela ne serait pas représentatif pour pouvoir émettre des conclusions sur l'ensemble du territoire. Nous avons donc décidé de nous pencher plus particulièrement sur cinq tiers-lieux.

En outre, nous avons remarqué que peu d'articles (par des médias « grand public ») présentent les tiers-lieux, ce qui nous a donné envie de travailler dessus. Nous pensons en effet que les tiers-lieux ont un rôle à jouer dans le monde de demain.

De plus, la plupart des articles académiques parlent des tiers-lieux de manière très factuelle (bienfaits, avantages économiques, limites...). Mais peu s'intéressent à la genèse et à la raison d'être de pourquoi les tiers-lieux ont le vent en poupe dans le milieu de l'économie sociale et solidaire.

Certains articles justifient l'expansion des tiers-lieux par un effet de mode, ce qui nous paraît limité.

Nous voulons donc montrer en quoi les tiers-lieux reflètent une véritable volonté de se détacher de l'individualisme.

2. Principales questions de recherche

Problématique principale : Dans quelle mesure les tiers-lieux en France sont-ils le reflet d'une société qui souhaite recréer du lien ?

Autres questions de recherche :

- Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?
- Quelle est la valeur ajoutée des tiers-lieux ?
- Comment les citoyens retissent-ils des liens au sein des tiers-lieux ?
- Quels sont les acteurs de cette société ?

Les enjeux de la recherche :

- Faire connaître les tiers-lieux ;
- S'interroger sur l'avenir des tiers-lieux ;
- Se questionner sur la rupture des tiers-lieux avec l'individualisme ;
- Se demander si le tiers-lieu est un modèle d'avenir pour la ville durable.

3. Plan de la collecte des données primaires

Les interviews : nous avons conduit 5 entretiens auprès d'employés de tiers-lieux situés dans différentes villes françaises (Marseille, Paris et Strasbourg). Le but était de récolter leur témoignage concernant le fonctionnement et la raison d'être des tiers-lieux, ainsi que leur vision du lien social et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien.

Ces interviews ont duré entre trente minutes et une heure, quatre d'entre elles ont été réalisées en distanciel et une en présentiel.

Les retranscriptions de ces entretiens sont à retrouver en intégralité en annexe de ce mémoire.

L'enquête : nous avons réalisé une enquête quantitative et qualitative sous forme de questionnaire (Microsoft Forms) auprès de 77 personnes pour en savoir plus sur leur lien avec les tiers-lieux, leurs retours d'expérience (s'ils en ont une) et ce qu'ils aimeraient trouver dans ce type d'espace (leurs attentes).

Ces différentes recherches nous ont permis de créer une discussion autour du sujet, de valider, ou non, nos hypothèses et d'apporter une conclusion à nos questions de recherche. Nous espérons que notre travail sera utile pour la communauté des tiers-lieux (fondateurs, utilisateurs, parties prenantes...) et espérons une publication sur un site Internet dédié (Movilab par exemple) ou par un média.

Collecte des données

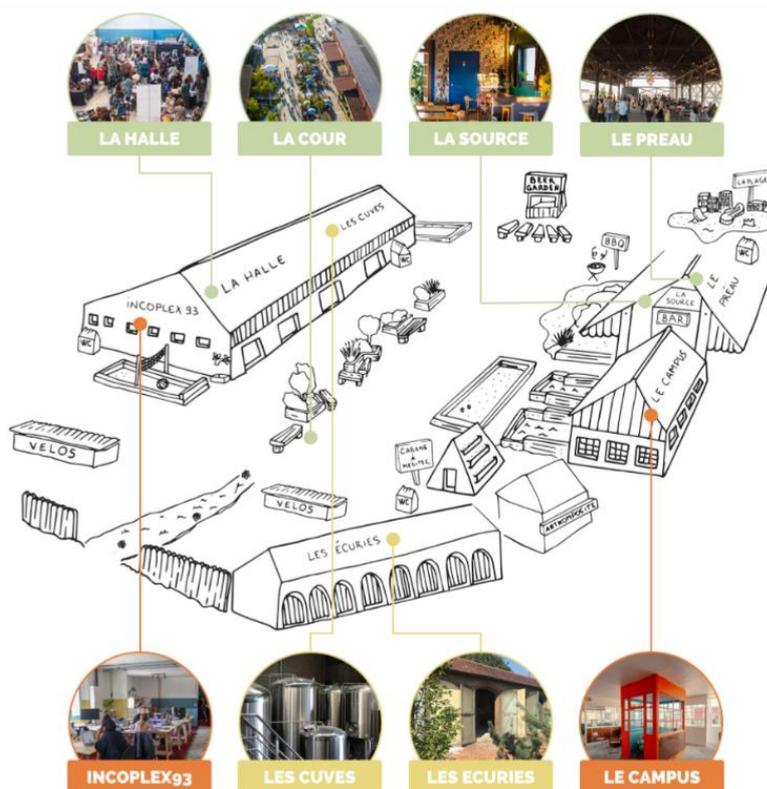
Les interviews

La Cité Fertile

Cité Fertile – Pantin (93) – Amélie Chaumeton, Responsable communication et médiation culturelle

La Cité Fertile est un tiers-lieu dédié à la ville durable géré par une association « Les amis de la Cité fertile ». Le but est de rassembler les acteurs de l'économie environnementale, sociale et solidaire (EESS) dans le but d'expérimenter ensemble. Actuellement, 15 résidents, tous acteurs de l'EESS, font vivre le lieu en proposant de la formation, des produits éthiques et responsables, de l'agriculture urbaine, de la solidarité...

Le lieu est situé sur l'ancienne gare de marchandises de la SNCF ce qui leur permet d'avoir un très grand terrain d'un hectare. Cette notion de réhabilitation des lieux est importante pour eux : il s'agit d'un projet d'urbanisme transitoire et éphémère. En effet, ils devront quitter le lieu en septembre 2024 et ils s'y préparent. En attendant, le tiers-lieu est un véritable lieu de vie qui propose de nombreuses activités : formations, restauration, événements culturels, jardinage, visites, coworking...



Source : Plan des lieux. (www.citefertile.com)

L'interview au sujet de ce tiers-lieu a été réalisée avec Amélie Chaumeton, responsable de la

communication et de la médiation culturelle. Ce post comprend donc deux rôles au sein du lieu, Amélie s'occupe de la communication digitale et papier (réseaux sociaux, signalétique, newsletters, affiches, charte graphique) et de la médiation entre les différents publics (associations, scolaires, maisons de quartier...) afin de s'assurer de leur satisfaction et de comprendre leurs besoins dans l'objectif de créer de nouvelles expériences sur-mesure. Son rôle est donc directement lié à la création de liens, il était donc intéressant pour nos recherches d'avoir son retour d'expérience.

Nous avons donc pu aborder avec Amélie plusieurs points que nous pouvons résumer ici. Pour commencer, Amélie a mis en valeur le fait que la Cité Fertile est un outil utile pour mettre en relation différents acteurs. En effet, le lieu permet aux acteurs de l'EESS, aux citoyens, aux associations, aux entreprises, aux institutions de se rencontrer et d'échanger. Ceci constitue d'après elle un puissant vecteur de liens sociaux.

Ensuite, elle explique que la Cité Fertile est un lieu de diversité, que ce soit par rapport aux activités proposées, aux publics représentés ou aux liens tissés. En effet, la diversité se retrouve partout. En ce qui concerne les activités, nous avons vu qu'elles y sont très diversifiées grâce à la grandeur du lieu mais aussi grâce à l'organisation de nombreux événements : plus de 1000 événements par an, 300 projets solidaires chaque année, etc. Selon Amélie, cette diversité d'activités entraîne un grand panel de visiteurs. Elle cite des exemples : le projet potager qui réunit des enfants, le projet de serre qui réunit des personnes adultes pour y travailler, l'école de cuisine où des personnes jeunes ou moins jeunes viennent se former, ou encore le campus où des personnes viennent se former sur les tiers-lieux. Ainsi grâce aux formations, aux activités et aux événements des liens se créent, qu'ils soient forts ou faibles, elle explique que certaines personnes font des projets ensemble depuis des années et que d'autres ne se rencontrent qu'une seule fois au cours d'une activité commune. Ceci créant donc une grande variété de liens sociaux. Amélie met aussi en lumière le fait qu'ils essaient au maximum d'ouvrir le lieu au plus grand nombre en proposant des activités qui peuvent intéresser tout le monde, il s'agit d'une véritable volonté de leur part. Elle met par exemple, en lumière l'organisation prochaine d'événements en lien avec la visibilité lesbienne (festival « Dramagouines ») ou avec le Japon, ces deux événements pouvant réunir des publics totalement différents. Selon la temporalité les publics changent également, la semaine il s'agit plutôt de personnes du quartier et le week-end ils captent des personnes plus éloignées géographiquement grâce à des événements thématiques. En somme, l'idée est que chacun puisse y trouver son compte. Enfin, la gratuité de la majeure partie des activités et des événements rend l'accessibilité plus grande, ce qui leur tient à cœur également.

Amélie évoque également, à la suite d'une de nos questions, l'importance de l'ancrage sur le territoire. En effet, elle estime que le tiers-lieu a plus d'impact lorsqu'il réagit avec son territoire. Dans le tiers-lieu, ils essaient au maximum de travailler avec les acteurs locaux, que ce soient les

associations, les citoyens, les entreprises, les villes et départements alentours ou la région. Elle évoque, par exemple, le fait qu'ils ont accueilli, pendant la période covid-19, le Secours Populaire pour qu'ils puissent trier les dons reçus. Lorsqu'il y a un besoin local, le tiers-lieu souhaite s'ouvrir à un maximum de personnes ou d'acteurs. De plus, étant donné la grande taille de l'espace, le tiers-lieu rayonne dans tout l'Ile de France. L'important est de ne pas se « déconnecter du territoire » d'après Amélie.

Par la suite, elle évoque l'importance de la création d'une « Safe Place ». Pour que les acteurs du tiers-lieu innovent et créent du lien, il est impératif, d'après elle, de se sentir bien au sein du tiers-lieux. Pour eux, leur rôle est de créer un lieu accueillant où l'expérimentation est la bienvenue, ce qui permettra ensuite de favoriser le lien social et la recherche de solutions à des besoins communs. Cette « Safe Place » contribue d'ailleurs également à la diversité des publics accueillis, chacun s'y sent bien et accepté.

Amélie a évoqué également les difficultés rencontrées, il s'agit ici principalement du côté éphémère et du financement du lieu, résultant du fait qu'il s'agit d'un lieu qui ne rentre, pour l'instant, dans aucune case et qui a une échéance.

Enfin, Amélie conclut l'entretien en expliquant que les tiers-lieux sont des lieux d'activités multiples, elle utilise l'expression « lieux mille-feuilles » et qu'il s'agit de lieux de rencontres et de point d'ancrage pour de nombreux publics. Elle pense également, que ces lieux attirent car ils peuvent répondre à des valeurs citoyennes, ce qui est de plus en plus important pour les visiteurs : « trouver un lieu qui me correspond ».

Pour résumer, les points clés à retenir de cet entretien sont :

- **Le tiers-lieu comme outil de mise en relation d'acteurs ;**
- **Le tiers-lieu comme zone de diversité que ce soit pour les activités proposées, les publics représentés ou les liens tissés ;**
- **Le tiers-lieu comme point d'ancrage du territoire ;**
- **Le tiers-lieu comme « Safe Place » de l'expérimentation du commun.**

Coco Velten

Coco Velten – Marseille (13) – interviewé(e) anonyme, Chargé(e) de communication

« Avec comme vocations la lutte contre l'exclusion et l'expérimentation de nouvelles manières de cohabiter, le projet Coco Velten héberge près de 80 personnes en résidence hôtelière à vocation sociale, et offre des espaces de travail à près de 40 associations, artistes, artisan·ne·s, entrepreneur·se·s sociales et petites entreprises. En plus d'être un lieu d'accueil, de travail et de rencontres, notre souhait est que Coco Velten soit aussi un espace ouvert à tous les publics de son territoire, connecté aux voisin·e·s de son quartier, grâce à différents espaces et usages collectifs aménagés au sein du bâtiment. Coco Velten compte une Cantine et sa terrasse, une Halle, des Archives, un Toit Terrasse pouvant accueillir de la programmation artistique et culturelle. Prenez place !

Coco Velten est le projet d'occupation temporaire des locaux de l'ancienne Direction des Routes rue Bernard du Bois à Marseille. Ce bâtiment de 4000m² appartenant à l'Etat est en cours de rachat par Marseille Habitat, bailleur social de la Ville de Marseille, procédure qui devrait s'achever fin 2023. Plutôt que de laisser ces espaces vacants, la Préfecture a invité des actrices et acteurs de la société civile à y déployer un projet temporaire alliant des fonctions sociales, économiques et culturelles.

Le pilotage quotidien du projet est assuré par trois structures de l'économie sociale et solidaire. La gestion du foyer et l'accueil des personnes vulnérables sont assurés par l'association Groupe SOS Solidarité. La communauté d'acteurs socio-économiques qui ont été choisis pour donner suite à un appel à candidatures est animée par la coopérative Plateau Urbain. La direction globale du projet et l'ouverture au public sont dans les mains de l'association Yes We Camp, qui porte la convention d'occupation temporaire du bâtiment. » (www.cocovelten.org)

Nous avons pu rencontrer une salariée en charge de la communication chez Coco Velten, qui a préféré rester anonyme. Pour des raisons de lecture, nous l'appellerons Agathe.

Agathe a 25 ans, elle est marseillaise, elle a fait ses études en centre-ville, une licence transdisciplinaire qui s'appelle « sciences et humanité » d'abord, puis un master de sciences sociales à l'EHSS. Après son école, elle a été prise en stage chez Coco Velten. Etant amenée à travailler sur la mise en scène des influenceurs sur les réseaux sociaux au cours de ses études, elle a décidé de compléter sa formation avec une expérience concrète autour de la communication. La communication étant un bon moyen pour changer les choses, faire passer des idées et des valeurs. Cela fait aujourd'hui 1 an et demi qu'Agathe travaille chez Coco Velten.

Nous avons commencé par interroger Agathe sur ses missions et ses motivations au quotidien.

Agathe est embauchée par Yes We Camp. Coco Velten est un projet qui est piloté par 3 associations. Yes We Camp s'occupe de piloter le projet, notamment de la recherche de subventions, mais aussi des conventions, du bar, de la cantine, de la programmation culturelle et de la communication. Agathe est seule à s'occuper de la communication de tout le projet, cela représente une charge de travail importante. C'est le cas de nombreuses structures dans le milieu associatif. Agathe doit s'occuper de l'image médiatique du projet (médias, partenaires, relation presse...), des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, site Internet, Flickr), de la documentation sur place (prendre des photos, des stories...), de faire une newsletter, de rédiger le programme du mois, l'édito, d'organiser les événements. Elle fait également partie du comité de la programmation et est aussi responsable de la médiation, donc elle s'occupe de faire des flyers, d'aller les distribuer dans le quartier, d'y faire de la médiation, également auprès des écoles, des associations locales, d'organiser les visites de personnes, répondre à ce genre de demande, etc. Elle nous dévoile que ce n'est pas facile tous les jours.

Nous sommes ensuite amenées à discuter de Coco Velten et de sa genèse.

Agathe nous explique que cela fait 5 ans que le projet existe. Au début, c'était un appel à projet lancé par la préfecture, donc l'Etat. Il y avait un bâtiment vacant, qui appartenait à l'ancienne Direction des Routes. Un appel a été lancé pour tenter de créer un projet pour lutter contre l'exclusion sociale et le sans-abrisme (à la suite d'un rapport alarmant sur le nombre de personnes qui habitaient dans la rue dans le quartier). Les 3 associations Yes We Camp, Plateau Urbain et SOS Solidarité ont donc été contactées pour monter un projet comme il existait déjà à Paris qui s'appelait les Grands Voisins. L'idée était de répondre à aux besoins du quartier, cette démarche s'inscrit dans l'urbanisme transitoire et les locaux étaient sous un bail d'occupation temporaire de 3 ans. Au bout de ces 3 ans, un projet d'école était prévu, mais la municipalité a changé entre-temps. Comme ils se sont rendu compte que la « mayonnaise Coco » avait bien pris, que le fonctionnement semblait répondre aux besoins, le projet a perduré.

Le projet Coco Velten comprend une résidence sociale qui héberge 80 personnes à l'année, 40 structures qui louent les locaux, celles-ci sont plutôt issues de l'économie solidaire et sociale, artistes, artisans et associations... et une cantine sociale, qui sert à manger tous les midis. Environ 250 repas sont préparés toutes les semaines et partent en maraude dans le quartier. Coco Velten prête aussi ses cuisines aux hôtels d'urgence ainsi qu'à ses bénéficiaires. Il y a également une programmation artistique et culturelle (conférences, table-rondes, ateliers pour les enfants, concerts...). Il y a environ 200 personnes qui occupent le lieu, dont 80 personnes qui y logent quotidiennement et l'idée c'est

que tous ces publics se croisent pour créer un « truc ». C'est une expérimentation, car c'est un projet très hybride, il s'y passe beaucoup de choses.

Dans cette optique donc le projet a bien fonctionné, puisque tous les locaux sont loués, toutes les places de logement sont utilisées, il y a donc une vraie réponse à quelque chose. Le bail se terminait au bout de 3 ans et l'année suivante, la Préfecture a proposé de prolonger le bail d'un an pour essayer de trouver un modèle financier stable. Agathe nous expose que plusieurs solutions ont été envisagées : le rachat citoyen n'était pas possible, car trop cher et cela aurait rendu le lieu privé, ce n'était pas le but. La deuxième option était de proposer à la mairie de racheter les locaux, la mairie a donc racheté le bâtiment. C'était une petite victoire de pérennisation d'un projet temporaire. L'idée du projet, c'est de créer une occupation légale, de créer des choses pour répondre à des besoins de la ville, des besoins de quartier et à la fois pour faire des expérimentations, essayer de faire changer les choses, essayer de changer de modèle de société, de communiquer d'autres valeurs etc.

Agathe nous signifie qu'au quotidien tout ce qu'elle met en place, elle le voit. Elle n'a pas l'impression d'être au milieu d'une chaîne, car elle mène des projets de A à Z. Il n'y a qu'une quinzaine de salariés qui gèrent le lieu avec les éducateurs spécialisés, l'équipe cantine, la cuisine et les personnes qui s'occupent de la programmation. Il y a également des chantiers participatifs, un toit-terrasse avec des pépinières végétalisées et des ruches.

Au-delà des missions du quotidien, Agathe défend que l'équipe de Coco Velten aide les gens. Il y a des publics assez précaires qui fréquentent le lieu, dans la résidence sociale on peut trouver des anciens détenus, des femmes qui ont fui leur foyer, des personnes qui étaient à la rue... plein de profils avec des problématiques différentes et notamment des problématiques d'argent, ou de santé, de santé mentale notamment. Au quotidien, certaines personnes l'ont identifié comme un lieu d'accueil et c'est tout à fait le but. Coco Velten est ouvert la journée et le soir jusqu'à 23h.

L'idée est que l'accueil soit inconditionnel, n'importe qui peut venir sans obligation de consommer, ce n'est pas un restaurant ou un bar. On peut venir charger son téléphone, se reposer, faire une sieste, se mettre au chaud l'hiver, aller sur le toit... Par conséquent, des personnes issues de la grande précarité viennent parfois, qui dorment dehors. Agathe nous confie que ce n'est pas facile, car l'équipe n'est pas forcément formée pour réagir dans ce genre de situation. Ils peuvent les réorienter, mais Coco Velten n'est pas un centre d'accueil de jour. L'hébergement est plein et cela ne dépend pas d'eux mais du 115, ils ne peuvent pas simplement dire aux gens « venez dormir là ».

Nous décidons ensuite d'interroger Agathe sur sa vision et sa définition personnelle des tiers-lieux.

Selon Agathe, le terme de tiers-lieu veut un peu tout et rien dire. Coco Velten est un centre social avec des gens qui y habitent, il y a tout un volet très social et c'est apparemment compliqué de

le faire comprendre aux gens. C'est notamment un des enjeux d'Agathe en tant que communicante. Certains peuvent ramener le projet à ce côté « bobo et programmation », mais Agathe défend que c'est ce qui leur ramène du public et que c'est grâce à leurs consommations que l'équipe peut ensuite se permettre d'avoir de la générosité avec les personnes en détresse. Avec un modèle économique composé à 60% d'autofinancement et à 40% de subventions extérieures, l'autofinancement est important et leur permet de se payer. Agathe nous révèle que l'équipe est mal payée, au SMIC, mais cela permet d'avoir plus de générosité, d'alimenter des cagnottes communes qui font que les résidents peuvent partir en vacances, ce genre de choses.

Pour donner suite aux explications d'Agathe, nous souhaitons nous pencher à présent sur les problématiques d'ancrage territorial.

Agathe nous explique que la question d'ancrage territorial est très complexe, à différentes échelles : à l'échelle de la région, du département, de Marseille, de Belsunce, de l'îlot. L'îlot se compose de Coco Velten, du Contact Club qui est une association qui aide les jeunes adolescents en décrochage scolaire, du City Stade et des jeux pour les enfants. Tout cet espace est public, il appartient à la mairie et non à la préfecture. Il y a également le CMA (le Centre Municipal d'Animation), le CCO (Centre Social Bernard Du Bois), toutes ces structures forment une unité qui est l'îlot Velten. Dans un premier temps, il y a donc des enjeux d'ancrage avec ces personnes-là, historiquement ces bâtiments étaient d'anciennes brasseries. Agathe nous raconte que quand le projet est arrivé, ils avaient pu être perçus comme les petits nouveaux à leur « piquer » un bâtiment en quelque sorte. Ils auraient été perçus comme des bourgeois, des « bobos », blancs, qui viendraient apporter la culture dans l'un des quartiers prioritaires de Marseille et c'est pour cela que Coco Velten ressent le besoin de faire ses preuves régulièrement dans ce contexte. Le sujet est mis sur la table très régulièrement en réunion : comment réussir à s'ancrer et à trouver une légitimité, dans le quartier de Belsunce, notamment. Cela passe, comme évoqué précédemment, par des actions de médiation un peu partout dans le quartier. Il existe également un festival, appelé les « Babelsunciades », piloté à l'origine par le comité de Belsunce, qui avait été abandonné et que Coco a réactivé il y a deux ans. Avec l'aide des commerçants du quartier, l'idée est de valoriser le patrimoine vivant de Belsunce dans différents endroits du quartier, il y a donc aussi un enjeu à l'extérieur.

Agathe argumente qu'il y a ce qui se passe au sein de Coco Velten et de l'îlot et que le projet essaie de faire des « hors-les-murs » plus souvent pour pouvoir garder, enfin créer un lien et surtout faire comprendre que le tiers-lieu, est pour eux. Tout le monde peut venir et s'investir, que ce soit en tant que bénévole, en tant que service civique, être embauché, faire une programmation, venir vendre des trucs... le but est que Coco Velten soit identifié comme un lieu d'accueil de toutes formes d'initiatives.

Agathe nous parle ensuite de la réinsertion avec le dispositif qui s'appelle « premières heures en chantier », il y a 10 personnes qui ont un parcours d'errance ou de rue, qui viennent travailler tous les jours au sein de Coco à travers le dispositif d'une association nationale qui s'appelle Convergence. L'idée pour eux est de se remobiliser, se revaloriser et de gagner en confiance en eux à travers notamment le travail. Ils commencent avec 4 heures de travail, c'est eux qui choisissent ce qu'ils veulent faire, ils peuvent augmenter leurs heures s'ils se sentent à l'aise de le faire et ils sont payés en liquide parce qu'ils n'ont pas forcément de compte bancaire, comme ils habitent dans la rue.

D'autres actions sociales comme les maraudes, les colis de dons alimentaires pour les étudiants le samedi (il y a une fac pas loin) participent à créer des liens avec le quartier et avec la ville plus largement. Coco Velten a effectivement accueilli des programmations en lien avec l'histoire de la ville, comme des expositions par exemple sur la question de l'immigration à Marseille et du rapport aux colonies, notamment à Belsunce, mais aussi sur une artiste marseillaise décédée à la Timone et le lien avec la médiatisation des féminicides, ainsi que la commémoration des 4 ans de l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne à travers une table-ronde. Coco Velten essaie donc de plein de manières de s'ancrer, avec succès ou non, beaucoup de visiteurs ne sont pas originaires de Marseille. Il est difficile de mobiliser les gens qui viennent du quartier. Ce sont également des questions d'accessibilité, il y a une partie du quartier qui ne parle pas français, donc cela rend la communication complexe. Agathe défend essayer d'avoir le plus possible des objets de communication traduits en arabe et en anglais pour les touristes et les Ukrainiens. Toutes les semaines de nouvelles choses sont testées, donc il y a aussi un côté expérimentation.

Ces relations prennent du temps à construire et le tiers-lieu manque de moyens. Le poste de chargé de médiation culturelle a dû être supprimé, car il n'était plus financé. L'équipe s'est un peu réparti les missions, mais Agathe en a repris la majorité. Pour Agathe, la médiation représente le cœur d'un projet de tiers-lieu. Ce sont en effet des questions qui prennent du temps, de l'énergie et l'équipe n'est pas forcément formée à ces questions.

Ayant eu l'occasion d'évoquer l'urbanisme transitoire, nous interrogeons Agathe sur le côté temporaire des tiers-lieux.

Bien que la mairie ait racheté le lieu (le bâtiment, pas le projet), ils peuvent décider de mettre ou de faire autre chose à tout moment. Le lieu a en fait été racheté par le bailleur social de la ville de Marseille (Marseille Habitat) et qui a un quota de logements sociaux à mettre en place, mais il n'y en a pas assez. Quoi qu'il arrive, il y aura une réhabilitation, une mise aux normes du bâtiment, des éléments actuellement présents vont donc être enlevés. L'équipe de Coco Velten avait élaboré un dossier, pour développer ce qui était possible de faire du projet grâce à leurs 5 ans d'expérience, mais la mairie ne l'a apparemment pas utilisé. Si jamais la mairie leur demande de partir, Agathe nous dit

qu'ils leur demanderont que le préavis soit d'au moins 6 mois, car il faut déménager et expliquer aux gens qu'ils doivent partir et cela risque d'être très compliqué.

Nous interrogeons désormais Agathe sur la crise du Covid-19 et l'impact que celle-ci a pu avoir sur le projet.

Agathe nous expose qu'elle est arrivée juste après la crise du Covid chez Coco Velten. Le projet s'est depuis transformé en aide sociale, notamment tournée autour de l'alimentaire au moment du Covid. Avant cela, l'aide alimentaire n'était pas du tout au centre du projet. Coco a dû fermer pendant les confinements et les personnes qui travaillaient-là ont dû se réorganiser pour répondre à la demande qui s'est créée d'elle-même. A Belsunce, beaucoup de familles se sont retrouvées à ne plus pouvoir manger et Coco Velten s'est alors transformé en grande plateforme-relais d'aides alimentaires. Il y a donc eu une réorganisation pour que Coco Velten nourrisse les personnes du quartier pendant les deux confinements. Après la crise, cette mission est restée, donc cela a eu un impact « positif ». Cela a permis une véritable identification du lieu en tant qu'aide alimentaire.

Concernant le côté culturel, Agathe nous confie que cela n'a pas été évident. Il y avait la distance, les masques, les jauges. Dans un lieu qui a pour vocation de renforcer les liens, de créer de la proximité, des liens entre les uns et les autres, ainsi que de la mixité etc., c'était donc compliqué. Beaucoup de personnes qui viennent dans le tiers-lieu habitent dans la rue ou sont issues de la grande précarité. Certains viennent seulement pour s'asseoir, ressentir la présence des autres, voir les événements défilés, se poser. Il y a également un système de café suspendu : une personne paye deux cafés au lieu d'un et le deuxième profitera à quelqu'un d'autre. Quand Coco a fermé, Agathe déclare que ces personnes-là n'avaient plus d'endroits où se poser. En outre, le masque et les règles sanitaires ont créé une distance qui a encore plus isolé les gens qui étaient déjà profondément isolés. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions des effets de la crise sanitaire, mais en tout cas, cela a été terrible pour certaines personnes et cela a renforcé leur isolement.

Nous décidons à présent d'aborder avec Agathe les visiteurs types qui fréquentent Coco Velten, ainsi que le profil des habitués et le type de lien créé.

Coco Velten accueille environ 200 personnes : 80 résidents, l'équipe de salariés représentant entre 15 et 20 personnes, les participants au dispositif « premières heures en chantier » (les personnes en réinsertion), les 40 structures qui ont un atelier-bureau réunissant 2 ou 3 personnes par bureaux, ainsi que des bénévoles, dont le nombre varie selon les périodes.

Agathe nous fait comprendre, que selon elle, le terme d'habitués ne veut pas dire grand-chose, ce sont des personnes qui ont vu de la lumière au sein du tiers-lieu, qui viennent se mettre au chaud, boire un café, discuter avec des gens, en somme avoir de la compagnie. Agathe nous dévoile que ces personnes souffrent toutes de problèmes psychiatriques ou de problèmes de santé assez graves, la majorité sont

alcooliques ou se droguent et que c'est assez compliqué à gérer. Parfois, cela peut les aider. Agathe prend l'exemple d'une personne que le tiers-lieu accueille très régulièrement, qui était alcoolique et en rencontrant l'équipe, en découvrant le projet, a totalement arrêté de boire. Il a ensuite été intégré dans la résidence sociale, il en est sorti, et il a maintenant un appartement à Belsunce. Il a complètement arrêté de boire, mais il fume du cannabis, il est d'ailleurs en cure en ce moment pour arrêter. Il est bénévole chez Coco et Agathe nous confie que c'est devenu un ami. C'est quelqu'un qui a fait de la prison, qui a fait plein de choses, mais le projet lui a sauvé la vie. Et ce n'est pas le seul, cela ne concerne peut-être que 10 personnes, mais pour certains, le projet représente tout pour eux.

Agathe nous raconte que quand l'équipe pensait que le tiers-lieu allait fermer, même si cette menace est toujours d'actualité, elle se disait « c'est dommage Coco c'est fini », mais pour certaines personnes, la fin de Coco Velten signifierait la fin de tout lien social et de tous moyens de s'en sortir. C'est délicat.

Agathe nous confie que l'équipe se sent parfois démunie, qu'ils voient des choses horribles au quotidien. Il est arrivé que quelqu'un vienne et se pique devant tout le monde, que d'autres se déshabillent, ou encore que certains défèquent au milieu de la pièce... Agathe nous dit qu'il y a des personnes schizophrènes également et que l'équipe craint souvent pour sa sécurité. Quand quelqu'un se retrouve dans une telle précarité, il n'a plus du tout le même fonctionnement, les mêmes codes. Parfois, Coco Velten arrive à leur venir en aide, mais parfois l'équipe est contrainte d'appeler la police parce qu'une situation dérape et qu'ils n'arrivent pas à être un soutien pour ces personnes-là.

Pour aborder un autre type de public, Agathe nous parle des jeunes qui viennent faire du sport au City Stade de l'îlot ou au centre d'animation. Les sirops sont gratuits à Coco Velten, ils viennent donc prendre un sirop et profitent des espaces. Agathe nous révèle qu'ils ont du mal à les mobiliser autrement, c'est-à-dire pour des programmations etc. L'équipe leur dit que le foot est parfois projeté dans les locaux, mais ils ne viennent pas forcément.

Sinon plus largement dans le quartier, ce sont des événements ciblés qui sont susceptibles de mobiliser des gens. Par exemple, il y a les fêtes de l'îlot chaque année, c'est une fête avec plein de jeux pour les enfants, des stands de nourriture... le quartier se mobilise à ce moment-là. Sinon il y a un événement que Coco Velten a créé qui s'appelle « Chaleur humaine », plutôt à destination des mères du quartier, qui est un événement détente le samedi. Le thème est donc détente et bien-être, l'équipe fait venir des personnes comme des masseurs, des coiffeurs, des personnes qui font le henné et il y a également un hammam mobile. Le but est de les accueillir pour qu'elles puissent prendre un temps pour elles. Agathe nous révèle que c'est un événement pas mal identifié par les mères du quartier où elles se retrouvent, en non-mixité d'une certaine manière.

Ensuite, il y a toute la programmation artistique et culturelle qui attire beaucoup de personnes. Au moment de l'interview, il y avait une exposition, qui s'appelait « Médusée » ayant pour thème les représentations lesbiennes et Agathe nous expose qu'elle a très bien fonctionné. Agathe nous précise que toutes les programmations de Coco Velten sont gratuites. L'objectif du projet est que tout soit vraiment accessible, c'est en ce sens que l'équipe souhaite garder la générosité dans le projet, qu'elle se bat pour ça. De plus, le tiers-lieu rémunère les artistes, ils ont une petite enveloppe pour la programmation. Ils ne peuvent pas les payer trop cher, mais cela permet d'avoir un axe local, marseillais le plus possible. Des artistes émergents, des jeunes, ont ainsi la possibilité de pouvoir être exposés et de créer. L'idée est d'accueillir des choses qui ne sont pas accueillies ailleurs, de donner la chance à des projets et de la visibilité. Par exemple l'exposition « Médusée » était la première exposition d'une jeune commissaire. Coco Velten veut aussi essayer d'être un tremplin pour les jeunes du quartier qui font du rap. Ils sont en train de créer une scène de rap, pour qu'eux puissent bénéficier d'espace, de matériel, de visibilité et que le tiers-lieu puisse donner du sens à tout ce que l'équipe essaie de mettre en place.

Agathe nous explique que la programmation attire plein de publics différents, notamment des publics LBGTQIA+, provenant plutôt du centre-ville. Les scènes de rap attirent davantage des habitants des quartiers Nord.

Même si les publics sont variés, Agathe déclare que l'art en général attire plutôt des classes moyennes, voire moyennes aisées, avec un capital culturel élevé, que certains appellent les « bobos ». Agathe nous rappelle que le projet a besoin de personnes avec un capital économique plus fort qui viennent consommer et que cela crée par ailleurs de la mixité. Agathe nous montre que l'équipe aime bien mélanger les publics, tous les mercredis soir il y a un repas prix libre. Le principe ? Une association du quartier, des résidents, une personne qui travaille ici, un bénévole ou un habitué vient cuisiner et tout est ensuite vendu à prix libre. Cela permet aux personnes du quartier ou à celles qui n'ont pas trop les moyens de manger quelque chose de chaud et de bon, à moindre coût et aussi de partager un repas, de créer du lien.

Agathe nous raconte que cela leur est déjà arrivé de faire cet événement avec l'association « Ramina », un réseau d'aide aux mineurs non accompagnés. En même temps, il y avait une exposition d'art contemporain du festival « Parallèle » (le festival d'art contemporain de Marseille) et c'est une association qui a un bureau chez Coco Velten. Agathe nous énonce qu'il faut bien évidemment être sur place pour faire la médiation, mais cela participe à une mixité des publics. Parfois cela fonctionne, l'équipe trouve cela beau et se dit qu'en fait ces gens ne se seraient jamais croisés dans la vie de tous les jours. Agathe ajoute qu'il suffit qu'il y ait une location en haut, d'une entreprise

quelconque, pour avoir un PDG qui se retrouve à côté d'une mère du quartier, d'un artiste designer et d'un enfant. Dans ces moments-là, l'équipe de Coco Velten se dit qu'ils ont réussi quelque chose.

On ne peut que remarquer que le lien social est au cœur du projet, nous demandons alors à Agathe d'approfondir cette question.

Agathe décide de mettre l'accent sur le lien social, parce qu'elle a conscience que le tiers-lieu puisse être critiqué (par tous bords politiques), sur le fait que Coco Velten ne soit pas bien ancré dans le quartier. Agathe nous confie que les critiques peuvent aller jusqu'à dire qu'ils auraient une posture de « colons », à savoir des blancs, BAC +5 qui auraient l'impression d'avoir apporté la culture à Belsunce. Agathe affirme que c'est compliqué, notamment au niveau de la communication, d'essayer de montrer sur les réseaux sociaux toute la partie sociale du tiers-lieu sans instrumentaliser les personnes qui habitent ici. Ce n'est pas possible de prendre en photo dans leur chambre, c'est donc compliqué de montrer ces valeurs. Tout ce qui se peut se passer de violent au sein de Coco, Agathe développe que l'équipe n'a pas envie de le prendre en photo et de le mettre sur les réseaux sociaux pour illustrer « voilà ce qu'on fait ». L'équipe de Coco ne veut pas donner l'impression de se jeter des fleurs. Agathe communique sur les réseaux sociaux pour dire « tant de repas sont partis en maraude », mais elle défend que ce soit la réalité et non de l'instrumentalisation.

Agathe nous expose aussi que l'équipe se pose souvent la question, à savoir si le tiers-lieu, est en quelque sorte, un acteur de la gentrification. Agathe nous confie que, oui, ils commentent des erreurs sur de nombreux points, qu'ils se remettent en question régulièrement. Ils essaient des choses, ils tentent des projets, ils sont dans l'action en permanence, ils n'ont pas forcément le temps à la réflexion comme ils devraient l'avoir, jugent-elles. Le manque de ressources (humaines, financières...), nous explique-t-elle, joue beaucoup. C'est également l'enjeu de l'urbanisme transitoire, il n'y a pas tellement le temps à la réflexion, essentiellement à l'action. Rester permettrait de pérenniser des projets, mais ce n'est pas sûr.

Agathe trouve qu'il y a quelque chose d'intéressant, mais aussi de choquant dans les tiers-lieux. L'idée du tiers-lieu, de ce qu'Agathe déclare avoir compris, c'est qu'il y a un premier lieu qui est chez soi, un deuxième lieu qui est son travail et le troisième, c'est ce lieu de transition, un peu à la croisée de tout, qui peut être son chez soi, aussi bien que son travail. Au sein de Coco Velten, il y a, à la fois la résidence sociale, et des gens qui travaillent, donc ça crée une certaine émulsion. En tant que salarié, Agathe dévoile que c'est très compliqué pour elle, parce qu'elle se sent chez elle au sein du tiers-lieu. Elle mange à la cantine de Coco tous les midis, l'équipe boit un verre après la journée de travail et ils ont tous entre 25 et 35 ans, ils sont comme un groupe d'amis. Au niveau de l'organisation, ils ont rapport très horizontal et non hiérarchique, tout s'organise avec des discussions et cela crée de la proximité entre les uns et les autres. Agathe nous fait comprendre qu'ils portent le

projet à bout de bras, qu'ils sont fatigués, qu'ils voient des choses très violentes toute la journée et que donc ils sont très liés entre eux. Quand l'équipe réussit quelque chose, ils sont très fiers parce que c'est leur énergie de groupe qui était à l'œuvre.

Agathe nous confie qu'il y a un flou constant entre « pro et perso », parce qu'il y a une proximité avec les gens... il y a des règles, mais elles sont sans arrêt transgressées, parce qu'elle nous explique ne pouvoir faire que du cas par cas. Par exemple, quelquefois il n'y a plus de cafés suspendus, mais quelqu'un lui demande un café, Agathe ne se voit pas lui dire non, elle transgresse donc cette règle et lui donne un café. Ce sont sans arrêt des ajustements comme ça nous explique-t-elle. L'équipe dépasse un peu les règles, mais c'est ce qui crée l'humain et le lien social.

Nous interrogeons Agathe sur le poste de médiation et le rôle de l'animation dans le tiers-lieu.

Avant que le poste de médiation ne soit supprimé, il y avait une personne embauchée par les 3 associations (Yes We Camp, Plateau Urbain et SOS) qui permettait justement de faire le lien entre les associations. Ce lien se fait assez naturellement puisque l'équipe est peu nombreuse, une réunion est organisée toutes les semaines. L'idée c'est de bien faire circuler les informations, rappelle Agathe. Elle considère même qu'il faudrait deux personnes. Une pour la médiation interne de Coco, gérer le lien entre les nombreuses personnes et une personne chargée de la médiation îlot, quartier et Marseille plus largement.

A travers la communication c'est un peu ce que fait Agathe avec l'affichage, les flyers, le programme du mois... L'équipe paye d'ailleurs une prestation d'un coursier qui va le livrer à vélo dans différents lieux à Marseille. La médiation se confond avec la communication à ce niveau-là, mais dans la médiation, il y a aussi l'enjeu d'expliquer ce qu'est le tiers-lieu, d'avoir des discussions et c'est quelque chose qu'Agathe n'a pas le temps de faire. Au-delà de discuter, c'est travailler à créer ce lien social. Aller voir les jeunes et leur expliquer le projet, l'équipe essaie de le faire, mais c'est très compliqué. Leur dire qu'ils ont envie de créer un tournoi de foot avec eux, ils ont déjà essayé mais cela ne prend apparemment pas. Cela arrive que les jeunes viennent fumer dans les locaux, les membres de Coco leur demande de respecter le lieu mais ils s'en moquent nous raconte Agathe. L'équipe n'arrive pas à avoir de l'autorité sur eux, c'est pour cela que la question d'avoir un médiateur sur l'îlot et dans le bâtiment se pose. C'est le problème d'un lieu d'accueil inconditionnel, c'est que toutes ces personnes viennent et se permettent de dégrader ou de squatter... l'équipe de Coco n'est pas formée à ces enjeux-là. Ils n'ont ni le temps ni l'envie de faire la police, ce n'est pas le but. L'équipe a dû prendre des mesures (clés, caméras, portes...), à contrecœur, pour la sécurité du tiers-lieu (vols, dégradations, effractions, violence...). Agathe nous expose leur obligation de passer par ces mesures et que pour tous c'est un manque de médiation, parce que tout pourrait bien se passer.

Au lieu de demander à certaines personnes de partir, il serait possible de leur proposer de venir créer quelque chose. Agathe ajoute que le dialogue pourrait être constructif, mais que l'équipe manque de temps pour cela. Agathe énonce que ce sont des enjeux bien plus larges qui sont à l'œuvre, que le tiers-lieu est témoin de tous les problèmes très complexes de la société, là où il y a des carences.

Nous discutons ensuite avec Agathe de l'intérêt de faire connaître les tiers-lieux.

Agathe avance qu'aucun tiers-lieu ne se ressemble, mais que cela peut aussi créer des amalgames. Les gens peuvent être tentés de rapprocher un projet d'un autre. L'Après M est un tiers-lieu marseillais, un ancien local McDonald's repris en tant que restaurant solidaire. Agathe explique qu'il n'y a que la dimension sociale avec un fonctionnement par le bas, car il a été créé par les gens du quartier. Chez Coco Velten, l'équipe vient de l'extérieur, d'après Agathe, les membres de l'Après M ont une super légitimité parce que ce sont eux qui ont créé le projet. Agathe conclue cette partie en énonçant que la plupart des tiers-lieux n'ont rien à voir et que leur attractivité est très différente.

Pour terminer, nous interrogeons Agathe sur le lien avec les acteurs du quartier.

Agathe nous apprend que le projet a une partie bricolage et végétalisation, gérée par une collègue. Celle-ci est amenée à travailler avec les écoles du quartier, apprendre aux enfants à fabriquer des trucs et à faire des plants sur le toit. Le lien que le tiers-lieu entretient avec les acteurs du quartier, c'est par le biais de chantiers ou d'ateliers nous démontre Agathe. En dehors de cela, il y a le festival « les Babelsunciades », organisé par toutes les associations du quartier. Agathe nous raconte avoir déjà fait des inter-réunions, particulièrement complexes avec toutes les associations du quartier de Belsunce, mais que c'était très compliqué pour réunir tout le monde. Agathe nous révèle qu'il y a des associations ou partenaires qui n'aiment pas le projet, qui sont défiants et les voient comme des « étrangers » qui seraient venus « envahir » leur quartier. Les liens ne sont pas forcément apaisés avec tout le monde. D'autres avec qui les liens sont forts et avec qui Coco organise des choses. C'est un peu au cas par cas selon les associations, termine Agathe.

Pour résumer, les points clés à retenir de cet entretien sont :

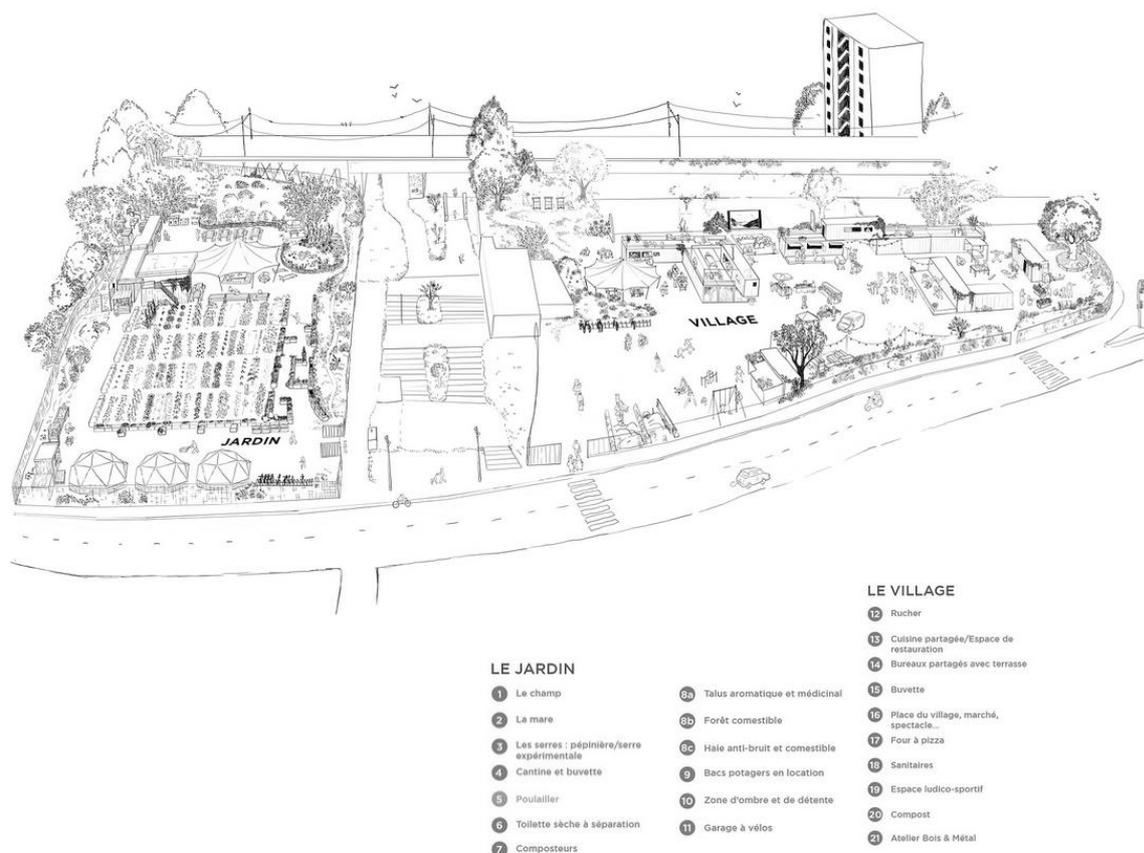
- **Le tiers-lieu comme lieu de vie et de partage ;**
- **Le tiers-lieu comme source de lien social vital pour certaines personnes ;**
- **Le tiers-lieu faisant face au manque de formation sociale et à la précarité ;**
- **Le tiers-lieu ayant du mal à s'intégrer dans le quartier ;**
- **Le tiers-lieu en manque de moyens humains et financiers.**

Le Talus

Le Talus – Marseille (13) – Hippolyte Le Bougnec, Responsable administratif et financier

« Sorti de terre en 2018, le Talus est un projet pilote de transformation d’une ancienne décharge de chantier en lieu d’innovation et de découverte de l’agroécologie en ville. Composé de deux parcelles distinctes, le Talus est situé dans le 12ème arrondissement de Marseille au cœur d’un quartier en plein renouvellement urbain, et présentant un déficit de lieux de vie socio-culturels. Depuis début 2022, le Talus a la volonté d’articuler leurs activités autour de cinq programmes qui reflètent leur vision ainsi que leurs champs d’actions à l’échelle du territoire : l’Agroécologie, l’Environnement, l’Alimentation Durable, le Réemploi et Faire soi-même et le Socioculturel. » (www.letalus.com)

Le Talus est composé de 10 salariés sur place : 5 responsables de programmes, un responsable de la coordination pédagogique et de la vie associative avec les bénévoles, une double direction, un responsable administratif et financier, ainsi qu’un responsable de communication.



Source : Plan du site (<https://www.letalus.com/>)

Nous avons rencontré Hippolyte Le Bougnec, responsable administratif et financier du Talus.

Hippolyte est originaire de Paris et est allé à la fac à Paris à Panthéon Sorbonne. Il a effectué une double licence en droit et gestion. Une fois cette double licence validée, il s'est orienté plutôt du côté gestion et a fait un Master 2 en management de l'innovation avec une spécialité entrepreneuriat. A l'été 2021, il a effectué un service civique au Talus dans le développement, en soutien au directeur administratif et financier. Par la suite, il a été recruté au poste de responsable administratif et financier en mars 2022. Cela fait maintenant 2 ans qu'il est en contrat au Talus.

Le 5e programme (la programmation socioculturelle) a pour intérêt de faire venir du public qui serait moins sensibilisé à la transition écologique. Venir profiter d'un concert, d'un spectacle, d'un DJ SET dans un lieu comme le Talus, ça permet de sensibiliser indirectement les personnes qui viennent et potentiellement de les faire revenir plus tard.

Le Talus prône aussi des valeurs sociales assez fortes, notamment avec leur programme socioculturel qui se veut assez divers, accessible à tous et à toutes, majoritairement gratuit, en lien également avec le territoire d'implantation dans lequel on est. À titre d'exemple, le tiers-lieu a développé des « *open mic* » avec une régularité mensuelle, car le lieu est situé dans une des plus grandes cités de Marseille (les quartiers sud-est) et peut être considéré comme le berceau de beaucoup de rappers assez connus. Ceci permet de capter des habitants plutôt jeunes.

Dans toutes les autres activités, il y a une dimension sociale assez forte. Le Talus est ouvert 2 jours par semaine au grand public et le reste de la semaine, il travaille beaucoup avec des structures sociales. Les employés n'ont pas de compétences dans le social, le lieu a créé des partenariats avec des structures identifiées du quartier (écoles élémentaires, centres sociaux, maisons pour tous, centres aérés, instituts médicoéducatifs...). L'idée est que ces structures fassent venir leurs bénéficiaires et le Talus leur propose des animations dédiées qui ont lieu dans tous les programmes.

Le tiers-lieu essaie d'avoir l'impact social le plus important possible. Les chantiers participatifs hebdomadaires du mercredi sont un élément important. L'idée c'est que chacun peut venir pour participer à l'activité qu'il veut. Le Talus identifie des chantiers autour de leurs programmes (l'agroécologie, la construction...) auxquels les personnes peuvent participer. Il souhaite accueillir sur un temps commun des publics très différents, dans le but de favoriser la diversité et la mixité sociale.

Le Talus est une association loi 1901 d'intérêt général, mais peut présenter certaines limites sur le plan financier. La structure est obligée de se reposer beaucoup sur des financements publics et privés, ce qui fragilise le modèle économique. De plus, ces financements de fonctionnement général sont difficiles à pérenniser, le tiers-lieu est obligé de créer des projets spécifiques qu'il faut réinventer d'année en année. Les collectivités territoriales se mobilisent également, mais la structure aimerait que ce soit dans des volumétries plus importantes.

En 2024, le Talus va être confronté à une problématique qui peut être majeure, car c'est la fin de l'aide étatique de la Fabrique des Territoires. C'était une aide de 50.000€ sur 3 ans et la dernière aide est versée en 2023. Donc en 2024, le tiers-lieu aura déjà 50.000€ de moins, ce qui représente 10% de leur budget. C'est donc un gros point d'interrogation, une grosse problématique. A l'heure actuelle, 70% de leur budget repose sur du financement extérieur public ou privé, avec la volonté d'être tourné vers le public, car cela donne du crédit au projet sur le territoire. Cela permet aussi de valoriser l'impact du projet auprès des politiques et collectivités territoriales et ainsi les inciter à soutenir de manière plus pérenne.

Nous avons interrogé Hippolyte sur l'état du lien social en France actuellement et les conséquences qu'ont pu avoir le covid-19 selon lui.

Hippolyte n'est pas convaincu que le covid ait changé beaucoup de choses. Il n'observe pas de changement majeur. Toutefois, selon lui, on est censé se voir plus depuis la fin du Covid-19, mais en réalité avec la visioconférence on se voit moins, peut être que ça nous éloigne.

Il pense tout de même que cela a pu créer une petite fracture. Au sein de famille, peut-être, avec les personnes qui ne voulaient pas du *pass* sanitaire ou qui étaient contre le vaccin. Selon lui, ces débats ont créé une vraie scission entre les individus et même au sein de familles. Cela a pu générer beaucoup de conflits et peut-être même une sorte de traumatisme. Et de ceci peut être découle beaucoup plus d'inégalités en France, notamment au niveau des richesses et au niveau de la perception des institutions. Hippolyte avance qu'il y a une tranche de la population qui ne se reconnaît plus dans les institutions, leur gestion des crises, etc. Il pense qu'aujourd'hui les mouvements sociaux se sont intensifiés, notamment en lien avec la politique de santé publique. Ceci divise beaucoup la société et se répercute dans les autres mouvements sociaux (les retraites par exemple).

Concernant les liens sociaux au sein du Talus, Hippolyte a pu identifier deux typologies d'activités qui génèrent des liens un peu plus forts entre les adhérents. Le premier, ce sont les bacs, il y a 120 bacs potagers que le Talus loue à des personnes annuellement. Ils ont un groupe Facebook tous ensemble. Quand ils sont là, ils se parlent, s'entraident etc. Ils organisent des apéritifs aussi au Talus parce qu'ils y ont accès 24h/24h, 7 jours sur 7, donc ils viennent faire du jardinage, des apéros, des pique-niques, sans que le personnel du tiers-lieu soit forcément présent. Ils sont liés autour du maraîchage, de l'entretien, de l'entraide sur leur bac, etc.

Le deuxième mode d'activité qui génère véritablement du lien social, ce sont les chantiers du mercredi. Les participants se rencontrent et font des choses ensemble. Ils partagent le temps du chantier, dans un espace commun, ce qui facilite la discussion. Il y a vraiment des personnes de tout âge : des personnes âgées, des jeunes qui se parlent et se découvrent à travers l'activité et les temps de pause comme les repas. Après ils font souvent des petits groupes Facebook, Messenger ou

WhatsApp. Et je pense que ça génère un peu de liens.

En outre, le tiers-lieu travaille avec beaucoup de structures médico-sociales, qui font venir leurs bénéficiaires sur les chantiers. Ils sont accompagnés de leurs éducateurs ou encadrants. Hippolyte pense que pour eux, c'est pas mal parce que ce sont des publics en situation de handicap mental, psychologique ou physique et qui sont pour certains, tout le temps à l'hôpital ou en IME. Ça leur permet de sortir, de découvrir un lieu, d'être au contact aussi d'autres personnes en situation de handicap ou non.

Les samedis, le Talus a des programmations. Environ une fois par mois, il y a un événement à destination des gens du quartier, pour cela le tiers-lieu travaille prioritairement et majoritairement avec eux. Le but est donc d'organiser des activités avec eux et pour eux, des choses qui leur plaisent : un combat de boxe avec l'association de boxe du quartier, des « *open mic* » avec les rappeurs du quartier, une kermesse, un tournoi de pétanque... Le Talus essaie d'avoir une diversité de public.

Nous avons interrogé Hippolyte sur la provenance des visiteurs du Talus, notamment si ceux-ci provenaient majoritairement du quartier ou non.

Essentiellement, c'est dur à dire selon lui, car cela dépend des activités proposées. En 2022, le Talus avait quasiment 4.000 adhérents, avec un faible pourcentage de personnes qui venaient du quartier le samedi. Le tiers-lieu essaie de pousser la dynamique, mais la plupart des gens qui viennent le samedi sont des gens du centre-ville. En revanche, il y a énormément de personnes du quartier qui viennent dans le cadre des animations ciblées, autour des différents programmes. Sur ces temps-là, ils passent par les structures sociales partenaires, donc ces personnes bénéficiaires ne sont pas adhérentes mais adhérentes des associations, qui elles, adhèrent au Talus, c'est difficile à quantifier.

De plus, Hippolyte soutient qu'il est compliqué de créer un lien de confiance avec les personnes du quartier, car il faut prendre du temps pour le construire. Cela faisait partie des projets phares pour le Talus de travailler avec des structures sociales. Il rappelle que la structure ne possède pas la compétence sociale en interne, que ce sont des relations de confiance qui prennent du temps, beaucoup de temps à se créer. Les relais publics (les centres sociaux, les maisons pour tous) qui existent déjà sont un levier intéressant. Ils travaillent avec eux pour avoir un impact et un résultat plus rapide. Hippolyte avance que le Talus essaie de créer des synergies avec les acteurs du quartier et pas de les remplacer, le but est de collaborer, de travailler ensemble.

Nous avons ensuite interrogé Hippolyte sur la place de l'entrepreneuriat dans les tiers-lieux, ainsi que son avis sur la définition des tiers-lieux.

Selon Hippolyte, c'est une vision très française de référencer les tiers-lieux, de donner une labellisation, de donner une définition étatique (qui a été retravaillé à partir de celle de Ray Oldenburg). Au départ, il s'agit d'une initiative gouvernementale.

Hippolyte trouve cette dynamique très intéressante, il considère qu'il y a une vraie scission entre les tiers-lieux institutionnels avec un savoir-faire, un langage, une compétence institutionnelle, portés notamment par le gouvernement et les espaces de coworking qui font partie des mouvements de tiers-lieux lié à l'innovation, la « start-up nation » avec des business économiques éprouvés. Et les tiers-lieux qui sont vraiment des lieux intermédiaires, un peu plus ruraux et qui ont moins cette notion de rentabilité économique, plus axés sur le lien social, l'impact social et environnemental et l'humain avec la possibilité de justement dynamiser des lieux abandonnés, par exemple.

Cela se reflète selon lui énormément dans les définitions qui sont données et qui sont d'ailleurs travaillées avec tous les tiers lieux. Pour le Talus, qui est un lieu hybride, Hippolyte considère qu'ils parlent le langage institutionnel mais que le tiers-lieu demeure une structure associative. Il a l'impression qu'il y a vraiment deux mouvements, un tourné vers le lien social et l'associatif non lucratif et un tourné vers l'entrepreneuriat et le business.

Hippolyte ne sait pas si on peut parler d'entrepreneuriat, mais il y a des porteurs de projets qui peuvent venir au Talus, des containers sont mis à disposition. L'idée est qu'ils font ce qu'ils veulent dans les locaux, il s'agit principalement de projets autour du réemploi, des projets socio culturels, des artistes. La modalité est financièrement légère : une adhésion structure à 60€ l'année, plus une participation aux charges d'une centaine d'euros. La contrepartie, au-delà de ça, est une contrepartie en nature, ce sont des animations pour faire vivre le lieu et le dynamiser. Le but n'est pas de proposer une résidence, mais de recouvrir les charges et dynamiser le village et donc le territoire, car il s'agit d'initiatives locales.

La volonté du Talus est de faire du village un lieu où il y a plusieurs porteurs de projets en mode collaboratif, il existe des règles d'usage partagé qui sont construites au fil du temps, mais cela peut être long. Il y a une volonté de collaboration entre les différents acteurs et de complémentarité aussi entre les différents porteurs de projets.

Enfin, nous avons demandé à Hippolyte ce qu'il pensait de l'essor des tiers-lieux et de la dynamique actuelle.

Il pense que le tiers-lieu est un outil qui répond à plein de problématiques sociétales actuelles, à la fois écologiques, d'expérimentation, de démonstration sociale, de refaire société et de revivre ensemble, et de justement créer un peu des communs (sans parler du commun communautarisme qui est naturel mais qui peut éloigner les gens les uns des autres sur plein de sujets et pour plein de raisons).

Les tiers-lieux peuvent être des lieux fédérateurs et ils sont de plus en plus reconnus. Il y a des travaux qui sont menés, il y a un groupement d'intérêt public qui a été monté pour faire valoir les tiers-lieux : il y a des volontés de changer la législation pour justement favoriser l'émergence des

tiers-lieux, des réseaux qui se mêlent sur l'intégralité du territoire qui se déclinent en région, etc. Il y a une volonté de coconstruire ensemble des projets. De plus, les publics sont assez intéressés par la diversité. Il y a forcément un tiers-lieu qui peut plaire et il y a une appréciation du côté transitoire au niveau sociétal et temporel.

Hippolyte pense que le modèle des tiers-lieux est amené à se diversifier, il y a des embûches sur la route, notamment sur le financement, sur le modèle économique et sur plein de questions techniques et opérationnelles. Malheureusement, beaucoup de projets vont certainement mourir alors que ce sont de beaux projets, il faudra attendre une sorte de politique de reconnaissance et de favorisation des tiers-lieux. Il pense que les tiers-lieux fonctionnent sur plein de thématiques, que ce soient des thématiques numériques, culturelles, ou encore nourricières et qu'ils vont être amenés à se développer en milieu rural. En effet, il y a une dynamique aussi dans les territoires ruraux pour redynamiser les campagnes.

Le tiers-lieu est aussi un outil qui permet un mode de vie alternatif ou du moins un retour aux sources, mais avec des outils adaptés. Ceci est lié au contexte économique, social et politique de la France, selon lui.

Pour résumer, les points clés à retenir de cet entretien sont :

- **Le tiers-lieu comme lieu de rencontres grâce aux multiples activités proposées (chantiers d'insertion, jardinage...)** ;
- **Le tiers-lieu comme lieu socio-culturel local qui permet de palier à un manque ;**
- **Le tiers-lieu comme point d'ancrage territorial notamment pour les publics empêchés difficile à capter (manque de confiance, défiance...)** ;
- **Le tiers-lieu comme outil de mise en valeur des porteurs de projets locaux.**

Les Ateliers Eclairés

Les Ateliers Eclairés – Strasbourg (67) – Noé Milési, Responsable des ateliers éclairés

Les Ateliers Eclairés est un tiers-lieu créatif, dans lequel conception et production via un ordinateur, arts visuels et technologiques et artisanat se mélangent. Il s'agit d'un *Makerspace* géant. Les 3 bâtiments, appartenant dans le passé à la Coopérative de Strasbourg et devenus friche industrielle, abritent un espace de coworking orienté culture et arts numériques, une salle pour les événements, une salle de concert, un fablab avec des ateliers collectifs et privés, ainsi qu'un grand jardin. Cet espace appartient à la ville et est loué à l'association des Ateliers éclairés par bail de 10 ans.

Le lieu est occupé par 17 résidents qui sont locataires des lieux et qui pratiquent des activités variées : designer, street artistes, concepteurs de vélos, ONG, éditeurs de magazines, typographes, compositeur... Ces résidents paient un loyer pour profiter de l'espace et proposent des activités ou formations lors des heures d'ouverture au grand public : du mercredi au samedi de 14h à 19h.

L'interview sur ce tiers-lieu a été réalisée avec Noé Milesi, responsable des Ateliers éclairés. Une de ses missions est de coordonner les différents acteurs du lieu et notamment, les résidents pour leur donner envie de travailler ensemble, de partager leur travail avec le Grand public, de développer des projets avec différents acteurs du territoire et les aider à créer du lien. Ce rôle important au sein des Ateliers Eclairés rend l'entretien avec Noé très intéressant pour nos recherches.

Pour commencer, Noé nous évoque l'importance de la diversité des activités et des formations proposées par le lieu. Cette diversité provient dans un premier temps des résidents, en effet, ils ont des activités très diverses comme nous l'avons remarqué plus haut. Noé nous explique que c'est une volonté de leur part que chaque résident puisse apporter quelque chose et qu'il n'y ait pas de concurrence entre résidents (pour éviter les conflits d'intérêt lors d'appel à projets notamment). Les résidents proposent donc chacun des activités différentes : les typographes proposent des ateliers de typographies, les artisans qui fabriquent des vélos font des conférences autour des voyages à vélo, l'école de skate propose des événements, les éditeurs de magazines culturels proposent des ateliers écritures... Chacun partage sa pratique. De plus, les activités sont de nombreuses formes : des formations, des workshops, des ateliers, des conférences... Ainsi, la dynamique du « Faire » est mise en place grâce aux résidents.

Noé nous explique ensuite que de ces activités diverses découlent un public très varié. En effet, le tiers-lieu tente de se faire une place sur le territoire en s'appuyant sur les acteurs déjà en place. Un des publics du tiers-lieu, ce sont les particuliers qui viennent utiliser les machines pour faire des projets personnels ou entrepreneuriaux ou qui viennent participer à des activités ou des

formations. Ce public est un public déjà sensibilisé au « Faire ensemble » et souvent de classes moyennes à supérieures. Noé nous cite le cas de 2 retraités qui viennent sculpter du bois de manière hebdomadaire. Ces publics sont intéressés par les ateliers et/ou formations, comme les formations sur la fabrication de sneakers par exemple. Un autre public, ce sont les écoles d'art et/ou d'architectures, il s'agit de partenariats établis entre les 2 acteurs. Il s'agit de leur cœur de cible d'après Noé. Il nous cite en exemple, un workshop a été organisé récemment pour une école de designers par un des résidents (AV Extended), le but était de travailler sur du vidéo mapping et de la projection sur maquette. Une véritable occasion pour les étudiants de découvrir de nouvelles techniques en utilisant des machines et logiciels spécifiques. Enfin, le dernier public, qui est le plus dur à intégrer au projet, ce sont les personnes qui habitent autour du lieu. Dans un premier temps, le quartier étant en rénovation, il y a pour l'instant peu d'habitants, il y a donc un véritable enjeu à intégrer les nouveaux arrivants dès le début pour les habituer au lieu. Dans un deuxième temps, les Ateliers Eclairés sont également situés à côté d'un quartier pauvre de Strasbourg, le quartier Port du Rhin. L'idée est d'intégrer ces personnes au projet dès le plus jeune âge en passant par des centres socio-culturels ou directement en rencontrant les jeunes. Par exemple, Noé cite le travail de Thibault du *fablab* qui a aidé le secteur jeunesse du centre socio-culturel à imaginer et créer leur espace convivial. D'autres exemples sont, eux aussi, parlants : aide aux jeunes pour la course de caisse à savon inter-quartiers, fabrication d'objets à vendre pour financer un voyage... Le tiers-lieu souhaite répondre au mieux aux besoins de cette jeunesse et leur proposer des formations et activités concrètes (souvent gratuites) pour leur donner un maximum envie de venir et de nouvelles perspectives.

Cette notion d'ancrage sur le territoire a permis à Noé de nous en dire un peu plus sur ce point. En effet, pour lui, un tiers lieu doit nécessairement s'ancrer dans son territoire et s'appuyer sur les acteurs locaux : citoyens, artisans, porteurs de projets... Lorsqu'on lui demande la définition du tiers-lieu, Noé explique que pour lui un tiers-lieu n'est pas simplement un espace de coworking, c'est un espace de fabrication ouvert au public. Il explique que finalement il compare les tiers-lieux aux centres socio-culturels, aux maisons de la jeunesse, ce n'est pas un concept nouveau.

Par la suite, Noé nous explique l'importance du lien social dans ces lieux : « sans lien social, il n'y a pas de tiers-lieux ». Nous comprenons également que pour lui, le lien social passe notamment et surtout par le partage de techniques et d'expériences, ainsi que par l'apprentissage. Il reprend l'exemple des retraités qui sculptent le bois, ces personnes ne connaissaient pas le dessin sur ordinateur et ont été formés par des jeunes, en retour ils leur ont montré la sculpture sur bois. D'après Noé, c'est un bon moyen pour que les personnes échangent et se rencontrent. C'est l'intérêt du tiers-lieu ; faire ensemble ! Cette notion d'apprentissage et de partage des connaissances rassemble l'ensemble des acteurs des Ateliers éclairés, que ce soient les résidents, le grand public, les jeunes du

quartier du Port du Rhin, les centres socio-culturels environnants...

Puis, Noé énonce aussi la mise en place de valeurs communes, en apprenant des uns et des autres, des valeurs et des croyances communes se mettent en place. Par exemple, les deux retraités cités plus haut, ont revu leur vision de la jeunesse actuelle, en effet, il ne s'agit pas de jeunes fainéants. Aussi, en apprenant à faire les choses par eux-mêmes, les personnes sont plus conscientes des procédés de fabrication et de la valeur des choses. Par exemple, un atelier de création de sneakers à 800€ paraît cher au début mais lorsque les stagiaires mettent en perspective le coût du matériel et le temps de fabrication, alors ils remettent de la valeur sur l'objet. Cela leur permet de réfléchir à la surconsommation, aux marques discount, à la qualité des produits, au réemploi, au tri... Ce sont des valeurs qui vont s'ancrer dans les utilisateurs et auxquelles tous peuvent adhérer, créant ainsi une communauté.

Enfin, Noé conclut sur deux derniers points reprenant les limites vues dans d'autres entretiens. Il ne souhaite pas que son lieu soit éphémère, l'engagement présent dans le lieu n'est possible que sur du long terme. Et il déplore également la fragilité économique d'autres tiers-lieux. En effet, la dépendance de certains peut entraîner des conséquences sur les autres. Par exemple, un tiers-lieu financé par des subventions publiques à foison pourra proposer des tarifs largement inférieurs à des tiers-lieux se finançant plus par de l'auto-financement (location d'espace, vente de produits ou services...), ce qui pourrait être préjudiciable pour le tiers-lieu avec un business plan plus stable. De plus, cette dépendance n'est pas souhaitable à long terme, selon lui. Cela implique de la précarité pour l'ensemble des tiers-lieux.

Pour résumer, les points clés à retenir de cet entretien sont :

- **Le tiers-lieu comme lieu d'activités diverses portées par les résidents eux-mêmes ;**
- **Le tiers-lieu comme lieu d'accueil de publics diversifiés, notamment les publics empêchés ;**
- **Le tiers-lieu comme point d'ancrage du territoire ;**
- **Le tiers-lieu comme vecteur de lien social par le biais du partage et de l'apprentissage ;**
- **Le tiers-lieu comme créateur de valeurs communes et de communautés.**

Kaleidoscoop

Kaleidoscoop – Strasbourg (67) – Alexiane Javelot, en service civique à Kaleidoscoop

« Situé sur le site de la COOP à Strasbourg, Kaleidoscoop accueille bureaux, espaces de coworking, centre de coopération transfrontalier, salles événementielles, café, boutique responsable et incubateur. Kaleidoscoop œuvre dans trois domaines : emploi, solidarité et écoresponsabilité. Les missions du tiers-lieu :

- valoriser l'Économie Sociale et Solidaire et l'innovation sociale,
- accompagner les créateurs d'entreprise,
- faciliter la coopération entre les acteurs de l'emploi et les entrepreneurs,
- favoriser l'emploi à l'échelle transfrontalière,
- encourager les pratiques écoresponsables,
- promouvoir la participation et l'engagement citoyen.

Kaleidoscoop s'installe dans un bâtiment construit au Port du Rhin par la COOP Alsace en 1911, pour y installer des espaces de stockage, des archives et une boulangerie. Entreprise pionnière de l'économie coopérative, en plein développement à l'époque, la COOP achète petit à petit les terrains alentours pour y établir des espaces de production (café, pâtes, vin...) et de stockage, et finit par constituer un véritable quartier sur plus de 5 hectares.

Sur 3000m², le tiers-lieu s'organise autour d'une grande diversité d'espaces : des bureaux partagés, avec des salles de réunion mutualisées ; un espace de coworking ; une boutique responsable avec Emmaüs, Envie, et une dizaine d'acteurs locaux de l'Économie Sociale et Solidaire ; un espace dédié à la coopération transfrontalière ; un café avec terrasse et verrière ; des salles à louer pour des événements, des séminaires, des formations ; ainsi qu'un incubateur destiné à l'accompagnement des entrepreneurs réfugiés. » (www.kaleidos.coop)

Dans le cadre de cet entretien, nous avons rencontré Alexiane Javelot, en service civique à Kaleidoscoop.

Alexiane est normande, elle habite à Strasbourg depuis 5 ans, car elle fait ses études à Sciences Po et a fait une année de césure pour faire un service civique à Kaleidoscoop. Son contrat se terminait le lendemain, nous avons donc recueilli son avis « tout frais » sur ce tiers-lieu.

Le tiers-lieu s'appelle Kaleidoscoop, c'est un lieu de vie et de travail où la transition écologique, la dimension transfrontalière, ainsi qu'une autre manière de travailler sont mis en avant. La dimension écologique est très importante car Kaleidoscoop a réhabilité un bâtiment historique, l'ancienne coopérative d'Alsace. C'était l'ancienne administration et l'ancienne boulangerie, donc le tiers-lieu profite d'une grande cheminée dans le jardin, près de la terrasse du café.

La dimension transfrontalière est également très importante pour Kaleidoscoop, car le tiers-lieu se situe à 2 arrêts de tramway de l'Allemagne. Donc le tiers-Lieu est à Strasbourg, mais tout proche de Kehl, en Allemagne.

Enfin, la dimension de travailler autrement est essentielle parce que le tiers-lieu est un lieu de travail. Il y a des structures différentes qui interagissent, qui se rassemblent dans un grand *open space* à Kaleidoscoop.

Et donc aujourd'hui, qu'est-ce qu'on y trouve à Kaleidoscoop ?

Le premier étage est réservé aux travailleurs. Il y a deux espaces de bureaux partagés, c'est donc assez grand. Un *open space* où des travailleurs et travailleuses, des grandes structures, des associations (beaucoup issues de l'économie sociale et solidaire, mais aussi des indépendants) peuvent venir louer un bureau pour un minimum d'un an. Le tiers-lieu n'est pas au maximum de ses capacités, car il a seulement ouvert en janvier. A terme, ce seront environ 80 travailleurs qui seront dans ces *open spaces*. L'espace de coworking, quant à lui, est beaucoup plus flexible, car ce sont des visiteurs qui viennent à la demi-journée jusqu'à 1 mois, 2 mois ou 3 mois, le tarif est donc fixé en fonction des besoins.

Il y a également une cuisine partagée, qui est vraiment un lieu de convivialité. C'est un grand espace avec des canapés, des salles un peu plus intimes et il y a tout ce qu'il faut, un lave-vaisselle, une gazinière... Dans cette cuisine sont organisés des petits événements, comme des repas partagés. Une cheffe peut par exemple venir cuisiner pour tout le monde. Le but est de mettre en place des petites activités pour créer un collectif.

Au rez-de-chaussée, l'accès est quant à lui plutôt réservé au grand public avec des salles événementielles qui sont à la location. Tout le monde peut louer les salles, mais elles sont surtout dédiées à des événements professionnels, comme des séminaires, des projections, des débats, ou encore des conférences. Il existe également un espace de ressources transfrontalier pour vraiment incarner ce côté franco-allemand du tiers-lieu. Ce lieu ressource transfrontalier est géré par la maison de l'emploi et donc c'est une association qui, en amont de pôle emploi, oriente des personnes qui sont éloignées de l'emploi vers différentes ressources nécessaires pour qu'une personne qui a envie de

travailler n'ait pas de barrière de la langue pour travailler soit en Allemagne, soit en France. Le but est d'essayer de dépasser cette auto-censure.

Le café ouvrira septembre et il y a également une boutique de l'économie sociale et solidaire. Plein de structures vendent des objets, denrées ou vêtements éthiques, bio, de seconde main, ou encore provenant de l'économie circulaire. Il y a par exemple Emmaüs, des jus de fruits, des terrines et des tartinades sont faits à base de produits invendables, donc récupérés au lieu d'être jetés. Au-delà d'être un magasin, c'est aussi un atelier. Il y a des événements organisés régulièrement., comme apprendre à consommer autrement ou réparer son vélo (le vélo est très utilisé à Strasbourg).

Kaleidoscoop a été inauguré la semaine du 9 au 14 mai 2023 avec divers événements organisés en interne, avec les structures qui y sont actuellement installées, les colocataires. Le tiers-lieu est ouvert tous les jours pour les résidents des bureaux, du mardi au samedi pour les visiteurs de la boutique solidaire et le café n'a pas encore d'horaires d'ouverture de fixées.

Alexiane soutient que le tiers-lieu, à travers ses différents espaces, permet d'avoir des moments de partage au-delà de ses collègues de travail proches, de découvrir d'autres personnes qui deviennent finalement des collègues ou amis et qui travaillent dans des domaines totalement différents. Il y a une dimension associative avec la maison de l'emploi, mais également des ressources humaines, une éditrice, une sociologue, une dame qui travaille dans la chimie verte... De nombreux profils très différents sont amenés à se rencontrer et c'est très intéressant.

Kaleidoscoop est une SCIC, une société coopérative d'intérêt collectif, ce qui veut dire que la structure ne fait pas de profit, il n'y a pas d'actionnaires. Tout l'argent qui est gagné est réinvesti dans le lieu et permet de payer les charges et les salaires. Kaleidoscoop loue le bâtiment, il n'en est pas propriétaire.

Quel est le modèle économique de Kaleidoscoop ?

Alexiane énonce que la principale source de revenus provient de la sous-location des espaces, que chaque colocataire paye un loyer et que ces loyers ne vont pas « dans la poche » d'actionnaires. Ils servent à payer le propre loyer de Kaleidoscoop, ses charges, ainsi que le salaire des 4 salariés qui y travaillent à plein temps. Alexiane précise que si un jour il y a du bénéfice (ce qui n'est absolument pas le cas pour l'instant) ce sera pour créer des événements et faire vivre le lieu.

Nous avons interrogé Alexiane sur les types de liens sociaux que les personnes peuvent créer à Kaleidoscoop et quelles sont les visiteurs ciblés (en sachant que le tiers-lieu a ouvert récemment).

Le lien social qu'on peut mettre en avant pour l'instant, c'est celui qui est construit avec les colocataires. Selon Alexiane, un lien très fort a été créé entre les différentes personnes qui vivent au sein du tiers-lieu au quotidien et travaillent dedans. Pour ce qui est du public cible, trois ont été identifiés.

Le premier public serait le public « bobo » de Strasbourg, provenant du centre-ville. Le but est de motiver les gens à prendre leur vélo avec leurs enfants et de venir découvrir les activités et la programmation de Kaleidoscoop, en plus de la boutique solidaire.

Le second public, très important, serait formé par les habitants du quartier. Des immeubles avec environ 200 logements ont récemment fait surface dans le quartier, mais il n'y a rien d'autre, Kaleidoscoop est donc pionnier. Le tiers-lieu est desservi par le tramway, mais y a quand même 10 minutes de marche après. Cet espace de la ville est en construction. Dans 10 ans, ce sera probablement un nouveau centre-ville, mais pour l'instant, c'est en développement et donc Kaleidoscoop répond également à cette attente des habitants qui viennent s'installer et qui disent « il n'y a rien ici ». Deux autres habitations sont en cours de construction et donc d'ici 2024 il y aura encore entre 200 et 300 habitants de plus.

Le dernier public cible, dans le but de dynamiser le territoire concerne les habitants du quartier prioritaire de la ville (QPV) d'à côté, qui concentre énormément de pauvreté, plein de problèmes sociaux, avec tout ce qu'on peut imaginer (pauvreté et chômage, trafic de drogue...).

Alexiane nous explique qu'il y a pas mal de problèmes que la ville a identifié, qu'elle essaye par conséquent de vraiment dynamiser ce quartier et de mettre en place des moyens pour essayer de permettre à celui-ci de se développer plus sereinement. Kaleidoscoop est donc installé juste à côté. Il y a un chemin de fer qui sépare le tiers-lieu de ce quartier. Kaleidoscoop se situe dans le quartier « Coop » (le quartier de l'ancienne coopérative d'Alsace) et à côté, il y a le quartier historique du port du Rhin. Il existe cette ligne de chemin de fer qui sépare symboliquement ces deux quartiers. L'objectif du tiers-lieu est de montrer que toutes ces personnes sont totalement les bienvenues et qu'il y a un accueil inconditionnel, que ce soit juste pour s'asseoir au café sans consommer, que ce soit pour réparer son vélo, etc. Il faut que les personnes se sentent libres et qu'elles se sentent chez elles et c'est pour ça qu'à terme, le but est d'axer la communication sur la sensibilisation écoresponsable, et faire des ateliers, des partenariats. Kaleidoscoop travaille d'ailleurs beaucoup avec le centre socioculturel du quartier du port du Rhin. Essayer de rassembler tous ces publics est l'objectif. Alexiane nous confie qu'ils ont conscience que ce ne sera pas chose facile. Ils ont conscience que

dans le quartier du port du Rhin, il existe encore ces barrières psychologiques et que souvent, ce sont des personnes qui ont un peu du mal à sortir de leur quartier.

Lors de la semaine inaugurale, le tiers-lieu a réussi à mixer tous ces publics, à faire des ateliers spécifiquement avec le centre socioculturel qui amenait des enfants qui étaient en périscolaire à Kaleidoscoop et ensuite certains sont revenus avec leurs parents parce qu'ils avaient adoré une exposition ou bien aimé la boutique. C'est vrai que c'est encore le début de l'aventure Kaleidoscoop, mais Alexiane et l'équipe ont conscience qu'il va falloir creuser énormément pour pouvoir permettre à ces personnes de venir.

Nous avons demandé à Alexiane comment Kaleidoscoop compte intégrer les Allemands à la démarche, la dimension transfrontalière étant très importante pour le tiers-lieu.

Alexiane nous révèle qu'il y a cette facilité à Strasbourg que beaucoup de gens parlent allemand et que les Allemands frontaliers parlent français. Quand on est à Strasbourg, il y a beaucoup d'Allemands, tout est traduit, des panneaux de signalisation à la signalétique plus généralement. A Kaleidoscoop l'accessibilité franco-allemande à l'intérieur est favorisée car tout est traduit.

Ensuite, la mairie de Kehl est un des membres de la gouvernance du tiers-lieu. Alexiane avance que Kaleidoscoop ne se revendique pas seulement tiers-lieu transfrontalier, que le tiers-lieu bénéficie de fonds de la ville allemande et que ce serait une grande première en France. Pendant la semaine inaugurale, il y avait des ateliers avec la « *Kunstschule* » de Stuttgart (l'école d'art) et donc il y avait des intervenantes et des intervenants allemands qui sont venus. Le but notamment était de trouver des moyens de faire des groupes mixtes français-allemands et de dépasser la barrière de la langue. Plein d'ateliers ont été organisés, notamment des ateliers manuels où parler la même langue n'est pas nécessaire. Les gens arrivent à se faire comprendre.

En résumé, le fait que les Allemands ne puissent pas être les bienvenus à Kaleidoscoop serait impensable pour Alexiane, tant l'identité franco-allemande est ancrée dans la ville. Cela permet, à petite échelle, de créer du lien social entre deux pays, entre la France et l'Allemagne.

Nous avons ensuite interrogé Alexiane sur sa vision des tiers-lieux, sur sa définition.

Alexiane pense que Kaleidoscoop est effectivement un tiers-lieu mais elle aime bien appeler ça aussi un lieu alternatif, c'est à dire qui propose une variante, un lieu un peu plus « expérimental » qu'un lieu « normal ».

Alexiane considère que dans un tiers-lieu, il y a une vision publique / privée, donc soit une entreprise privée, soit une structure publique avec des fonctionnaires, avec des horaires « précis »,

etc. et que le tiers-lieu vient un peu mixer ces différents modèles, c'est à dire qu'il faut tenir un modèle économique hybride avec des investisseurs privés et publics. Cela forme une sorte de fusion entre deux univers pour créer une troisième proposition, qui n'est pas trop institutionnelle, pas trop anarchiste non plus, mais un mixte des deux. Alexiane le voit comme une sorte de « troisième chose ». On oppose systématiquement deux contrats, on va dire anarchiste ou institutionnel, on va dire privé ou public, on va dire, gauche ou droite, à Kaleidoscoop, ils essaient de mélanger tout ça et de proposer une troisième alternative.

Alexiane voit les choses de cette manière, mais admet qu'il est compliqué d'expliquer ce qu'est un tiers-lieu, notamment à ses proches, elle parle de lieu alternatif.

Pour revenir sur le lien social, nous avons demandé ce qu'Alexiane pensait du lien social au sein des tiers-lieux.

Alexiane pense que le lien social, n'est autre que l'objectif même du tiers-lieu. Selon elle et les employés de Kaleidoscoop, dans les lieux normaux, la fibre humaine avait été en partie perdue. Elle imagine le lien social comme des interactions entre humains, entre individus et donc remettre l'humain au centre et ensuite faire graviter tout le reste autour. Pour elle, c'est ce qui fait notamment la force de l'économie sociale et solidaire. Penser à l'économie, mais mettre d'abord l'humain au milieu. Faire en sorte que les gens soient bien rémunérés, faire en sorte qu'il n'y ait pas de multi-profits, d'esclavagisme ou quoi que ce soit. Faire attention au choix des produits.

Le but est de faire attention à la valeur de l'humain pour ne pas le déposséder de son être et dans le tiers-lieu c'est pareil dans le travail. Selon Alexiane, le travail à la base, ce sont des rencontres et donc ce qui est fait à Kaleidoscoop, c'est que plein de structures se rencontrent. Elles se débrouillent avec leur espace et Alexiane et l'équipe ont pu observer qu'effectivement les gens, ils cohabitent les uns avec les autres et qu'il y a finalement une ambiance de colocation. Essayer d'arrêter cette tendance du monde de travail, chacun derrière son bureau, avec son ordinateur, une porte, une fenêtre. Les gens sont incités à discuter entre eux naturellement. Remettre l'humain au centre de l'économie, du social et du travail.

Pour clôturer l'entretien, nous avons demandé à Alexiane ce qu'elle pensait de l'essor actuel des tiers-lieux et si elle pensait que c'était une bonne chose.

Alexiane nous confie qu'elle est un peu mitigée parce qu'elle adore les tiers-lieux, mais plus il y en a, plus ça veut dire qu'il y a un désengagement de l'institutionnel et du public. Les services publics sont notamment délégués en quelque sorte. Elle trouve donc ça à la fois génial qu'il y ait plein de lieux alternatifs, mais il y a certains tiers-lieux qui vont remplacer des services publics, des

magasins sont désertés, comme la poste par exemple, en effet il y a plein de tiers-lieux qui proposent des services de réception de colis. Alexiane trouve dommage qu'un tiers-lieu vienne prendre le rôle d'un service public. Elle va même jusqu'à penser que c'est dangereux, qu'il y a un gros manquement de la part de l'État. Alexiane est très mitigée par rapport à cette question, notamment dans le secteur culturel. Elle trouve super qu'il y ait plein de tiers-lieux qui proposent des résidences pour les artistes, qui proposent des ateliers, mais c'est aussi le rôle de l'État de mettre normalement de l'argent pour que ces artistes puissent fonctionner sans que les-tiers lieux aient besoin d'aller chercher aussi des investisseurs privés pour pouvoir leur donner des opportunités. Elle pense qu'il y a une ambivalence en fait des tiers-lieux, qu'il faut faire attention qu'il n'y ait pas une explosion des tiers-lieux, parce que cela voudrait dire qu'il y aurait un gros manquement de l'Etat par rapport aux fonds qu'il fournit aux territoires.

Alexiane finit en nous disant qu'elle pense qu'elle est là, la problématique de notre mémoire, c'est comment les tiers-lieux viennent pallier ce manque de lien social qui n'est plus créé par l'État ou qui n'est plus forcément créé automatiquement. Elle voit les choses de cette façon. Le lien social, il faut le faire vivre, l'entretenir et donc il y a des nouveaux lieux comme les tiers-lieux qui apparaissent pour dire « hop, il manque de lien social, si on essayait un truc ? ».

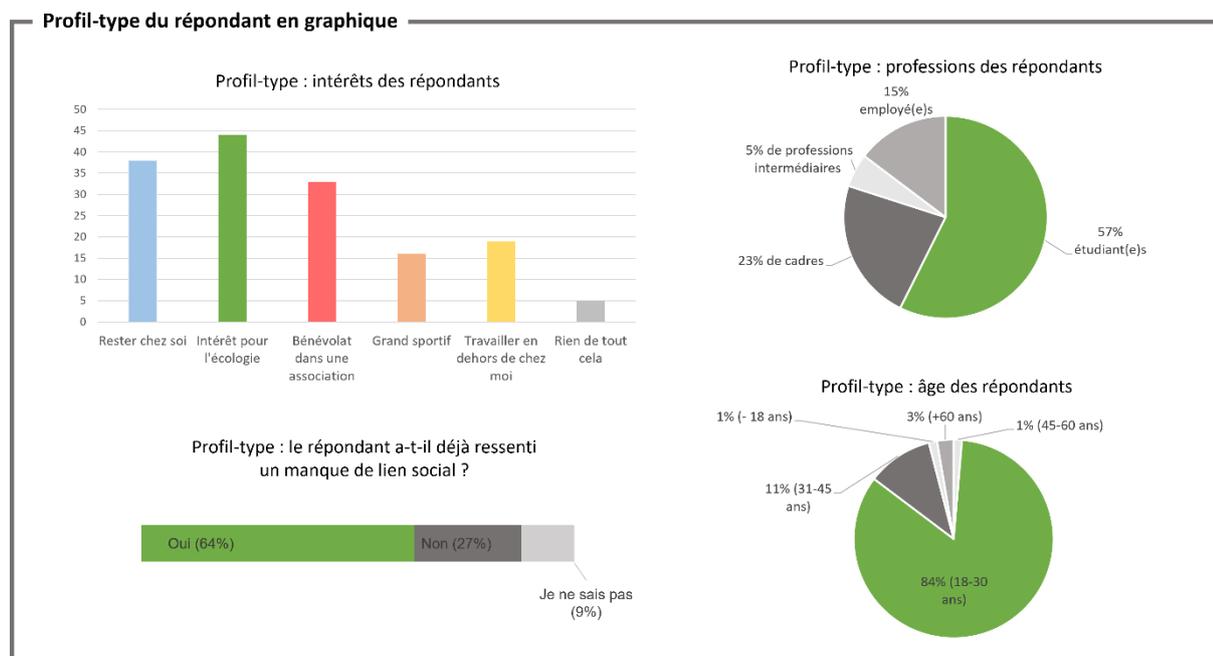
Pour résumer, les points clés à retenir de cet entretien sont :

- **Le tiers-lieu comme lieu d'activités diverses portées par les associations colocalitaires ;**
- **Le tiers-lieu comme outil pour dynamiser un quartier prioritaire ;**
- **Le tiers-lieu comme lieu de mise en relation de personnes diverses et variées qui prône le partage, la convivialité et l'expérience ;**
- **Le tiers-lieu comme lieu de vie qui remet l'humain au centre.**

Le questionnaire

Nous avons eu 77 répondants pour notre questionnaire. Deux de ces répondants n'ont pas répondu correctement à la question de sécurité. Nous étudierons les réponses en écartant ces deux personnes, il s'agit donc de 75 répondants anonymes qui feront l'objet de notre étude auprès de particuliers.

Commençons par définir la personne-type qui a répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un étudiant ou d'une étudiante (57% des répondants) âgé(e) de 18 à 30 ans (85% des répondants) qui a un intérêt prononcé pour le développement durable (57% des répondants) et qui est ou aimerait être bénévole dans une association (44% des répondants). Il s'agit également d'une personne qui aime passer du temps chez elle (52% des répondants). Enfin, il s'agit d'une personne qui a déjà ressenti un manque de lien social au cours de sa vie (64% des répondants).



Le profil-type du répondant est donc une personne jeune sensibilisée aux enjeux sociaux et environnementaux, qui aime aussi passer du temps chez elle. Cette population semble avoir déjà ressenti un manque de lien social.

Passons ensuite, à la deuxième partie du questionnaire : le lien social. Comme nous l'avons vu précédemment, les répondants du questionnaire sont une majorité à avoir déjà ressenti un manque de lien social au cours de leur vie (64% des répondants). Toutefois, ils sont mitigés sur le fait que ce manque de lien social ait été décuplé récemment, en effet, 52% des répondants pensent que le manque

de lien social se fait plus sentir actuellement, alors que 42% ne le pensent pas.

Nous avons également voulu comprendre où les répondants créent du lien social. Dans le questionnaire, nous proposons 5 lieux propices à la création de lien social et nous demandions aux répondants de les classer selon s'ils ont plus ou moins d'interactions. Voici les 5 propositions :

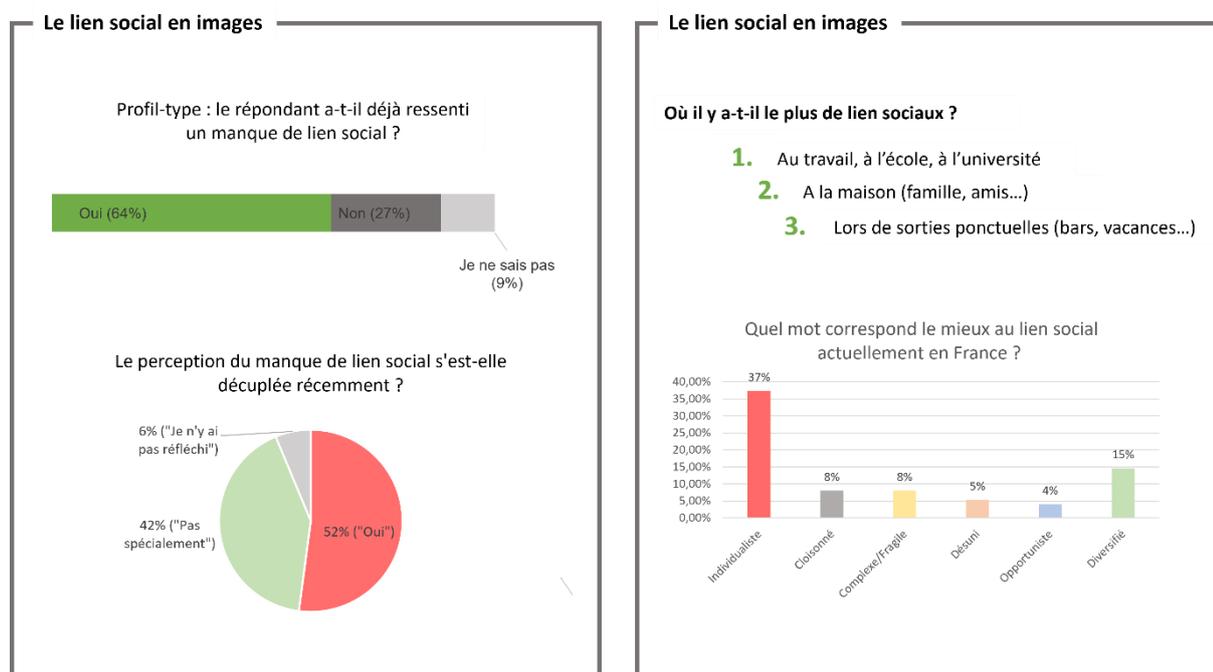
- A la maison (famille, amis...) ;
- Sur internet (jeux vidéo, communautés, réseaux sociaux...) ;
- Au travail / à l'école / à l'université ;
- Lors de mes activités régulières (sport, musique, loisirs...) ;
- Lors de sorties diverses et ponctuelles (bars, vacances...).

Les résultats sont assez homogènes, puisque 75% des répondants classent la réponse « Au travail / à l'école / à l'université » en premier ou second et 65% des répondants classent la réponse « A la maison (famille, amis...) » également en premier ou second. On peut donc comprendre facilement qu'ils ont plus d'interactions sociales via leur cercle très proche (famille et amis) ainsi que via leur cercle professionnel. Pour le reste des résultats, en troisième vient la réponse « Lors de mes sorties diverses et ponctuelles (bars, vacances...) », en quatrième la réponse « Lors de mes activités régulières (sport, musique, loisirs...) » et en cinquième la réponse « Sur internet (jeux vidéo, communautés, réseaux sociaux...) ». On comprend donc également que les liens sociaux sont plus présents dans la vie réelle que dans le monde virtuel.

Enfin, nous avons voulu savoir ce qu'ils pensaient du lien social en France à l'heure actuelle. Cette question permettait aux répondants d'écrire une réponse libre, les réponses sont donc diverses. Il s'agit toutefois souvent d'adjectifs, essayons de les étudier selon si l'adjectif est plutôt péjoratif, neutre ou mélioratif. 79% des répondants ont répondu un adjectif plutôt péjoratif : individualiste, fragmenté, catastrophique, cloisonné, désuni... 19% des répondants ont répondu un adjectif plutôt mélioratif : bon ou diversifié, et 3% des répondants ont proposé un adjectif neutre : transformé ou « de plus en plus sur les réseaux ». Dans un deuxième temps, essayons d'étudier les groupes d'adjectifs qui reviennent le plus souvent. 37% des répondants s'accordent à dire que le mot qui caractérise le mieux le lien social en France actuellement est le mot « Individualisme ». D'autres mots aussi ont fait écho dans le questionnaire : 8% estiment que le lien social est cloisonné, 8% pensent qu'il est complexe et/ou fragile, 5% que le lien social est « désuni » et 4% le qualifie d'opportuniste. Remarquons toutefois, que 15% des répondants estiment que le lien social en France est diversifié, il s'agirait plutôt d'un adjectif mélioratif.

Ces résultats permettent d'établir un constat, selon nos répondants il semble bel et bien exister une

crise du lien social. En effet, les adjectifs utilisés pour décrire les interactions sociales sont plutôt péjoratifs et celui qui revient le plus souvent est « individualisme ».



Pour résumer, les lieux qui sont perçus comme proposant un grand nombre d'interactions sociales sont principalement la maison (famille et amis) et le travail. Toutefois, malgré ces lieux, la plupart des répondants ont déjà ressenti un manque de lien social au cours de leur vie mais cela ne s'est pas forcément décuplé récemment. Enfin, grâce à ce questionnaire nous pouvons confirmer que la crise du lien social n'est pas une légende aux vues des adjectifs utilisés pour le décrire.

Enfin, nous pouvons nous pencher sur la troisième partie du questionnaire, celle qui touche aux tiers-lieux. Nous avons voulu savoir si les répondants connaissaient les tiers-lieux : ils sont une majorité à savoir de quoi il s'agit (56% des répondants). Toutefois, cela veut dire que la notion de tiers-lieu reste obscure pour une bonne partie des personnes interrogées (44% des répondants). Nous avons donc proposé une définition de ces lieux à la suite de cette question. De plus, la majorité des répondants ne savent pas s'il existe un ou des tiers-lieux à proximité de chez eux (52% des répondants). Une preuve supplémentaire que les tiers-lieux ne sont encore que peu connus du grand public. Néanmoins, ils sont 42% à dire qu'un tiers-lieu est bien situé proche de chez eux et seulement 8% des interrogés disent ne pas avoir ce type de lieu à proximité. Ceci confirme le fait que les tiers-lieux sont de plus en plus présents dans le paysage. En ce qui concerne l'importance des liens sociaux dans les tiers-lieux, les répondants sont unanimes : 91% des répondants estiment qu'il est important de tisser des liens dans un tiers-lieu.

Mise à part, cette notion de liens sociaux, nous avons voulu en savoir plus également sur leur vision et sur ce qu'ils aimeraient trouver dans un tiers-lieu. Il s'agissait de réponses libres, que nous avons essayé d'analyser.

A la question « Quel mot ou expression vous vient en tête quand vous pensez aux tiers-lieux ? », voici les réponses que nous avons récoltées :

- 25% des répondants ont énoncé la notion du « Faire Ensemble » en utilisant les mots : solidarité, collaboration, cohésion, entraide, coworking... ;
- 20% des répondants ont énoncé les notions d'interactions et de rencontres en utilisant les mots : communauté, communication, échanges, liens sociaux, rencontres... ;
- 16% des répondants ont énoncé les notions de convivialité et de partage.

A la question « Avec votre connaissance actuelle des tiers-lieux, qu'aimez-vous y trouver ou qu'aimeriez-vous y trouver ? », voici les réponses que nous avons récoltées :

- 37% des répondants jugent important le fait que le tiers-lieu propose des activités diverses, variés et régulières, qu'il s'agisse de concerts, d'ateliers créatifs, de conférences... ;
- 35% des répondants souhaitent créer des liens, partager des expériences et rencontrer des profils variés ;
- 12% des répondants attribuent une importance au lieu en lui-même et à son ambiance, ils souhaitent trouver un lieu calme, réconfortant, confortable, ouvert...

Grâce à ces témoignages, nous remarquons que ce qui compte pour les répondants dans un tiers-lieu c'est d'agir ensemble que ce soit pour du travail, des projets personnels ou collectifs ou des activités plus oisives. Ce qui compte également pour eux, c'est de faire des rencontres, créer du lien et apprendre des autres personnes en rencontrant des profils très diversifiés dans le but de créer, pourquoi pas, une communauté. Et enfin, il est également important pour eux de se retrouver dans un lieu convivial et confortable propice au partage et à l'ouverture d'esprit.

Pour finir, nous avons interrogés les participants sur leur expérience au sein d'un tiers-lieu. Pour commencer, la majorité des répondants n'a jamais fréquenté de tiers-lieu (55% des répondants) et ceci pour trois raisons principales :

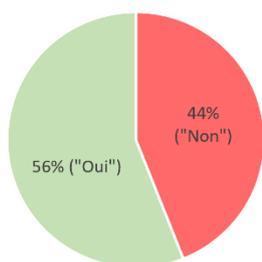
- 57% des répondants n'en n'ont pas eu l'occasion ;
- 23 % des répondants ne savaient pas de quoi il s'agissait ;
- 13% des répondants n'en ont pas à proximité de chez eux.

Les répondants qui ne sont jamais allés dans un tiers-lieu ne manque à priori pas de l'envie de le faire.

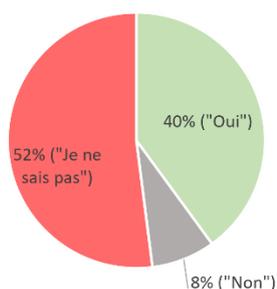
Passons aux personnes qui ont déjà fréquenté un tiers-lieu, elles sont donc 45%. La note moyenne attribuée à leur expérience est de 4,44/5, ce qui est une excellente moyenne. De plus, 71% d'entre eux disent avoir rencontré des personnes lors de leur(s) visite(s). Enfin, la fréquence de leurs visites est très hétérogène, 32% y vont au moins une fois par an, 18% y vont moins d'une fois par an, 1/4 y va au moins 1 fois par mois et le dernier quart y va au moins une fois par semaine.

Les tiers-lieux et les répondants en graphiques

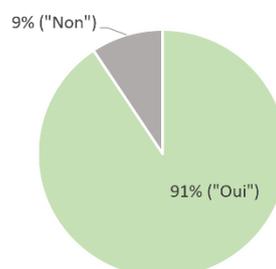
Savez-vous ce qu'est un tiers-lieu ?

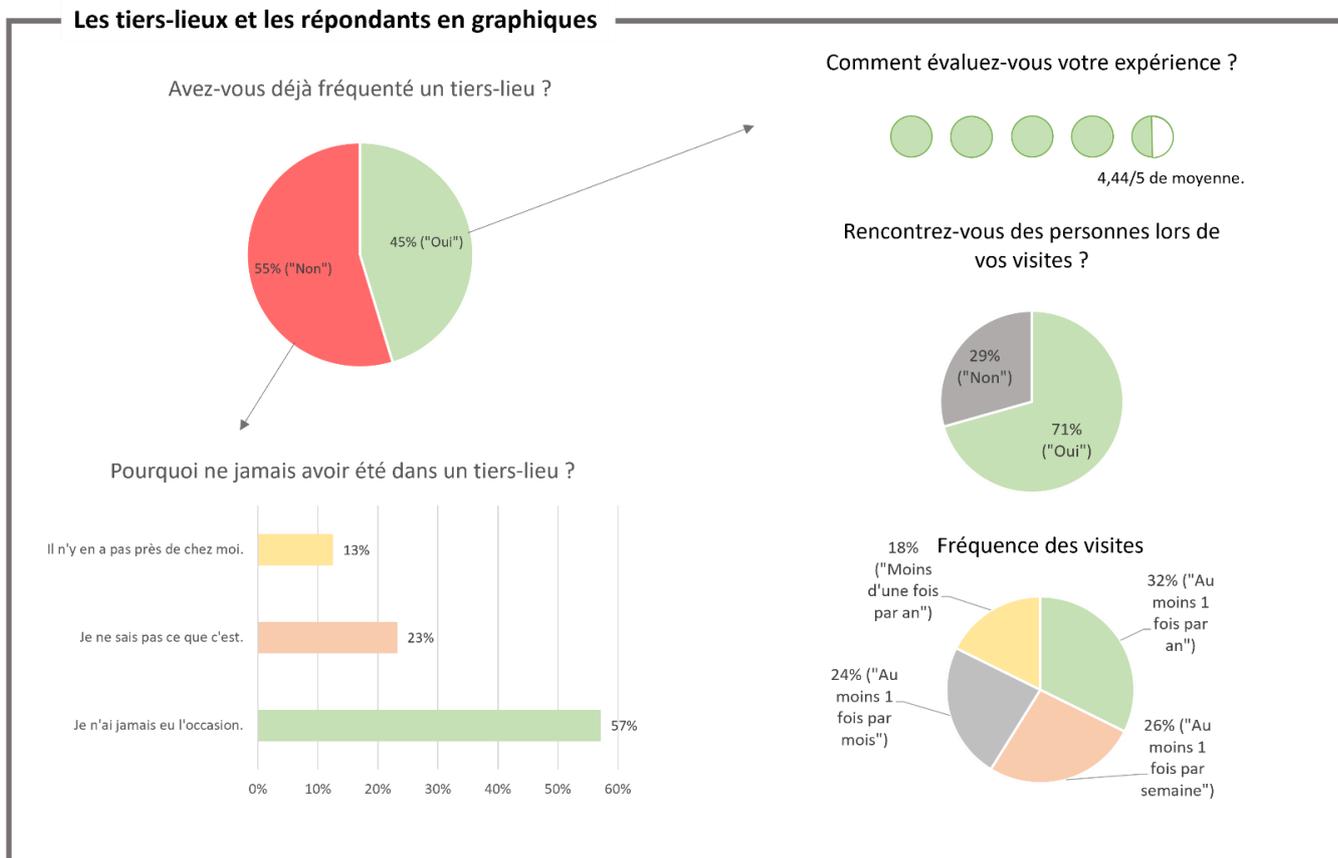
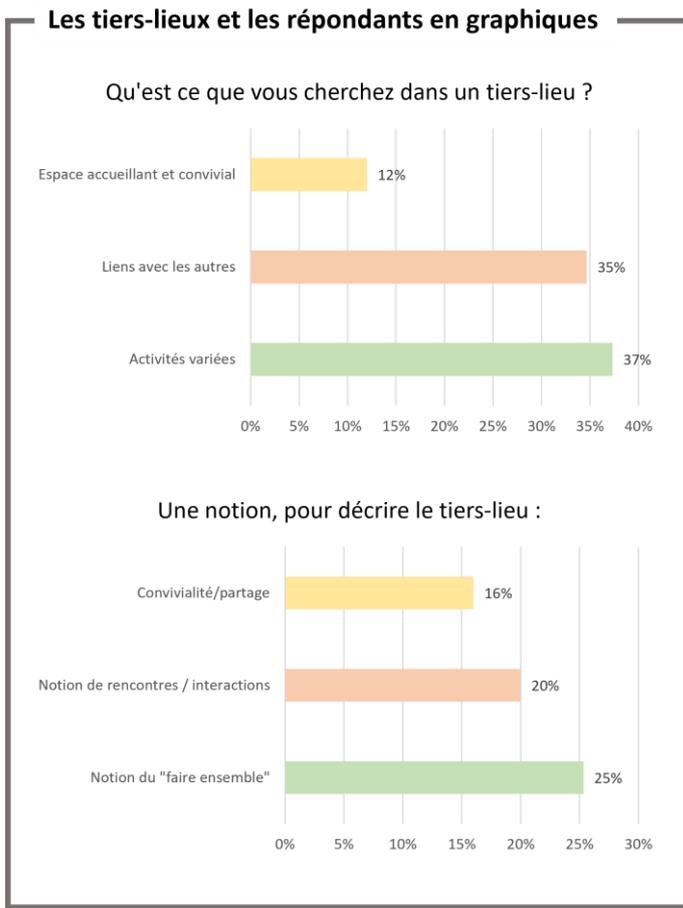


Avez-vous un tiers-lieu près de chez vous ?



Les liens sociaux sont-ils importants dans un tiers-lieu ?





Analyse et discussions

Rappel des hypothèses :

1. Le tiers-lieu est un espace favorable pour créer et entretenir le lien social, surtout vu le contexte actuel (pandémie, hausse du télétravail, bouleversements économiques...).
2. Les tiers-lieux sont surtout fréquentés par des individus vivants dans le quartier.
3. Les tiers-lieux permettent de créer des « liens faibles » mais pas tellement de « liens forts ».
4. Le lien social est plus fort dans des tiers-lieux plus animés et vivants. (le tiers-lieu est le reflet des individus qui l'animent et le gèrent : les liens sociaux sont favorisés par des activités ou animations diverses)

Hypothèse 1

Le tiers-lieu est un espace favorable pour créer et entretenir le lien social, surtout vu le contexte actuel (pandémie, hausse du télétravail, bouleversements économiques...).

Grâce aux interviews et au questionnaire, nous avons vu voir que le lien social est effectivement inhérent aux tiers-lieux et que ceci semble répondre à une attente des citoyens.

Nous avons interrogé cinq tiers-lieux très différents les uns des autres : le talus est un tiers-lieu d'urbanisme transitoire, les ateliers éclairés sont un *Makerspace*, Kaleidoscoop est un tiers-lieu transfrontalier dédié à l'ESS et aux différentes formes du travail, la Cité Fertile est un tiers-lieu créé autour de la Ville Durable et Coco Velten est un tiers-lieu qui lutte pour l'inclusion et propose des solutions de cohabitation. Ces lieux ne sont pas seulement différents dans leurs objectifs principaux, mais aussi dans leur structure (la majorité est constituée en association 1901, mais on trouve aussi des coopérative ou des collectifs d'associations), dans leur moyen de financement (certains utilisent presque exclusivement des aides de l'État, quand d'autres mettent en place un véritable *business plan*), dans les activités proposés (concerts, workshop, partenariats...), dans l'accueil du public (horaire d'ouverture, espaces proposés...). Cette grande diversité et cette unicité présentes dans chacun des tiers-lieux, nous montre qu'effectivement il est très difficile d'en donner une définition : il existe autant de définitions que de tiers-lieux. Toutefois, nous avons pu voir aussi que le tiers-lieu présentait des similitudes et notamment en ce qui concerne les liens sociaux. Pour l'ensemble des personnes interviewés, il ne fait aucun doute que tiers-lieu et lien social vont de pair. En effet,

certaines phrases « sans lien social, le tiers lieu n'existe pas » (Noé Milesi, Les ateliers éclairés) ou « le lien social, c'est l'objectif du tiers-lieu » (Alexiane Javelot, Kaleidoscoop) prouve qu'effectivement le tiers-lieu a pour vocation la création de lien social.

De plus, quand on s'intéresse aux réponses données à notre questionnaire sur les questions de description du tiers-lieu et de ce que viennent chercher les citoyens dans un tiers-lieu, la notion de rencontres et d'interactions (20% des répondants) et de liens avec les autres (35% des répondants) arrivent en deuxième position. Également, 90% des interrogés estiment que les liens sociaux sont importants dans un tiers-lieu. Ainsi, les employés des tiers-lieux et les potentiels utilisateurs, s'accordent à dire que le lien social est un indispensable du tiers-lieu. Nous pouvons donc en conclure qu'il s'agit d'une des valeurs ajoutées du tiers-lieu.

Ensuite, nous avons pu aussi découvrir en quoi le tiers-lieu est un espace favorable à la création de liens sociaux. Une des choses qui ressort le plus, que ce soit parmi les interviewés ou parmi les réponses aux questionnaires, ce sont les activités en tout genre, organisées par le tiers-lieu : concerts, conférences, workshops, activités DIY, bricolage, jardinage, formations... Une expression qui reflète le mieux ceci a été utilisée par Amélie Chaumeton (La cité Fertile) : les tiers lieux sont des « lieux mille-feuilles » avec « plein d'activités différentes qui s'entrecoupent ». De plus, il y a une importance accordée à l'espace, celui-ci favoriserait les rencontres et interactions. Nous reviendrons sur cette partie dans l'hypothèse 4.

Enfin, nous avons aussi pu voir que le climat français actuel reflétait bien une crise du lien social. En effet, de nombreuses réponses aux questionnaires ont montré une vision plutôt pessimiste du lien social en le caractérisant « d'individualiste », de « complexe », de « désuni », de « fragile », ou encore « d'opportuniste ». De plus, la plupart des interrogés ont déjà ressenti un manque de lien social. Cette problématique n'a pas forcément été décuplée récemment, par le Covid-19 par exemple, elle était déjà sûrement présente et liée au capitalisme, à l'individualisme et donc à notre mode de vie actuel. Toutefois, aujourd'hui, les personnes semblent vouloir retrouver ce lien social perdu et les tiers-lieux apparaissent comme une solution à cette crise du lien social. On peut citer l'exemple de Coco Velten (Marseille) qui a dû fermer lors des confinements dus au Covid-19, laissant des personnes en précarité sans solution et très isolées. On voit bien que les tiers-lieux apparaissent comme une réelle solution à des besoins de liens sociaux et que lorsqu'ils ferment, ils manquent immédiatement à ceux qui les fréquentaient. Ils sont des vecteurs de liens sociaux.

Pour conclure sur cette hypothèse, celle-ci est vérifiée. En effet, le tiers-lieu se propose d'être un lieu de création de liens et d'interactions grâce à de multiples activités, un espace aménagé

selon les besoins, de la convivialité, du partage, ce qui répond parfaitement à la crise du lien social en France. Le tiers-lieu a donc une véritable valeur ajoutée qui répond à un enjeu actuel, d'où un essor visible autour de ces lieux alternatifs.

Hypothèse 2

Les tiers-lieux sont surtout fréquentés par des individus vivants dans le quartier.

Les interviews et le questionnaire ont pu nous montrer que les tiers-lieux ne sont pas forcément fréquentés en majorité par des habitants du quartier.

Le questionnaire nous apprend que 44% des répondants ne savent pas ce qu'est un tiers-lieu, que 52% d'entre eux ne savent pas s'ils ont un tiers-lieu près de chez eux et que 55% n'ont jamais fréquenté de tiers-lieu. Ainsi, suivant les régions, on peut en déduire, soit qu'il n'y a pas assez de tiers-lieux dans des zones densément peuplées, ou bien que les tiers-lieux ne sont pas nécessairement ancrés dans le quartier. Cela peut s'expliquer par différents facteurs. Comme nous avons pu le présenter précédemment, définir un tiers-lieu n'est pas chose aisée et il n'est pas évident que les habitants du quartier l'identifient comme un tel. Une certaine information et une certaine médiation, comme nous allons l'évoquer plus bas sont nécessaires. Nous entendons par le terme médiation le fait de bénéficier de ressources pour faciliter la circulation de l'information ou bien de la clarifier.

Cette notion d'ancrage territorial est très importante pour les tiers-lieux, en effet il est nécessaire que le tiers-lieu soit identifié par les citoyens et soutenu par les institutions locales pour pouvoir se développer. Amélie de la Cité Fertile estime que le tiers-lieu a plus d'impact lorsqu'il réagit avec son territoire. Comme on a pu l'évoquer, l'équipe de la Cité Fertile essaie au maximum de travailler avec les acteurs locaux, que ce soient les associations, les citoyens, les entreprises, les villes et départements alentours ou la région. Noé Milesi aborde aussi cette question en avançant qu'un tiers lieu doit nécessairement s'ancrer dans son territoire et s'appuyer sur les acteurs locaux : citoyens, artisans, porteurs de projets...

Leur but est effectivement d'être un lieu d'accueil inconditionnel, comme le rappellent Agathe de Coco Velten ou Alexiane de Kaleidoscoop. L'exemple des « hors-les-murs » évoqué par Agathe est un bon exemple pour montrer que Coco Velten essaie de garder, de créer un lien et surtout de faire comprendre que le tiers-lieu, est fait pour les gens du quartier.

Les tiers-lieux interrogés organisent tous des activités ou événements à destination des habitants du quartier. Hippolyte du Talus expliquait donc qu'environ une fois par mois, ils organisent un événement à destination des gens du quartier, pour lequel ils travaillent prioritairement et majoritairement avec eux. Le but est en effet d'organiser des activités avec eux et pour eux, des choses qui leur plaisent : un combat de boxe avec l'association de boxe du quartier, des « *open mic* » avec les rappers du quartier, une kermesse, un tournoi de pétanque... Que ce soient des expositions, des festivals, des ateliers, des activités diverses, des conférences ou encore des formations... les interviewés ont pu observer que les visiteurs ciblés n'étaient pas forcément ceux qui venaient le plus à ces événements. Plusieurs d'entre eux ont évoqué la venue de « bobos », qui sont en fait des visiteurs qui viennent du centre-ville ou d'ailleurs et qui possèdent un capital social et économique plus élevé. Ils permettent au tiers-lieu de s'enrichir et de contribuer à la viabilité du modèle économique.

Cette nécessité économique et cette fréquentation de visiteurs en dehors du quartier peut mener, comme nous l'avons vu avec Coco Velten, Kaleidoscoop et le Talus à une certaine défiance de la part des habitants du quartier. La précarité de certains les empêche de se sentir les bienvenus dans le tiers-lieu où ils peuvent manquer de confiance et ne pas s'y sentir à leur place.

C'est dans cette optique que la mise en relation avec les acteurs locaux comme les associations ou les écoles est cruciale pour faire connaître le tiers-lieu et prouver aux gens qu'ils y sont les bienvenus. Les événements très ciblés ont plus de chance de faire venir du monde à proximité. De plus, la médiation est très importante, car plus les personnes parleront du projet autour d'elles, plus la fréquentation a de chance d'être diversifiée.

En somme, même si l'objectif des tiers-lieux est d'être un lieu de partage et d'accueil inconditionnel, celui-ci n'est pas forcément atteint. Il faut du temps pour créer des liens avec les acteurs du quartier et le fait que les tiers-lieux soient souvent éphémères ne rend pas les choses faciles (cf. la Cité Fertile et Coco Velten). De plus, les tiers-lieux manquent souvent de moyen pour effectuer ce travail de médiation, qui est un travail de longue haleine, pourtant nécessaire.

Cette hypothèse n'est donc pas vérifiée. Même si les tiers-lieux font en sorte de faire venir les habitants du quartier en organisant des activités ciblées, ce ne sont pas forcément eux qui fréquentent le plus le tiers-lieu. On peut toutefois souligner le lien tissé avec les acteurs du quartier comme des associations, des centres socio-culturels ou encore des centres médico-sociaux. Finalement, en fonction des événements et grâce à leurs multiples facettes, les tiers-lieux accueillent une grande diversité de public.

Hypothèse 3

Les tiers-lieux permettent de créer des « liens faibles » mais pas tellement de « liens forts ».

Commençons par rappeler la définition des « liens faibles » et des « liens forts ». Les « liens faibles » sont tissés entre des personnes qui se rencontrent fréquemment et qui se connaissent car elles habitent à proximité. Ces connexions renforcent un sentiment d'appartenance et de sécurité, fournissent un soutien pratique et social et agissent comme des ponts entre différents réseaux (Henning & Lieberg, 1996). Les « liens forts » constituent plus simplement les liens d'amitié ou de parenté que l'on peut avoir.

Amélie Chaumeton de la Cité Fertile évoquait que grâce aux formations, aux activités et aux évènements, des liens se créent, qu'ils soient forts ou faibles et expliquait que certaines personnes font des projets ensemble depuis des années et que d'autres ne se rencontrent qu'une seule fois au cours d'une activité commune. C'est quelque chose que souligne également Hippolyte Le Bougnek du tiers-lieu le Talus qui avance que certains jours sont plus propices à la création de liens que d'autres.

En outre, Hippolyte suggère 2 typologies d'activités qui peuvent créer des liens plus forts entre ce qu'il appelle les « adhérents » : les bacs potagers et les chantiers du mercredi. Ces deux activités regroupent des personnes ayant un intérêt commun et qui incitent au partage (conseils, entraide, temps informels...). Ces activités réunissent des personnes de tout âge, de tout milieu, qui n'auraient sûrement pas eu l'occasion de se rencontrer autrement, les échanges sont en effet facilités par cet intérêt qu'ils ont en commun. Hippolyte a d'ailleurs ajouté que ces personnes avaient des groupes sur les réseaux sociaux sans que le Talus en soit forcément à l'initiative ou en gère le fonctionnement. De plus, ils organisent des temps informels au Talus, comme des « apéros », sans que l'équipe du tiers-lieu soit présente. Cela montre que les adhérents ont tissé des liens assez forts pour sortir du cadre de l'activité. Cette notion de « faire ensemble » et d'apprentissage est également soulignée par Noé Milesi des Ateliers Eclairés quand il évoque les retraités qui viennent sculpter le bois.

Hippolyte a également évoqué les visites des structures médico-sociales, qui, à défaut de créer des liens forts, permettent aux bénéficiaires de découvrir de nouvelles choses et d'avoir du contact humain.

Par ailleurs, nous pouvons nous interroger si la force des liens tissés n'est pas quelque peu

proportionnelle au temps passé dans le tiers-lieu. Comme nous avons pu l'analyser avec les interviews, les liens les plus forts sont créés grâce à des activités récurrentes (chantiers, cours, activités récurrentes, repas, cuisine...), sans parler de ceux qui travaillent au quotidien dans le tiers-lieu. Le questionnaire nous permet, grâce à la question « Où y a-t-il le plus de liens sociaux ? » d'appuyer cet argument, car les deux réponses les plus données sont « Au travail, à l'école, à l'université » et « A la maison », deux des lieux, où nous passons, de fait, le plus de temps.

Un autre élément important est le lien entre les membres de l'équipe des tiers-lieux, celui-ci est, en effet, très fort. Les employés qui travaillent ensemble peuvent se sentir comme en famille, comme le dit Agathe de Coco Velten, ses collègues sont devenus des amis. Elle nous a même expliqué avoir parfois du mal à rentrer chez elle, car elle n'a pas toujours l'impression d'être au travail. Cette notion de communauté est également présente au sein des Ateliers Eclairés avec les associations et au sein de Kaleidoscoop avec les colocataires.

Nous pouvons même ajouter que la richesse de liens sociaux possibles et la possibilité de créer des liens forts dans les tiers-lieux les différencient justement des espaces de *coworking*. Dans les espaces de *coworking*, les visiteurs ne sont pas forcément amenés à échanger, à faire des activités ensemble ou à discuter. Au contraire, dans les tiers-lieux, tout l'intérêt est dans le partage, même si cela ne les empêche pas des espaces de *coworking* au sein de leurs locaux.

Cette hypothèse n'est ainsi pas complètement vérifiée. Nous avons pu voir qu'il est possible de créer des liens faibles au sein des tiers-lieux, mais aussi des liens forts. Les tiers-lieux se caractérisent en effet par des multitudes d'interactions avec différents acteurs. Que ce soient les relations entre les employés, entre les associations, entre les bénévoles, entre les visiteurs... il est possible de trouver son compte. Le lien social étant au cœur des tiers-lieux, toutes sortes de liens peuvent donc y être créés et chacun peut y trouver son compte.

Hypothèse 4

Le lien social est plus fort dans des tiers-lieux plus animés et vivants (le tiers-lieu est le reflet des individus qui l'animent et le gèrent : les liens sociaux sont favorisés par des activités ou animations diverses).

Nous l'avons déjà vu dans l'hypothèse 1, le lien social est inhérent aux tiers-lieux. Nous

voulions également comprendre d'où il venait et comment le rendre plus fort.

Nous avons présupposé que le lien social était favorisé par les activités et animations diverses et nous en avons eu la confirmation grâce à notre enquête terrain. En effet, pour commencer, les interrogés du questionnaire attachent une place toute particulière à la notion du « Faire Ensemble » dans les tiers-lieux (25% des répondants) mais ils recherchent également un lieu d'activités diverses et variés (37% des répondants). On remarque donc tout de suite qu'il est important pour eux de pouvoir participer à des activités lors desquelles ils vont être moteurs (ateliers de bricolage, jardinage...) mais aussi à des activités où ils vont être plus spectateurs (spectacles, conférences, concerts...). Cette notion d'activités variés comme vecteur de liens sociaux a été abordé également de nombreuses fois dans les entretiens. En effet, Noé Milesi des Ateliers Éclairés met en corrélation l'apprentissage et le lien social. Aux Ateliers Éclairés les utilisateurs et locataires partagent leur expérience et leur savoir-faire, ceci créé ainsi des liens entre personnes d'horizons variés. Il proposait l'exemple de deux retraités, sculpteurs de bois, qui se liaient avec des jeunes doués en informatique et logiciels, en se transmettant mutuellement leurs apprentissages, ils créent des connexions. Hippolyte Le Bougnec du Talus, met plus en avant le fait de faire des projets ensemble ou d'avoir une passion commune comme vecteur de liens sociaux. Il donne pour exemple les personnes qui possèdent un bac de jardinage dans le tiers-lieu, ils sont une petite communauté à l'intérieur du lieu : ils font des activités, des repas, se prodiguent des conseils...

Un autre exemple qu'il donne ce sont les chantiers d'insertion, les personnes qui se rencontrent lors de ses projets sont des publics très variés mais ils interagissent ensemble grâce à leur objectif commun : le chantier. Enfin, Amélie Chaumeton de la Cité Fertile, met en avant les liens créés lors d'évènements ponctuels organisés autour de thèmes spécifiques : festival autour de la visibilité lesbienne ou le Japon, par exemple. Ce type d'évènements intéressent les curieux ou les personnes déjà sensibilisés aux thématiques, ce qui permet de créer des liens entre participants. En somme, on remarque qu'il y a bon nombre de manière de favoriser le lien, que ce soient des activités ponctuelles, récurrentes, une passion en commun, un objectif en commun, de la transmission de savoir-faire... L'important c'est que le lien soit vivant et dynamique.

D'ailleurs, nous avons pu voir également que cette dynamique devait avant tout venir des locataires et employés des lieux. Ces personnes sont motrices dans la création de liens social. En effet, celles-ci vont faciliter le lien en organisant des évènements. Une dynamique intéressante à lieu au Talus et aux Ateliers éclairés : les porteurs de projets, locataires des lieux, ont l'obligation de proposer des activités pour faire découvrir leur univers et savoir-faire au grand public. Il s'agit seulement de

quelques heures par an mais ceci favorise grandement la création de connexion et l'émulation autour de projets. Ainsi les premiers utilisateurs deviennent eux-mêmes facilitateur de liens, ce qui ensuite se diffuse partout dans le tiers-lieu.

De plus, nous avons vu lors des interviews de l'importance du rôle de médiateur ou coordinateur, qui a été abordé par Agathe (Coco Velten) ou Noé Milesi (Les ateliers éclairés), par exemple. Il est absolument nécessaire de coordonner les parties pour organiser ces événements mais aussi de faire connaître les actions en interne et en externe.

Enfin, nous ne l'avions pas perçu lors de notre enquête de données secondaires mais les utilisateurs accordent une grande importance au lieu en lui-même. Effectivement, le questionnaire met en lumière le fait que 12% des répondants souhaitent trouver un espace convivial et accueillant et 16% des répondants souhaitent que ce lieu soit convivial et qu'il y ait du partage. Ceci passe par des espaces de convivialité confortable et agréable : une cuisine partagée, un bar, un restaurant, un espace canapé... Amélie Chaumeton (La Cité Fertile) évoque l'importance que ce lieu soit une « *Safe Place* », ce mot de plus en plus utilisé actuellement, qui désigne un « endroit sûr », montre l'importance du fait qu'il doit s'agir d'un lieu ouvert où la diversité est de mise. Mais aussi un lieu où l'on peut expérimenter de nouvelles choses sans avoir peur de faire des erreurs ou de se tromper et où chacun peut se sentir bien et à sa place. Ce climat de sécurité et de confiance doit se ressentir dans l'ambiance et les activités mais également dans l'agencement des lieux : accessibilité pour tous, grandes ouvertures, accès à l'extérieur... Ceci permettra alors de favoriser les relations de confiance et donc les interactions entre utilisateurs, bénévoles, locataires, employés... Une autre expression qui est également revenue souvent c'est « lieu d'accueil », en effet, pour que les publics viennent et que les liens se créent il est important que les personnes identifient le lieu comme un lieu d'accueil pour tous. Ceci est notamment le défi de nombreux tiers-lieux interrogés comme Coco Velten ou les Ateliers Eclairés par exemple.

Pour conclure, cette hypothèse est vérifiée. Le tiers-lieu seul ne fait pas le lien social, toutes les parties prenantes doivent également être impliqués dans ce processus. Plus le lieu sera animé et vivant, plus les liens sociaux se tisseront entre personnes quel que soit leurs horizons. Toutefois, nous pouvons également ajouter à cette hypothèse que le lieu doit devenir une « *safe place* » (autant dans les activités que dans l'agencement des lieux) où l'humain est au centre de chaque décision (Alexiane Javelot, Kaleidoscoop) puisque ceci favorise également la création de liens et la diversité des publics.

Conclusion

Comme nous avons pu le voir à travers notre analyse, la société française actuelle est bel et bien en quête de lien social. La crise du covid-19 a pu aggraver certaines situations comme le sentiment d'isolement, mais il est encore trop tôt pour tirer toutes les conclusions de cette crise. La crise du lien social est plus ancienne et est liée notamment à la hausse de l'individualisme, en somme à nos modes de vie tournés vers le capitalisme.

Par conséquent, les individus cherchent de nouveaux lieux pour se rencontrer, échanger, partager, avoir des interactions, en bref tisser des liens sociaux. Il est apparu que les tiers-lieux peuvent répondre en partie à ce besoin sociétal, car les tiers-lieux n'existent pas sans lien social. En effet, les tiers-lieux mettent l'humain et les relations humaines au centre de leurs différents projets.

Ce lien social au sein des tiers-lieux ne se crée néanmoins pas tout seul, les équipes des tiers-lieux ont besoin d'animer ceux-ci à travers des activités diverses. D'autres facteurs jouent en faveur de ce lien social comme les événements, les locaux, les espaces collaboratifs, les espaces accueillants, etc. Tout le monde peut et doit être acteur de cette dynamique, le but est de répondre aux besoins des visiteurs et ainsi de cibler les différentes activités proposées. Une bonne communication et une bonne médiation sont nécessaires pour impliquer tous les acteurs.

En somme, chaque tiers-lieu est un outil modulable qui permet à chacun d'y trouver son compte, que ce soit pour venir régulièrement et faire partie d'une communauté ou bien pour se rendre à des événements ponctuels en fonction de ses centres d'intérêt.

Nos recherches nous permettent également de proposer des recommandations qui nous paraissent pertinentes en ce qui concerne les tiers-lieux et le lien social. Celles-ci sont à destination des tiers-lieux :

- S'efforcer de démocratiser les tiers-lieux, les faire connaître pour que les potentiels utilisateurs se sentent à leur place (exemple : définir le tiers-lieu).
- Continuer les efforts d'intégration de la population locale (à l'échelle du quartier) en organisant des événements spécifiques et en lien avec les structures locales.
- Continuer d'organiser des événements fédérateurs et créateurs de communauté.
- Favoriser la présence d'animateurs et facilitateurs au sein du tiers-lieu.
- S'associer avec les organismes sociaux et de santé locaux pour répondre au mieux aux problématiques des plus précaires.

- Nécessité de renforcer le modèle économique du tiers-lieu pour avoir un impact à long terme sur le lien social et les populations.
- Consulter les utilisateurs concernant leurs besoins et envies pour construire ensemble la vie du tiers-lieu via des questionnaires, enquêtes terrain, discussions, boîte à idées... Ce qui permettrait de les rendre acteurs du lien social.

Lors de notre réflexion, nous avons été amenées à nous pencher sur le rôle de l'État. Les tiers-lieux sont des lieux alternatifs, ni publics ni privés, ce qui peut causer plusieurs problèmes. Les tiers-lieux répondent à des besoins sociaux et peuvent ainsi « remplacer » à certains égards des services publics. Leur essor est perçu par les interviewés comme une belle opportunité, toutefois il ne faudrait pas que ces lieux viennent à supplanter complètement le rôle de l'État. Dans l'état actuel des choses et avec leur modèle économique, pour la plupart précaire, les tiers-lieux ne peuvent pas assumer ce rôle. On peut se demander s'il serait judicieux de réglementer et de codifier la mise en place des tiers-lieux ou si cela viendrait détruire leur modèle unique, alternatif et hybride.

Bibliographie

Ascher, F. (1995). Métapolis ou l'avenir des villes (Vol. 1-1). Editions Odile Jacob.

Belhout, D. (2020, décembre 28). Comment la crise a-t-elle ravivé la quête de sens au travail ? DigitalRecruiters, A Cegid company. <https://www.digitalrecruiters.com/blog/comment-la-crise-ravive-quete-de-sens-au-travail>

Besson, R. (2017). Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines. Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning, 34, Art. 34. <https://doi.org/10.4000/tem.4184>

Besson, R. (2018). Les Tiers Lieux. Des outils de régénération économique des territoires ruraux.

Bohas, A., Faure, S., & Vaujany, F.-X. de. (2017). Tiers-lieux & Espaces collaboratifs : Laboratoires et révélateurs des nouvelles pratiques de travail [Report, RGCS (Research Group on Collaborative Spaces)]. <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01731194>

Bourgeois, L. (1851-1925) A. du texte. (1896). Solidarité. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5533901g>

Burret, A. (2016). Tiers-lieux... Et plus si affinités. FYP editions.

Caillaud, C. (2021). Le déploiement des tiers-lieux s'accélère. In Figaro, Le (Business Section) (Figaro, Le (Business Section), Vol. 23955, p. 26). Figaro, Le (Business Section). <https://kedge.idm.oclc.org/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=frh&AN=6NM4261408671&site=eds-live&scope=site>

Cléach, O., Deruelle, V., & Metzger, J.-L. (2015). Les "tiers lieux", des microcultures innovantes ? Recherches sociologiques et anthropologiques, 46(2), Art. 2. <https://doi.org/10.4000/rsa.1526>

Cohendet, P., Grandadam, D., & Simon, L. (2010). The Anatomy of the Creative City. Industry and Innovation, 17(1), 91-111.

De Singly, F. (2003). Les uns avec les autres (Armand Collin).

Donzelot, J. (1984). L'invention du social (Fayard).

Durkheim, E. (1893). De la division du travail social (P.U.F.).

EXCLUSIF- Confinement : Les salariés en « quête de sens » après la crise. (2020, juin 28). Les Echos. <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/exclusif-les-salaries-en-quete-de-sens-1219224>

Flipo, A. (2021). Tiers-lieux et espaces de coworking à la campagne : Quel impact sur les mobilités ? Peut-on Se Passer de La Voiture Hors Des Centres Urbains ?, 231-248. <https://doi.org/10.52983/WDSA7241>

Fortin, A. (1988). Du voisinage à la communauté? Cahiers de recherche sociologique, 6(2), 147-159. <https://doi.org/10.7202/1002053ar>

Gauthier, C., Pech, P., & Raymond, R. (2022). La dimension transitoire et d'expérimentation des tiers-lieux : Des trajectoires individuelles à l'essaimage de pratiques. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, Vol. 13, n°1, Art. Vol. 13, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20333>

Gershenfeld, N. (2008). Fab : The Coming Revolution on Your Desktop--from Personal Computers to Personal Fabrication. Basic Books.

Granovetter, M. S. (1973). The Strength of Weak Ties. American Journal of Sociology, 78(6), 1360-1380. <https://doi.org/10.1086/225469>

Henning, C., & Lieberg, M. (1996). Strong ties or weak ties? Neighbourhood networks in a new perspective. Scandinavian Housing and Planning Research, 13(1), 3-26. <https://doi.org/10.1080/02815739608730394>

Klein, J.-L., & Lévesque, B. (1995). Contre l'exclusion. Repenser l'économie. : Actes du 13e Colloque de l'Association d'économie politique (1re éd.). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18phfkp>

Klein, J.-L., & Pecqueur, B. (2021). Living Labs et tiers-lieux : Révélateurs d'une redéfinition du développement territorial ? International Social Sciences and management Journal, 5, Art. 5. <https://doi.org/10.34874/IMIST.PRSM/ISSM/29256>

Krauss, G., & Tremblay, D.-G. (2019). Tiers-lieux : Travailler et entreprendre sur les territoires: espaces de co-working, fab labs, hack labs... (1re éd.). Presses de l'Université du Québec.

<https://doi.org/10.2307/j.ctvt1sh5j>

Laville, J.-L. (2002). L'association comme lien social. *Connexions*, 77(1), 43-54.

<https://doi.org/10.3917/cnx.077.0043>

Lévy-Waitz, P., Dupont, E., & Seillier, R. (2018). Faire ensemble pour mieux vivre ensemble— Mission coworking territoires | vie-publique.fr. <https://www.vie-publique.fr/rapport/37656-faire-ensemble-pour-mieux-vivre-ensemble-mission-coworking-territoires>

Liefooghe, C. (2018). Le tiers-lieu, objet transitionnel pour un monde en transformation.

L'Observatoire, 52(2), 9-11. <https://doi.org/10.3917/lobs.052.0009>

Maffesoli, M., 1993, « Le Quotidien et le local comme espaces de la sociabilité », dans M. AUDET et H. BOUCHIKHI, *Structuration du social et modernité avancée*, Ste-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval : 203-218

Martin, C., & Pereira, C. (2021). Les tiers-lieux, espaces d'expérimentation du commun ? *Territoires contemporains*, 15, [En ligne].

Morin, R., & Rochefort, M. (1998). Quartier et lien social : Des pratiques individuelles à l'action collective. *Lien social et Politiques*, 39, 103-114. <https://doi.org/10.7202/005194ar>

Niitamo, V.-P., Kulkki, S., Eriksson, M., & Hribernik, K. A. (2006). State-of-the-art and good practice in the field of living labs. 2006 IEEE International Technology Management Conference (ICE), 1-8. <https://doi.org/10.1109/ICE.2006.7477081>

Oldenburg, R. (1989). *The Great Good Place*. Paragon House Publishers.

Oldenburg, R. (2001). *Celebrating the Third Place : Inspiring Stories About the Great Good Places at the Heart of Our Communities*. Hachette Books.

Paoletti, G. (2004). La théorie durkheimienne du lien social à l'épreuve de l'éducation morale. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, XLII-129, Art. XLII-129. <https://doi.org/10.4000/ress.426>

Paugam, S. (2008). *Le lien social* (PUF).

Paugam, S. (2012). *Le lien social : Entretien avec Serge Paugam—Sciences économiques et sociales*. <http://ses.ens-lyon.fr/articles/le-lien-social-entretien-avec-serge-paugam-158136>

Pineau, J.-Y. (2018). Les tiers-lieux et les cafés associatifs, laboratoires des territoires ruraux. *Nectart*, 7(2), 100-109. <https://doi.org/10.3917/nect.007.0100>

Ralyte, J., & Michel, L. (2020, avril 23). Tiers-Lieu pour les services d'information : La valeur de la modélisation conceptuelle.

Rosanvallon, P. (1999). *La crise du lien social*. AssoConnect. <https://www.ssf-fr.org/articles/53877-la-crise-du-lien-social>

Rosanvallon P., Conférence donnée lors de la session 1999 des Semaines sociales de France, « D'un siècle à l'autre, l'Évangile, les chrétiens et les enjeux de société », Paris. <https://www.ssf-fr.org/articles/53877-la-crise-du-lien-social>

Ross, P., & Ressia, S. (2015). Neither office nor home : Coworking as an emerging workplace choice. *Employment Relations Record*, 15(1), 42-57. <https://doi.org/10.3316/informit.237909907440429>

Scaillerez, A., & Tremblay, D.-G. (2017). Coworking, fab labs et living labs. *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 34, Art. 34. <https://doi.org/10.4000/tem.4200>

Sénécal, G., Sénécal, G., & Remiggi, F. W. (1992). *Systèmes d'espaces, systèmes d'acteurs : Le cas de la Pointe Saint-Charles*. In *Montréal : Tableaux d'un espace en transformation* (p. 155-169). Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

Simmel, G. (1908). *Sociologie* (PUF).

Suire, R. (2013). *Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : Entre conformisme et créativité (Innovation, Co-Working and Third Places: Between Conformism and Creativity)* (SSRN Scholarly Paper No 2210127). <https://doi.org/10.2139/ssrn.2210127>

Weber, M. (1905). L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme de Max Weber—Editions Flammarion. <https://editions.flammarion.com/lethique-protestante-et-lesprit-du-capitalisme/9782081416789>

Weisbrod, B. A. (1977). *The Voluntary Nonprofit Sector : An Economic Analysis*. Lexington Books.

Wellmann, B., & Leighton, B. (1981). Réseau, quartier et communauté. 111-133.

Annexes

Annexe 1 : les 5 éléments qui font tiers-lieux selon France Tiers-Lieux

LES 5 ÉLÉMENTS QUI FONT TIERS-LIEUX

- #01 L'entrepreneuriat ancré dans le territoire**
S'y créent des activités à impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs à partir des besoins et ressources du territoire
- #02 L'expérimentation et la création**
S'y inventent des modèles économiques hybrides, visant l'autonomie financière par des revenus divers (services, formation, loyers, restauration, fabrication...)
- #03 Hybridation d'activités et de revenus**
Lieux du faire, souples, évolutifs et adaptables, s'y permet l'émergence de projets "hors cadre"
- #04 Vie, convivialité et mixité**
Y priment les rencontres informelles, l'accueil et la convivialité, les interactions sociales imprévues font la valeur du lieu
- #05 La libre contribution et l'évolutivité**
Les usagers sont impliqués dans le projet, ils le construisent et le font évoluer au fil du temps

Source : France Tiers-Lieux, <https://francetierslieux.fr/quest-ce-quun-tiers-lieu/>

Annexe 2 : Interview de la Cité Fertile

Interview d'Amélie Chaumeton du tiers-lieu la Cité Fertile à Paris, réalisée le 19 avril 2023 :

Quel est votre parcours et votre rôle au sein du tiers-lieux ?

Je m'appelle Amélie Chaumeton, je travaille à la Cité Fertile depuis avril 2019, avant la première ouverture officielle. Avant cela, j'ai fait des études de journalisme, d'histoire, de communication et j'ai travaillé au sein de la Recyclerie (un autre tiers-lieu dans le 18ème à Paris), qui appartient au même groupe, c'est-à-dire à Sinny&Ooko l'entreprise qui a créé la Cité Fertile.

Vous connaissez bien la Cité Fertile puisque vous y êtes depuis ses débuts, quelles sont les valeurs de ce tiers-lieu ? Quelle est sa valeur ajoutée ?

La Cité Fertile, c'est 1 hectare dédié à la ville durable, c'est-à-dire 1 hectare où l'on va accueillir des acteurs de l'économie environnementale, sociale et solidaire pour entreprendre, innover, imaginer, expérimenter des choses... On partage des valeurs d'écoresponsabilité, de parité, d'agriculture urbaine, de féminisme... vraiment tout ce qui est considéré dans l'économie environnementale, sociale et solidaire rentrent dans le concept de ce tiers-lieu.

Il y a d'autres lieux qui parlent d'écologie comme la Récolte Citadine ou la Recyclerie, etc.

La valeur ajoutée de la Cité Fertile c'est sa taille. 1 hectare en région parisienne ça ne se trouve pas partout. En termes d'immobilier c'est très compliqué. Bercy, les Grands Voisins, le Ground Control... il n'y en a pas énormément.

Dès que l'on veut organiser des gros événements, des gros salons à Paris avec des milliers de personnes, il faut se tourner vers des endroits comme Porte de Versailles, des grands halls... qui n'ont pas forcément une réflexion écoresponsable dans l'événementiel. Donc la valeur ajoutée de la Cité Fertile c'est vraiment sa taille, car elle permet de faire vitrine pour les institutions afin de montrer que c'est possible d'avoir un tiers-lieu de cette taille avec autant de personnes.

La Cité Fertile est une ancienne gare. Comment s'est passé l'installation du tiers-lieu ? Est-ce une volonté de la ville de réaménager cet espace ?

C'est un appel à manifestation d'intérêt de la SNCF, nous on devait aller Porte de la Chapelle, on a remporté un appel à projet. Dès le début on savait que le projet était éphémère. On doit quitter les lieux en septembre 2024, on se prépare donc à partir. Maintenant le lieu appartient à la mairie de Pantin et au département.

Le tiers-lieu se transposera-t-il ailleurs ? Comment voyez-vous les choses ? Est-ce que ce sera la fin du tiers-lieu ou il faudra réinventer autre chose ?

Le tiers-lieu se transposera ailleurs, est-ce que ce sera dans le futur écoquartier ? est-ce que ce sera encore une cité fertile ? c'est encore flou, on se laisse le temps d'y réfléchir.

Dans notre mémoire on a vu plusieurs difficultés que rencontrent les tiers-lieux : trouver un lieu, gérer le montant des loyers... est-ce qu'il y a d'autres limites financières auxquelles vous êtes confrontés ?

Le côté temporaire reste la plus grosse difficulté de la Cité Fertile, après plus généralement les financements restent un problème. Comment financer son projet ?

Nous avons dû rembourser 2 millions de travaux sur 5 ans, en général ce genre de dépenses de travaux s'échelonnent sur des dizaines d'années, mais dans notre cas il a fallu rembourser tout très vite. On revient toujours aux questions de financement, le besoin d'être à l'équilibre.

On a un campus des tiers-lieux, on aide des tiers-lieux à s'ouvrir, le principal nerf de la guerre est de financer son projet. On a dû faire appel à des banques. Est-ce que c'est l'Etat ? des acteurs privés ? Il existe plein de modèles économiques, il n'y a pas de bons ou de mauvais partenaires, simplement des gens qui arrivent à créer des tiers-lieux.

Il y a des tiers-lieux entièrement financés par la ville, le département, l'Etat, d'autres qui fonctionnent avec des cotisations d'associations... d'autres financés par des entreprises.

On est également financé par Panam, de la bière vendue sur le site, il y a encore 0,5% par la BNP (diminué petit à petit).

Quand on se rend dans une banque, on doit leur expliquer que l'on n'est pas simplement une bibliothèque, pas simplement un café, pas simplement une serre, on est un peu tout ça à la fois. Les tiers-lieux ne rentrent pas dans les cases, c'est plus difficile de prouver que ça va marcher, d'où le côté vitrine qu'on voulait avoir et ça peut être justifié.

Vous au sein du tiers-lieu quel est votre rôle ? en quoi cela consiste dans la vie du tiers-lieu ?

Je gère la communication digitale, tout ce qui va être réseaux sociaux, le site Internet, les newsletters... la communication papier on va dire, la signalétique, les affiches, la charte graphique, etc. et je vais travailler avec les différents publics qui viennent à la Cité Fertile pour m'assurer qu'ils aient une bonne expérience, ça peut être des classes, des maisons de quartier, des associations etc. imaginer des projets, des choses qu'on peut faire avec eux.

Vous personnellement comment vous percevez le climat social actuellement en France et l'état du lien social ?

Je ne me sens pas suffisamment préparée pour répondre à cette question.

Que pensez-vous de l'état du lien social après la crise du covid-19 ?

Idem, je ne me sens pas suffisamment préparée pour répondre à cette question. Je ne saurais pas dire.

Via le prisme de votre tiers-lieu ? est-ce que vous avez l'impression de jouer un rôle dans la création de lien social entre les différents visiteurs et associations ?

Le concept du tiers-lieu c'est de permettre aux gens de se rencontrer, donc forcément on joue un rôle de lien social. On met en relation des acteurs de l'ESS, des associations, des institutions avec des publics et qui puissent se rencontrer, que ce soient des entreprises, des citoyens... le tiers-lieu joue un énorme rôle de lien social.

Par rapport aux liens sociaux qui se créent à la Cité Fertile, quels genres de liens peuvent se créer ? des liens qui durent ou des liens de court terme ?

Tout dépend, on accueille beaucoup de monde, donc beaucoup de projets, plus de 1000 événements par an, 300 initiatives solidaires etc. donc il y a vraiment des choses très variées, on a des gens qui se rencontrent et qui font des projets ensemble depuis des années et des gens qui ne se rencontrent qu'une fois.

A l'image de la richesse des activités du tiers-lieu, il peut donc y avoir toutes sortes de liens. L'essence du lieu, chacun peut y trouver ce qu'il veut.

Dans nos recherches, on a étudié une infographie. Le premier point est l'ancrage territorial, agir avec et pour des acteurs locaux, avez-vous l'impression de travailler en ce sens ?

Un tiers-lieu doit s'ancrer dans son territoire, sinon il a moins d'impact. On essaie de travailler en termes de territoire, le département de la Seine Saint-Denis, l'Ile-de-France ; avec la taille du tiers-lieu on accueille des initiatives plus importantes. On accueille et on rencontre les associations de notre ville, du département, on les questionne sur leurs besoins, comment adapter nos projets à leurs besoins.

Pendant le covid on a accueilli pendant des mois et des mois le Secours Populaire dans nos halles pour qu'ils trient les dons et ensuite ils les redistribuaient dans le territoire, faire des masques.

On accueille des associations qui viennent faire du théâtre, de l'aide aux devoirs. On ouvre nos portes à un maximum de gens. On aime créer des postes là-dessus, on ne veut pas se déconnecter du territoire. Mais l'échelle est plus importante, pas juste locale. On a un rayon dans toute l'Ile-de-France.

Deuxième point de l'infographie, l'expérimentation et la création. Monnaie courante dans les tiers-lieux : l'innovation sociale, les différentes expérimentations qui peuvent être menées, comment favorisez-vous cela ? La notion de « faire-ensemble » est-elle un levier pour favoriser l'innovation ?

On laisse faire, on expérimente sur des choses différentes plutôt matérielles comme des bacs de récupération d'eau où on peut faire appel à des associations. Après si on parle d'expérimentations sociales, je n'aurais pas les contours exacts. Le but c'est d'accueillir des associations qui ont des projets, nous ce n'est pas notre métier. Nous on est très doués pour ouvrir un lieu, faire en sorte qu'il soit agréable pour tout le monde, créer une « safe place » pour innover etc. on va laisser le champ aux gens qui sont des professionnels là-dedans.

En termes d'animation, vous avez énormément d'événements d'organisés, est-ce qu'il y a d'autres animations qui peuvent contribuer au lien social ?

Les événements sont un bon vecteur de liens. Après tout le but d'un événement est de rencontrer d'autres gens. On organise de nombreux projets à échelle locale, par exemple on fait un projet le potager où il y a des enfants qui viennent au potager et on a un projet dans la serre où il y a des gens qui viennent travailler dans la serre. On a une école de cuisine, où les gens viennent se former, on a un campus où de la même façon les gens viennent se former à la création de tiers-lieux. On accueille plein de formations, donc oui, par nos projets et notre événementiel, nous sommes vecteurs de lien social.

Avec toutes ces personnes qui viennent, pensez-vous que vous êtes un lieu de diversité ? Est-ce que ça a du sens pour vous ? (en termes de mixité sociale, de catégorie socio-professionnelle, genre...) La population qui fréquente le tiers-lieu est-elle relativement diverse est-ce que les gens sont les mêmes ?

Cela dépend, notamment des horaires. La semaine on va plutôt avoir des gens du territoire, des gens du quartier, des associations locales, des écoles, des personnes qui ne travaillent pas loin qui vont venir sur le site.

Le week-end on accueille plein d'événements qui sont tournés pour des publics très différents, par exemple dans 2 semaines on accueille un festival qui s'appelle « Dramagouines » qui porte autour de la visibilité lesbienne. On va accueillir des événements autour du Japon par exemple... avec des publics très différents pour des thématiques très différentes donc forcément on ne touche pas les mêmes publics. On fait en sorte de travailler avec les associations locales, les maisons de quartier pour faire venir aussi les publics pas des quartiers alentours justement où on est sur des CSP+.

Finalement oui il y a des publics assez variés en termes de diversité et le but c'est justement d'être un « safe place ». On ne dit pas qu'on est parfaits, on ne dit pas qu'on le fait magnifiquement, mais on essaie au maximum de pouvoir ouvrir ça au plus de personnes possibles, d'où le fait déjà que notre entrée soit gratuite et que 90% de nos événements soient gratuits, c'est vraiment pour faire venir le plus de profils variés. Peu importe ce qu'on a dans son porte-monnaie, on peut accéder au lieu et participer à des activités.

On arrive à la fin de mes questions, peut-être une dernière question concernant l'évolutivité du tiers-lieu. Avez-vous remarqué un essor des tiers-lieux ?

Oui je pense qu'il y a un essor des tiers-lieux, il y a de plus en plus de gens qui veulent créer des lieux qui ne soient pas juste un café ou juste une serre, des lieux à multiples activités, moi je les appelle les lieux « mille-feuilles », parce qu'on est comme un millefeuille on a plein d'activités différentes qui s'entrecoupent.

Je pense que le terme de tiers-lieu s'est démocratisé au cours des dernières décennies, c'est un concept super intéressant qui permet d'accueillir plein de choses différentes et qui permet forcément, c'est le nerf de la guerre, de trouver une rentabilité et des valeurs qui nous sont chères.

Je pense aussi que récemment l'Etat a compris ce que c'était le tiers-lieu, pas seulement un coworking mais bien plus que ça, il amène plus d'aides financières, donc ça aide les personnes qui souhaitent monter un projet.

Nous, on trouverait ça intéressant qu'il y ait un tiers-lieu dans toutes les villes de France entre guillemets parce que ce sont vraiment des lieux qui permettent de se réunir, d'avoir un point de chute, d'avoir des associations locales qui peuvent venir, des étudiants qui peuvent venir travailler gratuitement, où on peut avoir des initiatives locales. Donc je pense que ce sont des lieux qui sont super intéressants dans des communes.

Oui c'est vrai qu'on a pu sentir ce côté « point d'ancrage », un lieu qui n'est ni le travail ni la maison. Il y a un essor des tiers-lieux, mais pensez-vous qu'il y ait un essor de l'intérêt des

personnes pour ces lieux ?

Je ne saurais pas dire si cet intérêt vient des citoyens. Les gens sont toujours allés dans des lieux, le concept de sortir, que ce soit le cinéma, un café, un bar, un lieu culturel x ou y.

Je ne sais pas, je suppose que les usages changent et que les gens ont d'autres préoccupations et du coup se rapprochent de lieux qui sont plus proches de leurs valeurs. En tout cas nous on a de plus en plus de personnes qui viennent aussi parce qu'on est un lieu qui est là depuis 5 ans, on a un parcours là-dedans, on jouit d'une petite réputation. Mais je ne saurais pas dire si c'est parce que le terme de tiers-lieux s'est démocratisé.

Un endroit où on peut faire plein de choses différentes est quelque chose qui attire les gens également (où les enfants peuvent jouer, manger...).

Annexe 3 : Interview de Coco Velten

Interview d'une salariée de Coco Velten à Marseille, réalisée le vendredi 21 avril 2023 :

Présentation

Je m'appelle ***, j'ai 25 ans, je suis marseillaise, j'ai fait mes études en centre-ville. J'ai d'abord fait une licence transdisciplinaire qui s'appelle « sciences et humanité » et après j'ai fait un master de sciences sociales à l'EHSS et après mon école j'ai postulé à différents trucs, notamment services civiques et stages et j'ai été prise en stage chez Coco Velten. Mes domaines étaient plutôt la recherche et la sociologie anthropologique, l'histoire et plus précisément la sociologie. En fait j'étais intéressée dans ma recherche à tout ce qui était communication, notamment je travaillais sur la mise en scène des influenceurs sur les réseaux sociaux etc. c'étaient mes sujets de recherche et du coup je me suis dit c'est intéressant de compléter ça avec une vraie expérience autour de la communication. Je me suis dit que c'était un moyen de faire passer des idées ou des valeurs. La communication étant un bon moyen pour changer les choses.

C'est dans cette optique que j'ai postulé en communication et j'ai été prise ici. Ils cherchaient un stagiaire en communication. Je suis arrivée là je ne connaissais rien à la communication et rien à Coco. C'était très intense, j'ai dû gérer plein de trucs en même temps et j'ai beaucoup appris sur le tas. Ma manager est partie peu de temps après mon arrivée, j'ai décidé de postuler à son poste, en tant que Responsable Communication et j'ai été prise. Ça fait aujourd'hui 1 an et demi que je travaille chez Coco.

Missions

Je suis embauchée par Yes We Camp. Coco Velten est un projet qui est piloté par 3 associations. Yes We Camp s'occupe de piloter le projet et notamment de la recherche de subventions autour, des conventions, du bar, de la cantine, de la programmation culturelle et de la communication. Mes missions, je suis seule à m'occuper de la communication de tout le projet. C'est beaucoup de travail. C'est le milieu associatif. Je dois m'occuper de l'image médiatique du projet (médias, partenaires, relation presse...), des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, site Internet, Flickr), la documentation sur place (prendre des photos, des stories...), faire une newsletter, on a écrit le programme du mois, l'édito, les événements, je fais partie du comité de la programmation et je suis aussi responsable de la médiation donc je m'occupe de faire des flyers, d'aller les distribuer dans le quartier, de faire de la médiation dans le quartier, auprès des écoles, des associations locales, visite aux personnes qui viennent et répondre à ce genre de demande. Je fais plein d'autres choses, mais c'est déjà pas mal. Et je suis en 35h.

Motivations

C'est pas facile. La genèse du projet. Ça fait 5 ans que le projet existe. Au départ c'était un appel à projet lancé par la préfecture, donc l'Etat. Il y avait un bâtiment vacant, celui-ci, qui appartenait à l'ancienne Direction des Routes, ils ont lancé un appel pour tenter de créer un projet pour lutter contre l'exclusion sociale et le sans-abrisme (à la suite d'un rapport alarmant sur le nombre de personnes qui habitaient dans la rue dans le quartier). L'idée était aussi de pouvoir répondre à un besoin sur le quartier. Du coup ils ont contacté les associations : Yes We Camp, Plateau Urbain et SOS Solidarité pour monter un projet comme il existait déjà à Paris qui s'appelait les Grands Voisins.

L'idée était de répondre à ces besoins, ça s'inscrit dans l'urbanisme transitoire et les locaux sont sous un bail d'occupation temporaire de 3 ans. L'idée était qu'au bout de ces 3 ans, il y avait un projet d'école qui était prévu, mais entre-temps la municipalité a changé. Le nouveau mandat a abandonné le projet d'école, il n'y avait donc plus de suite au projet de réhabilitation de ces locaux. Ils se sont rendu compte que la « mayonnaise Coco » avait bien pris, que le fonctionnement semblait répondre aux besoins.

Le projet brièvement : il y a une résidence sociale qui héberge 80 personnes à l'année dans ce bâtiment. Il y a aussi 40 structures qui louent les locaux, celles-ci sont plutôt issues de l'économie solidaire et sociale, artistes, artisans et associations... une cantine sociale, donc on sert à manger tous les midis, on prépare 250 repas toutes les semaines qui partent en maraude dans le quartier. On prête aussi nos cuisines aux hôtels d'urgence, aux personnes hébergées dans les hôtels d'urgence parce qu'ils n'en ont pas et on a une programmation artistique et culturelle (conférences, table-rondes, ateliers pour les enfants, concerts...). Nous sommes environ 200 à occuper le lieu, dont 80 personnes qui logent là et l'idée c'est que tous ces publics se croisent pour créer un « truc ». C'est une expérimentation.

Dans cette optique donc le projet a bien marché d'une certaine manière, tous les locaux sont utilisés, toutes les places de logement sont utilisées, il y a donc eu une vraie réponse à quelque chose. Du coup le bail se terminait au bout de 3 ans et l'année suivante, la Préfecture a proposé de prolonger le bail d'un an pour essayer de trouver un modèle financier stable.

On a pensé à plusieurs choses comme modèle économique, on a pensé au rachat citoyen, mais ce n'était pas possible, c'était trop cher, puis cela aurait rendu le lieu privé, ce n'était pas le but. La deuxième option était de proposer à la mairie de racheter les locaux, la mairie a donc racheté le bâtiment. C'est une petite victoire de pérennisation d'un projet temporaire.

Tout ça pour dire que ça a toujours été quelque chose de transitoire, de temporaire et l'idée c'est de créer une occupation légale, de créer des choses pour répondre à des besoins de la ville, des

besoins de quartier et à la fois pour faire vraiment des expérimentations, essayer de faire changer les choses, essayer de changer de modèle de société, de communiquer d'autres valeurs etc.

Au quotidien tout ce que je mets en place, je le vois. Je n'ai pas l'impression d'être au milieu d'une chaîne, parce que je mène des projets de A à Z. On est très peu de salariés, on est une quinzaine à gérer le lieu avec les éducateurs spécialisés, l'équipe cantine, la cuisine, les personnes qui s'occupent de la programmation. On a aussi des chantiers participatifs, un toit-terrasse avec des pépinières végétalisées et des ruches. C'est super parce qu'au quotidien je fais plein de trucs. J'ai appris plein de choses, j'ai appris à construire une table, à m'occuper d'abeilles, à programmer des super soirées et à organiser des table-rondes... on est assez libres, assez jeunes, entre 25 et 35 ans. Au-delà de ça au quotidien, on aide les gens. Il y a des publics qui fréquentent le lieu, déjà dans la résidence sociale on peut trouver des anciens détenus, des femmes qui ont fui leur foyer, des personnes qui étaient à la rue... plein de profils avec des problématiques différentes et notamment des problématiques d'argent, de santé, de santé mentale notamment. Au quotidien certaines personnes l'ont identifié comme un lieu d'accueil et c'est l'idée. On est ouvert la journée et le soir jusqu'à 23h. L'idée est que l'accueil est inconditionnel, n'importe qui peut venir sans obligation de consommer, ce n'est pas un restaurant ou un bar. Tu peux venir charger ton téléphone, te reposer, faire une sieste, te mettre au chaud l'hiver, aller sur le toit...

Par conséquent, parfois des personnes issues de la grande précarité viennent, qui dorment dehors. Ce n'est pas facile car on n'est pas forcément formés pour réagir à ce moment-là. On peut les réorienter, mais du coup nous ne sommes pas un centre d'accueil de jour. L'hébergement est plein et ça ne dépend pas de nous mais du 115. On ne peut pas dire aux gens « venez dormir là ».

C'est un projet très hybride, il se passe beaucoup de choses.

Définition

Tiers-lieux ça veut un peu tout et rien dire, on nous dit « ah vous êtes comme la Friche » et bien non. On est un centre social avec des gens qui habitent là, il y a tout un volet hyper social et c'est hyper compliqué et ça c'est mon enjeu aussi en tant que communicante de le faire comprendre que non on n'est pas la Friche et peut-être qu'il y a ce côté « bobo et programmation » et c'est ce qui nous fait ramener des gens et c'est grâce à leurs consommations que nous ensuite on peut avoir de la générosité. On a un modèle économique avec 60% d'autofinancement et 40% de subventions extérieures, donc l'autofinancement c'est ce qui nous permet de nous payer nous-mêmes. On se paye mal, je suis payée au SMIC, mais du coup ça permet d'avoir plus de générosité, d'alimenter des cagnottes communes qui font que les résidents peuvent partir en vacances, enfin ce genre de choses.

Modèle économique

Dans les 60% d'autofinancement : il y a la cantine avec un repas unique tous les midis à 8,50€. On essaie que ce ne soit pas si cher par rapport au quartier et à la fois ce sont des bons produits quasiment tout le temps végétarien, on essaie que ce soit local le plus possible, issus d'une économie de proximité. Ensuite il y a le bar, les boissons, il y a pas mal de consommations quand il y a une soirée. Cela étant, on loue nos ateliers-bureaux aux 40 structures qui ont leurs bureaux ici à moindre coût comparés à Marseille. On a quand même dû augmenter nos prix au fur et à mesure, tout coûte plus cher, notamment la nourriture. Les énergies l'année dernière, le fioul notamment, parce qu'on est toujours chauffés au fioul, cela a fait qu'on a dû augmenter le loyer des ateliers-bureaux et dernière chose en fait on a tout un système de location, on a une grande salle au deuxième étage, « la halle », c'est un ancien gymnase et des annexes, des petites salles à côté, qu'on loue à des associations, à des entreprises, à des écoles, ou à des personnes privées pour venir faire leurs réunions, leurs séminaires, leurs anniversaires... on les loue à la journée et c'est notamment là-dessus que notre modèle économique repose. Par exemple c'est déjà arrivé que la SNCF ou les Hôpitaux de Marseille viennent faire un séminaire sur deux jours ici. Eux ils sont plutôt contents parce qu'ils donnent de l'argent à un espace qui a du sens par rapport à leur valeur et à la fois nous ça nous permet de vivre, puis cela permet de créer des partenariats.

Les 40% restants ce sont donc des subventions de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles), de la Ville, la région, le département et quelques subventions qui viennent d'appels d'offres. Par exemple on avait répondu à un appel d'offres dans le cadre de l'année de la gastronomie, le but était de créer des animations autour de la nourriture.

Chaque année ça change, en décembre on fait les comptes, certains donnent plus, d'autres moins, donc on va chercher un peu partout. C'est pour ça qu'il y a une personne en charge des subventions, parce qu'on a modèle très précaire. A la fin il faut nous payer nous aussi, on a dû supprimer deux postes l'année dernière parce qu'il y a une aide qu'on avait plus. C'est pour ça que c'est important qu'il y ait un rachat par la mairie pour que ça devienne municipal, pour qu'on puisse s'ancrer et que le projet puisse pérenniser.

Ancrage territorial

La question d'ancrage est hyper complexe, que ce soit à différentes échelles : à l'échelle de la région, du département, de Marseille, de Belsunce, de l'îlot. Là où on se trouve ça s'appelle l'îlot : il y a Coco Velten, le Contact Club qui est une association qui aide les jeunes adolescents en décrochage scolaire, il y a le City Stade et les jeux. Tout ça c'est public, ça appartient à la mairie, pas à la préfecture. Ça c'est le CMA (le Centre Municipal d'Animation), là il y a le CCO (Centre Social

Bernard Du Bois), tous ensemble on forme aussi une unité qui est l'îlot Velten. Dans un premier temps on a donc des enjeux d'ancrage avec ces personnes-là, au départ ces bâtiments étaient des anciennes brasseries. Quand on est arrivés, on était les petits nouveaux à leur piquer aussi un bâtiment. On a été perçus comme des bourgeois, des « bobos », blancs qui viennent apporter la culture dans l'un des quartiers prioritaires de Marseille et c'est sans arrêt qu'il faut que l'on fasse nos preuves dans ce contexte-là. Sans arrêt, qu'on se pose la question en réunion de comment on réussit à s'ancrer et à trouver notre légitimité là-dedans, donc à Belsunce aussi, notamment. Finalement, c'est à travers ce que j'ai décrit précédemment, à savoir des actions de médiation un peu partout dans le quartier. On a un festival aussi, les « Belsunciades », c'est un festival qui existait déjà depuis quelques temps, piloté par le comité de Belsunce et qui était le festival de Belsunce, qui avait été abandonné et nous on l'a réactivé il y a deux ans. On l'a fait plusieurs fois avec plein de commerçants du quartier, cela permet de valoriser le patrimoine vivant de Belsunce dans plein d'endroits différents du quartier, donc il y a aussi un enjeu à l'extérieur. Il y a ce qui se passe ici puis on essaie de faire des hors-les-murs plus souvent aussi pour pouvoir garder, enfin créer un lien et surtout faire comprendre que ce lieu il est pour eux. Tout le monde peut venir et s'investir là, que ce soit en tant que bénévole, en tant que service civique, être embauché, faire une programmation, venir vendre des trucs... l'idée c'est que ce soit identifié comme un lieu d'accueil mais de tout, que ce soit de l'art ou toute autre forme d'initiative.

Il y a aussi la réinsertion ici, on a un dispositif qui s'appelle « premières heures en chantier », on a 10 personnes qui ont un parcours d'errance ou de rue, c'est-à-dire qui dorment dans la rue, qui viennent travailler tous les jours ici à travers un dispositif d'une association qui s'appelle Convergence, qui est un dispositif national et nous ces personnes-là viennent et travaillent avec nous au quotidien. L'idée pour eux c'est que ce soit une remobilisation d'eux-mêmes et de revalorisation de leur confiance en eux etc. à travers notamment le travail. Ils commencent avec 4 heures de travail, c'est eux qui choisissent quoi faire ici, ils font ce qu'ils veulent, ils peuvent s'augmenter leurs heures s'ils se sentent à l'aise de le faire et ils sont payés en liquide parce qu'ils n'ont pas forcément de compte bancaire, ils habitent dans la rue. C'est également un volet de ce qu'on fait et ce sont souvent des personnes du quartier.

D'autres actions sociales comme les maraudes que l'on fait, les colis de dons alimentaires pour les étudiants le samedi (on a une fac pas loin) participent à créer des liens avec le quartier, avec la ville plus largement. La ville plus largement dans le sens aussi où on a accueilli des programmations en lien avec l'histoire de la ville, comme des expositions par exemple sur la question de l'immigration à Marseille et du rapport aux colonies, notamment à Belsunce. Il y a une artiste qui s'est fait assassiner par son conjoint il y a quelques années maintenant, Marie-Bélen, à la Timone, ses parents ont décidé

de faire une exposition de ses œuvres et de discuter de la question du féminicide, de la manière dont s'est médiatisé et du coup nous avons accueilli l'exposition ici. Il y a 4 ans environ il y a eu les effondrements des immeubles de la rue d'Aubagne, on a accueilli cette année la commémoration des 4 ans à travers une table-ronde sur les effondrements et la situation actuelle. On a un engagement aussi là-dessus autour d'événements très marseillais.

C'est donc de plein de manières que l'on essaie de s'ancrer, on ne réussit pas toujours, il y a des loupés, il y a plein de gens qui viennent qui ne sont pas originaires de Marseille. On a du mal à mobiliser des gens qui viennent du quartier, on essaie le plus possible. Ce sont des questions d'accessibilité, dans le quartier aussi, il y a une partie qui ne parle vraiment pas français donc c'est un petit peu compliqué aussi. On essaie d'avoir le plus possible des objets de communication traduits en arabe, en anglais aussi parce qu'il y a des Ukrainiens. Toutes les semaines on teste de nouvelles choses, donc il y a aussi ce côté expérimentation.

Cela doit prendre du temps !

Oui ça prend du temps et c'est moi qui suis chargée de ça en plus. Avant nous avions une chargée de médiation culturelle, mais le poste a dû être supprimé car il n'était plus financé. On s'est un peu réparti les missions, mais j'ai repris la majorité. Pour moi c'est le cœur du projet dans un projet de tiers-lieu, quelqu'un qui s'occupe de la médiation et c'est le truc le plus compliqué. Je me retrouve à en faire, alors que j'ai déjà mes missions de communication qui me prennent beaucoup de temps. Ce sont en effet des questions qui prennent du temps, de l'énergie, on n'est pas forcément formé pour ça. Il y a beaucoup de bénévoles qui viennent nous aider donc c'est super, mais voilà ce n'est pas forcément le plus simple.

Côté temporaire des tiers-lieux

Bien que la mairie ait racheté le lieu (le bâtiment, pas le projet), à tout moment ils peuvent décider de mettre autre chose. On n'a pas notre nouvelle convention, on croyait que c'était « gagné » lors du rachat, la mairie nous disait qu'ils voulaient garder l'hybridité. Sauf qu'on est rachetés par le bailleur social de la ville de Marseille, qui est Marseille Habitat et qui a un quota de logements sociaux à mettre en place et ici il n'y en a pas assez. Quoi qu'il arrive, il y aura une réhabilitation, une mise aux normes, de la construction, ça va donc enlever des éléments actuellement présents ici. Tout ça pour dire qu'on avait élaboré un dossier qui avait été travaillé, on avait développé ce qui était possible de faire ici avec notre expérience du lieu, car ça fait 5 ans qu'on est là. Mais la mairie ne l'a pas du tout utilisé. Les choses se font sans nous, donc potentiellement à tout moment on nous demandera de partir. On va quand même demander à la mairie que le préavis soit d'au moins 6 mois, parce qu'avec

le déménagement et expliquer aux gens qu'ils doivent partir, cela risque d'être très compliqué.

Est-ce que le lieu va revivre ailleurs ?

Le lieu va devenir quelque chose de municipal. Après c'est le projet de Yes We Camp, c'est de l'urbanisme transitoire, c'est-à-dire créer des petites émergences un peu partout et peut-être que ça aura changé certainement des choses pour les gens d'ici.

Yes We Camp a d'autres projets à Marseille, notamment l'Auberge Marseillaise. C'est une ancienne auberge de jeunesse et un des seuls tiers-lieux qui est « privé ». Privé, pas dans le sens privatisé, mais pas public, c'est principalement des logements. Des logements à destination des femmes qui fuient leur foyer, donc de l'hébergement d'urgence pour des femmes. Il y avait aussi Buropolis ou Foresta.

Ce que je veux dire, c'est que si Coco finit, ce qu'on a mis en place continuera à vivre ailleurs. A Paris il y a d'autres projets aussi, l'idée c'est cette mobilité et fluidité.

La crise du covid et l'impact du covid sur le projet

Je suis arrivée juste après la crise du Covid chez Coco. Le projet s'est transformé en aide sociale, notamment tournée autour de l'alimentaire au moment du Covid. Avant ça, l'aide alimentaire n'était pas du tout au centre du projet. La pandémie a fait que le lieu a dû fermer pendant les confinements et les personnes qui travaillaient-là ont dû se réorganiser pour répondre à la demande qui s'est créée de soi-même. A Belsunce, beaucoup de familles se sont retrouvées à pas pouvoir manger et du coup Coco Velten s'est transformée en énorme plateforme-relais d'aides alimentaires. Il y a donc eu une réorganisation pour que Coco Velten nourrisse les personnes du quartier pendant les deux confinements. Après la crise, cette mission est restée, donc cela a eu un impact « positif ». Grâce à ça, il y a eu une véritable identification du lieu comme aide alimentaire.

Pour le côté culturel, ça n'a pas été évident. Il y avait la distance, les masques, les jauges. Dans un lieu qui a pour vocation de renforcer des liens, de créer de la proximité, des liens entre les uns et les autres, ainsi que de la mixité etc. et bien c'est compliqué. Beaucoup de personnes qui viennent ici habitent dans la rue ou sont issues de la grande précarité. Certains viennent seulement pour s'asseoir, ressentir la présence des autres, voir les événements défilés, se poser. On a également un système de café suspendu : je paye deux cafés au lieu d'un et le deuxième profitera à quelqu'un d'autre.

Quand ça a fermé, ils n'avaient plus d'endroits où se poser. Au-delà de ça, le masque et les règles sanitaires ont créé une distance qui a encore plus isolé les gens qui étaient déjà profondément isolés.

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions des effets de la crise sanitaire, mais en tout cas cela a été terrible pour certaines personnes de devoir mettre des distances et cela a renforcé l'isolement de certains.

Visiteurs, types de liens, habitués ? (Personnes qui habitent là)

A l'intérieur même de Coco, il y a déjà plus de 200 personnes. Il y a 80 résidents, il y a nous donc l'équipe de salariés, 15-20 personnes, il y a les premières heures en chantier, donc les personnes en réinsertion, il y a les ateliers-bureaux donc les 40 structures qui sont là et puis chacun dans leur structure travaillent à 2 ou 3 personnes. Cela fait donc 40 fois 3, c'est déjà pas mal.

Après on a les bénévoles qui sont pas mal à nous aider, je ne saurais pas dire combien en tout, c'est assez variable. Les habitués effectivement, cela ne veut pas dire grand-chose, ce sont des personnes qui ont vu de la lumière ici, qui viennent se mettre au chaud, boire un café, discuter avec des gens, avoir de la compagnie en somme. Ces personnes-là souffrent toutes de problèmes psychiatriques ou de problèmes de santé assez graves, la majorité sont alcooliques ou se droguent. C'est assez compliqué à gérer. Parfois cela peut les aider. Par exemple, on accueille régulièrement une personne, qui était alcoolique, qui venait tout le temps ici et en nous rencontrant, en découvrant le projet a totalement arrêté de boire. Il a ensuite été intégré dans la résidence sociale, il en est sorti, maintenant il a un appartement à Belsunce. Il a complètement arrêté de boire, mais il fume du cannabis. Il est d'ailleurs en cure en ce moment pour arrêter. Il est bénévole chez Coco et c'est devenu un ami. C'est quelqu'un qui a fait de la prison, qui a fait plein de choses, mais le projet lui a sauvé la vie. Et ce n'est pas le seul. Cela ne concerne peut-être que 10 personnes, mais pour certains le projet c'est tout pour eux.

Quand on pensait qu'on allait fermés, même si cette menace plane toujours au-dessus de nous, nous on se dit c'est dommage Coco c'est fini, mais pour eux ça leur enlève tout le lien social et tous les moyens de s'en sortir. C'est délicat. Parfois on est démunis, on voit des choses horribles au quotidien. Il y a un monsieur qui vient en ce moment qui se pique devant nous, d'autres qui se déshabillent et défèquent devant nous... Il y a des personnes schizophrènes, on a souvent peur. Quand quelqu'un se retrouve dans une telle précarité, il n'a plus du tout le même fonctionnement, les mêmes codes.

Parfois cela fonctionne, mais parfois on doit appeler la police parce que ça dérape et que l'on n'arrive pas à être un soutien pour ces personnes-là.

Sinon dans le public, on se rend compte dans l'îlot qu'il y a le City Stade, il y a plein de jeunes qui viennent faire du sport, notamment au centre d'animation etc. Les sirops sont gratuits, ils viennent donc prendre un sirop et profitent des espaces. On a du mal à les mobiliser autrement, c'est-à-dire

pour des programmations etc. On leur dit, des fois on projette le foot, mais ils ne viennent pas forcément.

Sinon plus largement dans le quartier, là ce seront des événements ciblés. Le festival, les fêtes de l'îlot, chaque année on fait une fête avec plein de jeux pour les enfants, des stands de nourriture... le quartier se mobilise à ce moment-là. Sinon il y a un événement qu'on a créé qui s'appelle « Chaleur humaine », plutôt à destination des mères du quartier, qui est un événement détente le samedi. En gros, le thème c'est détente et bien-être, on fait venir des personnes comme des masseurs, des coiffeurs, des personnes qui font le henné, il y a un hammam mobile qui vient. Elles viennent et le but c'est de prendre un temps pour soi, c'est un événement pas mal identifié par les mères du quartier où elles se retrouvent en non-mixité d'une certaine manière.

Après il y a toute la programmation artistique et culturelle qui attire beaucoup de personnes. En ce moment on a une exposition, celle des archives, qui s'appelle « Médusée » qui est autour des représentations lesbiennes et elle marche très bien.

J'ai oublié de dire que toute notre programmation est gratuite. L'idée c'est qu'on soit vraiment accessibles, c'est dans ce sens-là qu'on souhaite garder la générosité dans le projet, qu'on se bat pour ça. En plus, on rémunère les artistes, on a une petite enveloppe pour la programmation. On ne peut pas payer trop cher, mais cela permet d'avoir un axe local, marseillais le plus possible, des artistes émergents, des jeunes, pour leur donner la possibilité de pouvoir exposer ici, créer. L'idée est d'accueillir des choses qui ne sont pas accueillies ailleurs, donner la chance et la visibilité. Par exemple l'exposition « Médusée » c'est la première exposition d'une jeune commissaire. On veut aussi essayer d'être un tremplin pour les jeunes du quartier qui font du rap. On est en train de créer une scène de rap, pour qu'eux puissent bénéficier d'espace, de matériel, de visibilité et que nous donnions du sens à tout ce qu'on essaie de mettre en place.

La programmation attire plein de publics différents. En ce moment plus des publics LBGTQIA+, plutôt du centre-ville. Après quand on fait une scène rap, ça va être concentré dans le quartier, quartiers Nord. C'est varié, mais l'art en général va plutôt attirer des classes moyennes, moyennes aisées, avec un capital culturel élevé. De fil en aiguille on se retrouve avec ce qu'on appelle les « bobos ». Comme je disais, ce sont eux qui consomment et on a besoin de personnes avec un capital économique plus fort qui viennent. Cela crée par ailleurs de la mixité. On aime bien mélanger les publics, tous les mercredis soir on fait un repas prix libre. Il y a une association du quartier, des résidents, une personne qui travaille ici, un bénévole, un habitué qui va cuisiner et en fait on vend tout à prix libre. Cela permet aux personnes du quartier ou à celles qui n'ont pas trop les moyens de manger chaud et quelque chose de bon à moindre coût et aussi de partager un repas, créer du lien et cela nous est déjà arrivé de faire cet événement-là par une association qui s'appelle « Ramina », un

réseau d'aide aux mineurs non accompagnés. A côté de ça on avait une exposition d'art contemporain du festival « Parallèle ». Parallèle est une association qui a un bureau chez Coco, c'est le festival d'art contemporain de Marseille. Du coup on avait fait une exposition d'art contemporain et un repas prix libre avec des mineurs non accompagnés et ça crée quelque chose. Il faut bien évidemment être sur place pour faire la médiation, mais cela participe à une mixité des publics. Parfois ça prend, c'est beau et on se dit mais en fait ces gens ne se seraient jamais croisés dans la vie de tous les jours. A côté il suffit qu'il y ait une location en haut d'une entreprise quelconque et finalement on a un PDG qui se retrouve à côté d'une mère du quartier, d'un artiste designer et d'un enfant. Dans ces moments-là on se dit qu'on a réussi un truc.

Lien social le cœur du projet

Je mets l'accent dessus, parce qu'on peut être critiqués, par tous les bords politiques, sur le fait qu'on ne soit pas bien ancrés dans le quartier, ou qu'on puisse avoir une posture de « colons », à savoir des blancs BAC +5 qui ont l'impression d'avoir apporté la culture à Belsunce. C'est compliqué notamment au niveau de la communication à essayer de montrer sur les réseaux sociaux toute la partie hyper sociale sans instrumentaliser les personnes qui habitent ici. On ne va pas aller les prendre en photo dans leur chambre, c'est compliqué de montrer cette valeur-là. Tout ce qui se passe de violent ici, on n'a pas envie de le prendre en photo et de le mettre en story pour montrer « voilà on fait ça ». On ne veut pas avoir ce rôle de se jeter des fleurs. Je le fais pour dire tant de repas sont partis en maraude, mais c'est la réalité, pas de l'instrumentalisation. Le nombre d'articles qui sont écrits sur nous de personnes qui ne sont pas du tout renseignés... il y en a un qui est sorti il n'y a pas longtemps. On sent qu'ils ne sont pas venus, qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent. Tout ce qui se passe chez Coco n'est pas forcément « instagrammable ».

On se pose aussi la question, à savoir si nous sommes des acteurs de la gentrification. Cela fait partie de nos réflexions au quotidien. La vérité c'est qu'on commet des erreurs sur plein de trucs, on se remet en question souvent. On essaie des choses, on tente des projets, on est dans l'action, on n'a pas forcément le temps à la réflexion comme on devrait l'avoir. Le manque de ressources (humaines, financières...) joue beaucoup. C'est également l'enjeu du transitoire, on n'a pas le temps à la réflexion, seulement à l'action. Rester permettrait de pérenniser des projets, mais cela reste à voir.

Il y a quelque chose d'intéressant, en tout cas pour les tiers-lieux, il y a quelque chose qui m'a beaucoup choqué. L'idée du tiers-lieu, de ce que j'ai compris : tu as un premier lieu c'est chez toi, un deuxième lieu c'est ton travail et le troisième c'est ce truc-là de transition, un peu à la croisée de tout qui peut être ton chez toi et ton travail. Chez Coco, il y a à la fois la résidence sociale et des gens qui travaillent, donc ça crée une émulsion. En tant que salarié, c'est hyper compliqué, parce que je me

sens chez moi ici. Je mange ici tous les midis, on boit un coup après le boulot et on a tous entre 25 et 35 ans, on est un énorme groupe d'amis. Je me suis fait des supers amis ici. Puis on a un rapport horizontal, pas hiérarchique, tout s'organise avec des discussions et cela crée de la proximité entre les uns et les autres. On porte ce projet à bout de bras, on est fatigués, on voit des choses très violentes toute la journée, donc nous sommes très liés. Quand on réussit quelque chose on est très fiers parce que c'est notre énergie de groupe qui était à l'œuvre.

C'est hyper compliqué de voir ça comme un travail, mais il y a des réalités financières qui te rappellent à l'ordre en étant en 35h en gagnant un SMIC... On a envie de rester, on se dit « tiens mes collègues ont besoin d'aide » ... il y a un flou entre le bénévolat et nos missions. Parfois on se force à partir. Il y a un flou constant entre pro et perso, parce qu'il y a une proximité avec les gens... il y a des règles, mais en même temps tu les dépasses sans arrêt, parce qu'on ne peut que faire du cas par cas. Par exemple, quelquefois il n'y a plus de cafés suspendus, mais quelqu'un me demande un café, je ne vais pas lui dire non. Donc je transgresse cette règle et je lui donne un café. Sans arrêt cela va être des ajustements comme ça. On dépasse les règles un peu, mais c'est ce qui crée l'humain et le lien social.

Au début j'étais prise dans une sorte de vortex, je faisais 60 heures par semaine parce que c'était pour la bonne cause. Mais au bout d'un moment une réalité financière, physique te rattrape. On a d'autres choses à faire de notre vie, on n'est pas en train de sauver le monde non plus... c'est dur de prendre de la distance. On met tous nos trucs personnels dans notre travail et quand on nous fait une remarque, c'est dur de ne pas le prendre personnellement.

C'est le cas de beaucoup de milieux associatifs, parce que tu n'as pas beaucoup d'argent, pas beaucoup de ressources humaines. Cela ressort dans le milieu associatif ou dans d'autres tiers-lieux, il faut faire attention pour ne pas partir en burn-out. Réussir à respecter les heures de travail.

Médiation / animation

C'était donc un poste à part entière. Il y avait une personne embauchée par les 3 associations (Yes We Camp, Plateau Urbain et SOS) qui permettait de faire le lien entre les associations. Ce lien se fait assez naturellement puisqu'on n'est pas beaucoup, on fait une réunion toutes les semaines. L'idée c'est de bien faire circuler les informations. Pour moi il faudrait même deux personnes. Une pour la médiation interne de Coco, gérer le lien entre les nombreuses personnes et une personne chargée de la médiation îlot, quartier, Marseille. A travers la communication c'est un peu ce que je fais avec l'affichage, les flyers, le programme du mois... on paye une prestation d'un coursier qui va le livrer à vélo dans plein de lieux à Marseille. La médiation se confond avec la communication à ce niveau-là. Mais dans la médiation, il y a aussi l'enjeu d'expliquer qui on est, d'avoir des discussions

et c'est quelque chose que je n'ai pas le temps de faire. Au-delà de discuter, c'est travailler à créer ce lien-là, quelqu'un dédié à ça. Aller voir les jeunes et leur expliquer le projet, on essaie mais c'est très compliqué. Leur dire qu'on a envie de créer un tournoi de foot avec eux, on a déjà essayé mais cela ne prend pas. Eux cela leur arrive de venir fumer dans les locaux, on leur demande de respecter le lieu mais ils s'en moquent. Nous on n'arrive pas à avoir de l'autorité sur eux, c'est pour ça qu'en ce moment on se pose la question d'avoir un médiateur sur l'îlot et dans le bâtiment aussi. C'est le problème d'un lieu d'accueil inconditionnel, c'est que toutes ces personnes viennent et se permettent de dégrader ou de squatter... en ce moment on fatigue, parce qu'on n'est pas formés à ces enjeux-là. On n'a pas le temps de « faire la police », ce n'est pas le but. A cause de ces problèmes on a dû ajouter plein de portes palières avec des clés, on a dû fermer le toit-terrasse pendant quelques temps parce que les jeunes montaient et jetaient des choses, c'était hyper dangereux, cela leur arrivait de nous cracher dessus... On a rajouté une caméra de surveillance, enfin rentrer dans un truc un petit peu de surveillance, alors que ce n'est pas l'idée, l'idée c'est que c'est un lieu hyper ouvert à tout le monde. On est obligés de passer par-là et pour tous c'est un manque de médiation, parce que ça pourrait bien se passer et au lieu de virer les gens et leur dire d'arrêter de venir, on pourrait leur proposer de créer quelque chose. Tu en veux à ce lieu, viens on essaie de créer quelque chose ensemble pour que tu te sentes bien, sans avoir à te cacher, on peut travailler à ça ensemble. Mais voilà on n'a pas le temps. Ils ont réussi à s'introduire dans plein de salles, à casser des choses, à voler... ces derniers mois cela a été très compliqué avec eux. On ne se sent pas forcément en sécurité. Ces jeunes-là ne viennent pas de Belsunce, ils viennent des cités des quartiers Nord, c'est une sorte de repère pour eux. On ne sait pas qui peut dire quelque chose. Bon voilà j'évoque plus le côté sécurité, mais en ce moment c'est un énorme enjeu. On est dans des réalités différentes, la majorité sont censés être à l'école, mais ils sont tout le temps-là, ils sont complètement déscolarisés. Ils ont une violence en eux inouïe et on ne sait pas du tout quoi faire.

C'est un enjeu bien plus large, on rencontre tous les problèmes de la société très complexes, là où il y a des carences. J'aime beaucoup ce que je fais, j'ai l'impression d'apprendre dix mille choses sur la société et je me dis que je sers à quelque chose. Mais parfois plus de simplicité serait appréciable. Aucune journée se ressemble.

Pourquoi avoir choisi de faire le mémoire sur les tiers-lieux ?

J'apprécie beaucoup le côté unique de chaque tiers-lieu, puis personne ne sait vraiment ce que c'est donc j'ai pensé qu'il y avait quelque chose à faire.

C'est vrai qu'aucun tiers-lieu ne se ressemble, mais cela peut aussi créer des amalgames. Les gens peuvent être tentés de rapprocher un projet d'un autre. « Coco Velten c'est comme ça ». Certains

tiers-lieux ne sont que des résidences d'artistes, Buropolis c'était comme ça, dans les quartiers Sud à Marseille. Il n'y avait pas du tout le côté hébergement social, donc ça veut tout et rien dire. J'ai l'impression qu'en tant que définition ce serait un lieu d'expérimentation qui peut être à la fois social, culturel, alimentaire... enfin voilà un peu tout ça. Entrepreneurial aussi oui, c'est vrai qu'en ce moment il y a vachement ce truc-là. L'Epopée, je ne sais pas si tu connais, c'est une ancienne usine Ricard, plutôt dans les quartiers Nord, il y a le Talus, les Huit Pillards, l'Après M... L'Après M c'est que social pour le coup avec un fonctionnement par le bas, il a été créé par les gens du quartier. Nous on vient de l'extérieur, eux ils ont une super légitimité parce que ce sont eux qui ont fait le truc. Après il y a La Base où il y a plein d'associations écologiques.

Tout ça pour dire que la plupart sont des tiers-lieux, mais ils n'ont rien à voir, l'attractivité est très différente.

On a dû faire la différence dans notre mémoire entre les espaces de coworking, les fablabs, les makerspaces...

On est contre le fait d'angliciser des termes ici, par exemple le toit-terrasse n'est pas un « rooftop » ou l'espace de coworking correspond ici aux ateliers-bureaux. Il y a ce côté « start-up nation » qui est mis en avant et qui selon moi n'a pas les mêmes valeurs. A travers cela on peut y trouver d'après moi du « greenwashing » ou du « redwashing » (le fait de récupérer des enjeux politiques axés social). Je pense qu'ici on évite de faire du « washing », de se faire une marque, éviter les lobbyings, les labellisations, rester humain et simple. Essayer de ne pas s'inscrire dans ces anglicismes que l'on ne comprend pas et que le quartier comprend encore moins.

Comment est le lien avec les gens du quartier ? avec les associations du quartier ? les écoles ?

On a une partie bricolage et végétalisation, c'est une collègue qui s'en occupe. En gros, elle travaille pas mal avec les écoles du quartier, apprendre à fabriquer des trucs avec eux et planter, faire des plants sur le toit. Le lien qu'on a c'est par le biais de chantiers, d'ateliers comme ça. Après le festival « les Babelsunciades » c'est avec toutes les associations du quartier. On a déjà fait des inter-réunions, hyper complexes avec toutes les associations du quartier de Belsunce mais c'était très compliqué pour réunir tout le monde. Après il y a des associations ou partenaires qui ne nous aiment pas du tout, qui sont défiants et nous voient comme des étrangers qui sont venus « envahir » leur quartier. Les liens ne sont pas forcément apaisés avec tout le monde. D'autres avec qui cela a super bien matché et on fait plein de trucs ensemble. C'est un peu au cas par cas selon les associations.

Annexe 4 : Interview du Talus

Interview d'Hippolyte Le Bougnec du tiers-lieu Le Talus à Marseille, réalisée le vendredi 5 mai 2023 :

Peux-tu nous décrire ton parcours ?

Je suis originaire de Paris et je suis allé à la fac à Paris à Panthéon Sorbonne. J'ai fait une double licence en droit et gestion. Une fois cette double licence validée, je me suis orienté plutôt du côté gestion et j'ai fait Master 2 en management de l'innovation avec une spécialité entrepreneuriat.

À la fin de mon parcours académique, je devais valider un stage de fin d'étude. À l'été 2021, j'ai trouvé un service civique au Talus. Il s'agissait d'un service civique en développement, en soutien au directeur administratif et financier. Ça a pu valider mon stage de fin d'études. Du coup, j'ai fait un service civique de 8 mois là-bas et ça coïncidait un peu avec le moment où ils voulaient structurer les ressources humaines de l'association et augmenter le nombre de salariés. J'ai donc été recruté au poste de responsable administratif et financier en mars 2022. Cela fait maintenant 2 ans que je suis en contrat au Talus.

Et qu'est-ce qui t'a amené à postuler au Talus ?

J'étais en fin d'étude, études un peu chamboulées par le COVID sur mon master 2 et lors de mon année de césure (2020-2021). Ça n'a pas été une année magique pour les étudiants et j'étais assez intéressé par le sujet des tiers lieux également.

J'avais découvert un peu la notion à travers les Grands Voisins (tiers-lieu à Paris). C'était juste à côté de chez moi, à Paris. J'allais vraiment très très souvent au début et un peu plus tard aussi. C'était des lieux hybrides qui m'intéressaient, ça collait bien avec mes études, parce que l'innovation et l'entrepreneuriat il y en a partout et dans tout. Donc au final, je pouvais aller un peu là où je voulais, c'est pour ça que j'ai choisi ça, c'était une opportunité qui se présentait à moi, j'avais entendu parler du talus quelque fois donc je me suis renseigné.

Il se revendique comme étant un tiers-lieu, autour de l'agriculture urbaine qui est une thématique qui me qui me plaisait particulièrement (les tiers-lieux nourriciers).

J'ai négocié pour que cette expérience valide mon stage de fin d'études. C'est pas facile de trouver un stage dans l'agriculture urbaine et j'ai eu la chance de pouvoir faire ce service civique en tant que stage. Ce statut permettait aussi à la structure de me payer plus facilement grâce aux aides de l'État.

D'ailleurs, à l'occasion de ce stage, j'ai rédigé un mémoire sur les tiers lieux. Il s'agissait d'un mémoire qualitatif et exploratoire avec comme terrain unique le Talus. J'ai donc étudié les méthodes

organisationnelles au talus, notamment à propos des conflits, des tensions paradoxales. Dans le but de globaliser ensuite les recherches.

C'est marrant. Pour la petite anecdote, moi j'ai entendu parler du Talus à la Cité Fertile (un autre tiers-lieu à Paris) dans un documentaire sur les *low tech*.

Je connais ce documentaire, c'est vrai que le monde des tiers-lieux est un micro-monde. Enfin, ça commence à prendre de l'ampleur, il y a une reconnaissance étatique, des journées nationales (à Metz en octobre 2022) ... Il y a énormément de tiers-lieux sur le territoire. Et c'est vrai qu'au fur et à mesure tu te souviens de visages, de noms... et tu recroises souvent les mêmes personnes.

Si on parlait un peu des valeurs prônées par le Talus et la valeur ajoutée du Talus ?

Le Talus c'est une association loi 1901, qui se revendique d'intérêt général. Notre Objet Social, c'est de promouvoir la transition écologique à travers des actions autour de 5 programmes productifs et pédagogiques : l'agroécologie, l'alimentation durable, l'éducation à l'environnement, le réemploi et le faire soi-même et une programmation socioculturelle.

Donc l'idée c'est de surfer sur un peu toutes ces thématiques liées à la transition écologique en ville sur un terrain végétalisé et donc en résumé de promouvoir la végétalisation comestible en ville.

Voilà le discours officiel. Après, est-ce que ce sont des valeurs ? On peut dire que nous avons des valeurs environnementales fortes. On embrasse quand même plusieurs thématiques à ce propos qui peuvent se résumer avec l'éducation à l'environnement, l'écologie et l'alimentation durable. On peut rajouter également le réemploi, le faire soi-même, la revalorisation de déchets et la reconstruction de choses, et cetera. C'est quand même un aspect intéressant dans la transition écologique.

Et le 5^e programme, qui est la programmation socioculturelle, dont l'intérêt est de faire venir du public qui serait moins sensibilisé à la transition écologique. Venir profiter d'un concert, d'un concert, d'un théâtre, d'un DJ SET dans un lieu comme le Talus. Ça permet de sensibiliser indirectement les personnes qui viennent et potentiellement de les faire revenir plus tard. Après il y a aussi des valeurs sociales assez fortes.

Notamment avec programme socioculturel qui se veut assez diversifié, accessible à tous et à toutes, majoritairement gratuit, en lien aussi le territoire d'implantation dans lequel on est. À titre d'exemple, nous avons développé des « *open mic* » avec une régularité mensuelle parce que nous sommes dans une des plus grandes cités de Marseille (les quartiers sud-est) et c'est le berceau de beaucoup de rappeurs assez connus. Ceci permet de capter des habitants plutôt jeunes. Ils aiment bien et on a décidé de développer ça pour eux. Dans toutes les autres activités, il y a une dimension sociale

assez forte. Nous sommes ouverts 2 jours par semaine au tout public et le reste de la semaine nous travaillons beaucoup avec des structures sociales. Nous n'avons pas de compétences dans le social, nous faisons donc des partenariats avec des structures identifiées du quartier (écoles élémentaires, centres sociaux, maisons pour tous, centres aérés, instituts médicoéducatifs...). L'idée c'est qu'ils fassent venir leurs bénéficiaires et nous leur proposons des animations dédiées qui ont lieu dans tous les programmes.

Nous essayons d'avoir l'impact social le plus important possible. Et le dernier volet peut-être, c'est les chantiers participatifs hebdomadaires du mercredi. L'idée c'est que chacun peut venir pour participer à l'activité qu'il veut. Nous identifions des chantiers autour de nos programmes (l'agroécologie, la construction...) auxquels les personnes peuvent participer. Nous souhaitons accueillir sur un temps commun des publics très différents, dans le but de favoriser la diversité et la mixité sociale.

Tu as anticipé une de nos questions : on se demandait justement comme c'est ouvert que 2 fois par semaine au grand public comment ça fonctionnait le reste de la semaine.

Le reste de la semaine, nous sommes 10 salariés sur place :

- 5 responsables de programmes
- 1 responsable de la coordination pédagogique et de la vie associative avec les bénévoles
- 1 double direction
- 1 responsable administratif et financier
- 1 responsable de communication.

Pendant la semaine, il y a un mélange entre travail de fond, notamment pour les fonctions support, et les animations et formations avec des publics cibles pour les acteurs opérationnels.

Tout ce que vous faites est gratuit, comment est-ce que vous arrivez à vous y retrouver financièrement ?

C'est assez lié à notre forme juridique, on est une association loi 1901 d'intérêt général et c'est cohérent pour nous. Mais ça a aussi des limites. La première d'entre elles, c'est qu'on est plafonné légalement et fiscalement à 72.000€ de recettes marchandes par an. Toutefois, à différencier des recettes d'exploitation parce qu'on vend des choses qui ne sont pas forcément marchandes. Donc sur un budget annuel, en toute transparence, aux alentours de 500000, il y a 60.000€ de chiffre d'affaires. C'est pas énorme donc, en effet, on se repose beaucoup sur des financements publics et privés. C'est pour cela qu'on maintient l'intérêt général pour que les donateurs privés puissent

défisicaliser et soient donc plus motivés à participer.

Aujourd'hui, avec toutes nos recettes d'exploitation comprises, donc les adhésions, certaines choses qu'on ne considère pas marchandes, etc., nous sommes aux alentours de 25-30% du budget annuel. Sur l'année 2022, nous avons entre 10 et 15% du budget sur du mécénat et des aides privées et le reste en subventions publiques.

A l'origine, on voulait un peu un équilibre. 30% de recette d'exploitation, 30% de fonds publics et 30% de fonds privés, mais on se rend compte que ce n'est pas possible parce qu'on est borné sur les recettes d'exploitation. Toutefois, nous trouvons ces bornes cohérentes, nous n'avons pas de volonté de rentrer dans une logique productive. Mais par conséquent, on est un peu sous pression et on doit demander beaucoup de financements publics et privés, ce qui fragilise le modèle économique. De plus, nous n'arrivons pas à le pérenniser parce que les financements pluriannuels sur du fonctionnement général c'est quasiment impossible à avoir. C'est toujours du projet spécifique qu'il faut réinventer d'année en année. Les collectivités territoriales se mobilisent mais on aimerait que ce soit dans des volumétries plus importantes. D'ailleurs en 2024, on va être face à une problématique qui peut être majeure, car c'est la fin de l'aide étatique de la Fabrique des Territoires. Vous devez connaître, c'était une aide de 50000€ sur 3 ans et la dernière aide est versé en 2023. Donc en 2024 on aura déjà 50.000€ de moins, ce qui représente quand même 10% de notre budget... C'est donc un gros point d'interrogation, une grosse problématique. Dans quelle direction devons-nous aller ? Mais à l'heure actuelle, 70% de notre budget repose sur du financement extérieur public ou privé, avec la volonté d'être tourné vers le public parce que ça donne du crédit au projet sur le territoire. Ça permet aussi de valoriser l'impact de notre projet auprès des politiques et collectivités territoriales et ainsi les inciter à soutenir de manière plus pérenne.

Comment ça s'est passé pour s'implanter dans ce lieu et est-ce que le lieu est éphémère ? C'est le cas de pas mal de tiers-lieux.

C'est de l'urbanisme transitoire, donc c'est pensé pour être éphémère au début. Les terrains sur lesquels nous sommes appartiennent à l'État. Ils ont été mis en gestion dans une société qui s'appelle la SRL 2, qui gère la L2 à Marseille (le périph qui va du boulevard urbain à l'autoroute sud-ouest. Et eux, nous le mettent à disposition gracieusement. Donc c'est une convention tripartite entre l'État, la SRL 2 et le Talus. Cette convention a été signée en 2018. Puisqu'il s'agissait d'un terrain vague/vacant et d'une décharge sauvage, donc ça va être des intérêts pour tout le monde. Pour eux, c'était un moyen d'éviter le gardiennage et pour nous, c'était le moyen d'avoir un lieu pour expérimenter le projet.

Donc, c'est un bail précaire, c'est une mise à disposition gracieuse mais à n'importe quel

moment ils peuvent nous envoyer un courrier pour nous dire de partir d'ici 3 mois en laissant les terrains dans l'état. Ce n'est pas le top. Un exemple pour illustrer cette précarité : nous avons 2 parcelles (le jardin et le village), elles étaient toutes 2 menacées il y a un ou deux ans. Il y a une concertation publique et environ 900 personnes ont contribué à écrire un texte pour expliquer pourquoi ils avaient un intérêt pour le projet ou pas, une sacrée mobilisation ! À la suite de ceci, le PDG de SNCF réseau qui devait récupérer les terrains pour construire la ligne TGV de Montpellier à Nice s'est déplacé pour mesurer l'intérêt du projet du Talus notamment jardin. A priori, nous allons perdre une des 2 parcelles à horizon 2027 (Le Village) car elle va être rétrocédée à la SNCF. Mais 2027 c'est dans 4 ans. Le projet a à peine 5 ans nous verrons d'ici là où il en sera. Toutefois, l'autre parcelle (le jardin) est pérennisée, ce n'est pas officiel mais normalement il devrait être rétrocédé à la ville ce qui devrait pérenniser le projet. Donc on perd une parcelle, mais on en pérennise une autre. Ça illustre bien le côté transitoire des tiers lieux, souvent, ce sont des projets transitoires appréciés au niveau de temporel. Ils sont aussi souvent entre 2 projets, c'est un peu un interstice temporel, qui a toutefois certaines limites. En effet, le projet a souvent un grand intérêt pour le territoire, il s'agit presque d'une délégation de service public sans forme et cela peut créer des pressions lorsque le projet ne peut plus occuper l'espace. C'est pour ça que je pense que les tiers lieux commencent à infuser quand même. Aujourd'hui, il y a une appréciation du côté transitoire plus au niveau sociétal que temporel, donc l'idée de transiter entre un modèle de ville ancien vers un modèle de ville nouveau qui est intégré dans les tiers-lieux. Ce n'est pas encore gagné, mais c'est ce qu'on essaie de prôner et l'illustration du jardin est une bonne image. Comme d'autres projets dans Marseille : Coco Velten, Foresta, la Friche qui a 30 ans. Donc voilà, je pense qu'il y a des choses à faire.

On va passer à la 2^e partie, donc plus accès le lien social. On s'interroge sur le l'État du lien social actuellement en France, qu'est-ce que toi tu en penses personnellement ? Est-ce que la crise du Covid-19 a changé les mentalités ?

Je ne sais pas trop ce que ça a favorisé ou ce que ça a enlevé. Je pense que nous étions tous contents de ressortir, maintenant ça commence à se gommer. On commence à oublier les attestations, on en reparle avec nostalgie presque, et le sourire aux lèvres. Et est-ce que ça a changé beaucoup de choses ? Je n'en suis pas convaincu. Je n'observe pas de changement majeur. Toutefois, on est censé se voir plus depuis la fin du Covid-19 mais en réalité avec la visioconférence on se voit moins, peut être que ça nous éloigne.

Non, pas de remarque significative va faire cette question, je suis désolé.

Après ça a pu créer une petite fracture quand même. Mais même au sein de famille, peut-être, tu vois avec des personnes qui ne voulaient pas du *pass* sanitaire ou qui étaient contre le vaccin. Ça a

créé une vraie scission entre les individus et même au sein de familles. Ça a généré vraiment beaucoup de conflits et peut être une sorte de traumatisme. Et de ceci peut être découle beaucoup plus d'inégalités en France, notamment au niveau des richesses et au niveau de la perception des institutions. Il y a une tranche de la population qui ne se reconnaît plus dans les institutions, leur gestion de crise, etc. Aujourd'hui, je pense aussi que les mouvements sociaux se sont intensifiés, notamment en lien avec la politique de santé publique. Ceci divise beaucoup la société et se répercute dans les autres mouvements sociaux (retraites par exemple). En plus, le régime, la République, la démocratie, s'est un peu durcie (sans dire que c'est un régime totalitaire).

Au sein du tiers-Lieu, quel genre de liens peuvent créer les gens ? Il y a-t-il des réseaux d'habités ? Est-ce que c'est en fonction des événements ?

Aujourd'hui, je pense qu'il y a 2 typologies d'activités qui vont vraiment générer des liens un peu plus fort entre les adhérents. Le premier, ce sont les bacs, on a environ 120 bacs potagers qu'on loue à des personnes annuellement. Ils ont un groupe Facebook tous ensemble. Quand ils sont là, ils se parlent, s'entraident et cetera. Ils font des petits apéros aussi au talus parce qu'ils ont accès 24h/24h, 7 jours sur 7, donc ils viennent faire du jardinage, des apéros, des pique-niques (sans que nous soyons là). Ils sont liés autour du maraîchage, de l'entretien, de l'entraide sur leur bac, et cetera. Et le deuxième mode d'activité qui génère véritablement du lien social, ce sont les chantiers (mercredi). Les participants se rencontrent et font des choses ensemble. Ils partagent le temps du chantier, dans un espace commun, ce qui facilite la discussion. Il y a vraiment des personnes de tout âge, des vieux, des jeunes qui se parlent et se découvrent à travers l'activité et les temps de pause (repas). Après ils font souvent des petits groupes Facebook, Messenger ou WhatsApp. Et je pense que ça génère un peu de de liens. Et, nous travaillons, comme je l'ai dit, avec beaucoup de structures médico-sociales, qui font venir leurs bénéficiaires sur les chantiers. Ils sont accompagnés de leurs éducateurs ou encadrants. Et je pense que pour eux, c'est pas mal parce que ce sont des publics en situation de handicap mental, psychologique ou physique et qui sont pour certains, tout le temps dans les l'hôpital ou IME. Ça leur permet de sortir, de découvrir un lieu, d'être au contact aussi d'autres personnes en situation de handicap ou d'autres personnes qui ne sont pas en situation de handicap. Donc pour eux, je pense que c'est pas mal, même si c'est difficile à dire pour ces personnes.

Et les samedis, on a des programmations. Environ une fois par mois, on a un événement à destination des gens du quartier, pour cela on travaille prioritairement et majoritairement avec eux. On va donc organiser des activités avec eux et pour eux, des choses qui leur plaisent : un combat de boxe avec l'association de boxe du quartier, des « *open mic* » avec les rappeurs du quartier, une kermesse, un tournoi de pétanque... On essaie d'avoir une diversité de public. Toutefois, parfois, ça

reste juste soirée dans un lieu végétal avec des petites animations.

J'ai l'exemple d'un adhérent qui vient souvent le mercredi avec son groupe de copains avec qui il discute régulièrement en vrai et sur les réseaux. Il vient aussi le samedi mais seul donc il se sent un peu en décalage, il est un peu plus âgé. Nous essayons donc de développer la dynamique bénévole les samedis, faire des permanences bénévoles, et cetera, dans le but d'inclure tout le monde. Mais en l'état actuel des choses, il faut bien reconnaître que les samedis sont peut-être moins propices aux liens sociaux.

Un détail : la première typologie de personne qui créé du lien (ceux qui ont les jardins que vous louez), est-ce que c'est vous qui avez mis en place le groupe Facebook par exemple, ou est-ce que ça s'est créé tout seul ?

Je ne saurais pas dire, ça fait 5 ans que les bacs sont là et certaines personnes sont là depuis le début. J'aurais tendance à dire que nous l'avons créé en y mettant les personnes concernées, mais aujourd'hui nous n'animons pas ce groupe, nous ne faisons même pas partie du groupe (à part peut-être le compte Facebook du talus pour faire passer quelques informations). Mais sinon, on a créé le groupe et derrière on est parti et là il vit, je ne pourrais même pas dire ce qu'il s'y passe. Est-ce qu'il est vivant ou pas d'ailleurs ? Mais je crois que oui, mais je n'ai pas de certitudes.

C'est cool ! Ça montre aussi que quand les personnes ont un intérêt en commun, ça favorise le lien. Et peut-être que si les gens ont moins d'intérêt en commun, va falloir un petit peu plus être là avec les bénévoles pour créer du lien, créer une dynamique de groupe. C'est intéressant.

Tout à fait. Oui, je suis d'accord.

Est-ce que vous savez si les personnes qui viennent, sont essentiellement du quartier ?

Essentiellement, c'est dur à dire, ça dépend des activités proposées. L'année dernière, nous avions quasiment 4 000 adhérents (une personne qui vient une fois est adhérente, nous n'avons pas d'ERP), avec un faible pourcentage de personnes qui venaient du quartier le samedi. On essaie de pousser la dynamique cette année mais sinon la plupart des gens qui viennent le samedi ce sont des gens du centre-ville. Mais par contre, il y a énormément de personnes du quartier qui viennent dans le cadre des animations ciblées, autour de nos programmes. Sur ces temps-là, nous passons par les structures sociales partenaires, donc ces personnes bénéficiaires ne sont pas adhérentes mais adhérentes des associations qui elles adhèrent au talus, on ne peut pas quantifier.

On ne pourrait pas mettre une identité sur chaque personne, c'est vraiment en fonction des jours.

De plus, il est difficile de créer un lien de confiance avec les personnes du quartier, il faut prendre du temps pour le construire. Mais effectivement, sur les animations ciblées hors jour d'ouvertures, c'est quasiment exclusivement des gens du quartier ou issus d'autres quartiers prioritaires. Je ne pourrais pas donner de ratio exact.

C'est déjà super, ça montre aussi que vous êtes, même si ce n'est pas des personnes physiques, en contact avec les associations. Vous allez créer beaucoup de liens sur le territoire et autour de vous.

On essaye, oui. Ça prend du temps, mais cela nous tenait vraiment à cœur de travailler avec des structures sociales. Nous n'avons pas forcément la compétence sociale en interne, ce sont des relations de confiance qui prennent du temps, vraiment beaucoup de temps à se créer et il y a des relais publics (les centres sociaux, les maisons pour tous) qui existent déjà et qui sont intéressantes. Nous travaillons avec eux pour avoir un impact et un résultat plus rapide. Ce qu'on essaie de développer ce sont les samedis où on essaie de proposer des activités pour les gens du quartier, on essaie de travailler avec les structures du quartier, on discute, on se concerta. On travaille moins avec des intermédiaires, c'était une volonté dès le départ qui a été poussée petit à petit. Depuis 2 ans, la différence est significative. Ça prend du temps mais ça a de l'intérêt, je pense.

C'est normal au début de passer par des autres structures. Si elles sont là, c'est cool aussi de s'appuyer sur elles et je trouve que c'est un peu aussi l'essence des tiers lieux. Vous ne créez pas que du lien social d'homme à homme.

Tout à fait. On essaie de créer des synergies avec les acteurs du quartier, pas de les remplacer. On veut juste collaborer.

C'est vraiment super. Et c'est ce qui montre aussi la rupture avec les entreprises, elles vont vouloir tout gérer par elles-mêmes. Alors que dans les tiers-lieux il y a vraiment ce côté : collaboratif, on fait ensemble et on s'entraide.

Tout à fait. Je suis d'accord, d'autant plus qu'on a un statut associatif (je ne sais pas si c'est le cas pour la majorité des tiers-lieux, il y a d'autres statuts possibles). Et c'est vrai que souvent des potes, me disent « j'ai entendu parler de tel projet d'agriculture urbaine ou tel tiers lieu, attention c'est la concurrence ». Alors que pas du tout, ce sont des projets frères. Ce n'est pas de la concurrence, au contraire.

Plus il y en a, plus vous rayonnez.

Tout à fait. Cela crée un maillage du territoire, ce qui est bien.

Nous avons fait le tour de pas mal de questions déjà. Nous avons créé la suite de l'interview grâce à l'infographie de France Tiers-lieux. On pourrait un peu parler de l'entrepreneuriat dans les tiers-lieux.

C'est marrant parce que je viens de revoir le cadre que tu m'as envoyé et c'est vrai que c'est très français. Je ne sais pas s'il y a de l'entrepreneuriat, mais oui il y a des porteurs de projets. C'est une vision très française : de référencer les tiers-lieux, de donner une labellisation, de donner une définition étatique (qui a été retravaillée à partir de celle de Ray Oldenburg). Il s'agit d'une initiative gouvernementale de base. Je trouve cette dynamique très intéressante et elle s'est manifestée aux rencontres à Metz. Il y a une vraie scission entre les tiers-lieux institutionnels avec un savoir-faire, un langage, une compétence institutionnelle, portés notamment par le gouvernement et les espaces de coworking qui font partie des mouvements de tiers-lieux lié à l'innovation, la start-up nation avec des business économiques éprouvés. Et les tiers-lieux qui sont vraiment des lieux intermédiaires, un peu plus ruraux et qui ont moins cette notion de rentabilité économique, plus accès sur le lien social, l'impact social et environnemental et l'humains avec la possibilité de justement de dynamiser des lieux abandonnés, par exemple.

Cela se reflète énormément dans les définitions qui sont données et qui sont d'ailleurs travaillées avec tous les tiers lieux (réalité du terrain). Nous, le Talus, on est un peu hybride, nous parlons le langage institutionnel mais nous restons une structure associative. On a l'impression qu'il y a vraiment 2 mouvements, un tourné vers le lien social et l'associatif non lucratif et un tourné vers l'entrepreneuriat et le business.

Enfin pour revenir à la question, je ne sais pas s'il y a des entrepreneurs mais il y a des porteurs de projets qui peuvent venir, on leur met des containers à disposition. Ils font ce qu'ils veulent dans nos locaux, il s'agit principalement de projets autour du réemploi, des projets socio culturels, des artistes. Nous avons une modalité qui est financièrement légère : une adhésion structure à 60€ l'année, plus une participation aux charges (une centaine d'euros). La contrepartie, au-delà de ça, est une contrepartie en nature, ce sont des animations pour faire vivre le lieu et le dynamiser. Nous ne pouvons/souhaitons pas accueillir en résidence en se faisant payer pour la mise à disposition, nous souhaitons simplement recouvrir les charges et dynamiser le village et donc le territoire (il s'agit d'initiatives locales).

Comment sélectionnez-vous les porteurs de projets, ils candidatent et après vous décidez qui va avoir le lieu ?

Nous souhaitions lancer un appel à manifestation d'intérêt, mais nous n'avons que trop peu de containers, il y en a seulement 13 dont 7 disponibles pour des porteurs de projets (certains exploités en interne pour la buvette, la recyclerie, les cuisines, la chambre froide, les sanitaires...). Donc c'est plutôt au fil de l'eau, selon les projets proposés. Il doit rester actuellement 2 containers vides. Et c'est principalement la double direction et les responsables rayon et réemploi qui décide de qui va être dans le local, en fonction de la pertinence, du projet...

Ces porteurs de projet s'entraident-ils ? Ou bossent-ils chacun de leur côté ?

Pour l'instant, ils sont un peu chacun de leur côté, c'est le début de la dynamique. Ils ont besoin de se familiariser avec le lieu/l'espace je pense. Les plus vieux sont seulement là depuis 1 an et il s'agit surtout de porteurs de projets émergents (c'est une volonté de les favoriser).

La volonté c'est vraiment de faire du village un lieu où il y a plusieurs porteurs de projets en mode collaboratif, on le construit avec des règles d'usage partagé mais ça prend un petit peu de temps. Il y a une volonté de collaboration entre les différents acteurs et de complémentarité aussi entre les différents porteurs de projets.

Comment vois-tu l'avenir des tiers lieux parce qu'on voit qu'il y a un essor ? Que pense-tu de la dynamique des tiers-lieux ?

Je pense que c'est intéressant et je pense que ça a vocation à s'intensifier. Ça commence déjà, même si la notion est assez récente. Il y a une accélération, notamment avec les défis climatiques écologiques qui sont désormais reconnus par tout le monde, la grande majorité, il y a une vraie reconnaissance. Je pense que le tiers lieu est un outil qui répond à plein de problématiques sociétales actuelles, à la fois écologiques, d'expérimentation, de démonstration sociale, de refaire société et de revivre ensemble de justement créer un peu des communs (sans parler du commun communautarisme qui est naturel mais qui peut éloigner les gens les uns des autres sur plein de sujets pour plein de raisons). Les tiers-lieux ça peut être des lieux un peu fédérateurs et c'est de plus en plus reconnu. Il y a des travaux qui sont menés, il y a un groupement d'intérêt public qui a été monté pour faire valoir les tiers lieux : il y a des volontés de changer la législation pour justement favoriser l'émergence des tiers lieux, des réseaux qui se mêlent sur l'intégralité du territoire qui se décline en région, etc. Il y a une volonté de coconstruire ensemble des choses. De plus, les publics sont assez intéressés par la diversité. Il y a forcément un tiers-lieu qui peut te plaire et il y a une appréciation du côté transitoire au niveau sociétal et temporel (nous l'avons déjà dit).

Donc moi je pense que ça va se diversifier, il y a des embûches sur la route, notamment sur le financement, sur le modèle économique, pleins de questions techniques et opérationnelles. Donc

malheureusement, beaucoup de projets vont mourir alors que ce sont de beaux projets, il faudra attendre un peu une politique de reconnaissance et de favorisation des tiers lieux.

Et il ne faut pas sous-estimer le temps de se mettre en place. Mais je pense que c'est un outil qui va perdurer, toutes les formes collaboratives, ça marche quand même bien. Je pense que c'est un bon outil même en dehors des villes. Je pense que les tiers lieux fonctionnent sur plein de thématiques numériques, culturelles, nourricières et cela va se développer en milieu rural. En effet, il y a une grosse dynamique aussi dans les territoires ruraux pour redynamiser les campagnes. Peut-être même que c'est dans les territoires ruraux que ça va encore mieux fonctionner et ou la frontière avec les éco-lieux va être la plus floue. La définition va peut-être même évoluée : entre des lieux de travail et des lieux de vie de communautés en reprenant la philosophie des années 60 mais avec en plus la reconnaissance et la viabilité économique.

Donc plein de nouvelles perspectives qui prennent en compte de problématiques qui sont étudiées avant les différents projets.

Le tiers-lieu est aussi un outil qui permet un mode de vie alternatif ou du moins un retour aux sources, mais avec des outils adaptés. Ceci est lié au contexte économique, social et politique de la France. C'est mon avis.

Merci de nous l'avoir donné. C'est ce que nous avons vu dans la première partie de notre travail, effectivement en milieu rural, là où l'État pêche un peu et où il y a des inégalités fortes, les tiers-lieux prennent la place de l'État. On peut se demander si c'est bien ou pas. Je trouve ça top que ce soit décentralisé.

Je suis totalement d'accord et il n'y a sûrement pas de bonnes réponses à la question posée. Mais à partir du moment où il y a un lieu qui propose les ressources que devrait proposer l'État dans ces milieux-là, alors ces lieux devraient avoir des moyens. Soit il y a l'État partout, soit il faut laisser les porteurs de projets (système décentralisé) avec des financeurs privés ou publics. C'est un peu la notion de délégation de service public sans le terme. A partir du moment où tu fais des choses d'intérêt général (que l'Etat devrait faire), il (l'Etat) faut qu'il soutienne, il faut qu'il reconnaisse, il faut qu'il aide... Voilà.

Annexe 5 : Interview des Ateliers Eclairés

Interview de Noé Milesi du tiers-lieu Les Ateliers Eclairés à Strasbourg, réalisée le mardi 23 mai 2023 :

Est-ce que tu pourrais commencer par te présenter et présenter les Ateliers Eclairés ?

Oui, bien sûr. Je m'appelle Noé Milesi, je suis responsable des Ateliers Eclairés, donc qui est une association, qui gère un lieu du même nom. Ce lieu fait 1500 m² et est situé dans le quartier de la COOP à Strasbourg (de la coopérative). Nous sommes installés dans une ancienne friche industrielle qui appartenait à une coopérative de production, la Coop Alsace. Celle-ci existait depuis les années 1900 (début du 20^{ème} siècle) et a perduré jusque début des années 2000. Ils employaient plus de 5000 ou 7000 employés. Il s'agissait de producteurs locaux constitués en coopérative qui produisaient localement et vendaient dans toute l'Alsace. Donc, par son histoire, le site est ancré dans la coopération.

Il y a quelques années, la ville de Strasbourg a racheté des bâtiments de ce quartier-là et a lancé des appels à manifestations d'intérêt pour les occuper.

Nous y avons répondu avec notre association pour créer un makerspace géant, qui s'appelle donc les Ateliers Eclairés. Nous avons 3 bâtiments, un espace de coworking orienté sur tout ce qui est activité culturelle et avec des artistes de l'art numérique plutôt, une salle de résidence qui est une salle pour l'événementiel, une salle de concert, et enfin, on a un espace atelier qui est ouvert au grand public du mercredi au samedi. Dans cet espace atelier, on a une partie partagée type fablab et des ateliers privatifs pour nos résidents (plutôt des artisans). Nous avons aussi un grand jardin qui relie les 3 bâtiments.

Tu as dit que vous n'étiez ouvert que du mercredi au samedi, que se passe-t-il aux Ateliers Eclairés le reste de la semaine ?

Il y a 17 structures à l'intérieur des bâtiments (que vous pouvez retrouver sur notre site internet), il s'agit de nos résidents. Concrètement, ils sont locataires du site des ateliers éclairés, ils ont un espace qui leur est dédié et qu'ils louent.

En plus, du prix de la location, selon la Convention qu'on a avec eux, ils doivent proposer des actions à destination du grand public au cours de l'année. Mais sinon, en dehors de ces quelques actions qu'ils peuvent donner et qu'on essaie de développer avec eux, ils ont leurs activités professionnelles traditionnelles. Ces sont des entreprises, des artisans, donc la semaine ils travaillent. Au moment de l'ouverture au grand public, ça se fait via l'Association Fablab qui est aussi locataire des lieux. Dans leur modèle de fonctionnement, il y a une ouverture de 14h00 à 19h00 du mercredi

au samedi. Les visiteurs passent pendant ces heures, utilisent les machines, côtoient les résidents mais fondamentalement les résidents s'occupent de leur activité professionnelle surtout.

Après, vu le principe du lieu justement, on essaie de développer des actions à destination du grand public : des formations, des workshops, des ateliers, des conférences. Et chaque résident développe des thématiques autour de leurs activités : les typographes font des conférences autour de la typologie, les artisans qui fabriquent des vélos font des conférences autour des voyages à vélo, l'école de skate propose des événements, les éditeurs de magazines culturels proposent des ateliers écritures.... Ceci se déroule sur des créneaux définis (en soirée par exemple). Nous avons beaucoup de structures avec des thèmes différents donc chacun partage sa pratique. Par exemple, en ce moment on accueille un workshop pour une école de designers, les résidents du *cowork AV Extended* qui travaille sur le vidéo mapping les forment à la création sur les logiciels. Les étudiants sont là pendant 2 semaines, la première ils utilisent les machines du fablab pour faire des maquettes et la deuxième semaine ils apprennent à projeter les vidéos sur des maquettes.

Pour résumer, on a des résidents qui ont des activités professionnelles et l'idée c'est de donner envie au grand public de s'intéresser à ces pratiques-là (artistique, culturel, mystique...)

Ok je comprends, les résidents font vivre le lieu et instaurent la dynamique.

Ouais, complètement. Moi, j'ai une mission de coordination, je les aide à créer du lien, je leur donne envie de travailler ensemble, de développer des projets pour le public. Et en parallèle, eux, ils participent à la programmation du lieu. Ce qui fait qu'on les accueille et qu'on a une résidence permanente.

Comment vous les choisissez, les structures qui vont être en résidence ?

Nous n'avons pas d'incubation, les résidents présents sont là depuis le début, nous avons monté le projet ensemble. Il n'y a pas de vocation à changer. Si jamais à un moment donné, il y aurait une cessation d'activité ou un déménagement, il n'y a pas vraiment de règles. Nous nous rassemblerons avec le comité directeur de l'association et nous étudierons les opportunités. J'ai beaucoup de demandes en attente. Donc concrètement, on réfléchira à l'activité professionnelle de la personne pour voir si ça peut être intéressant : intérêt pour le public, habitude des animations, grosse communauté, artisan de qualité...

Par exemple, nous étions en train de regarder pour intégrer un photographe au projet. Nous avons donc rassemblé le comité directeur de l'association et on discute.

Nous souhaitons faire attention à ce qu'il n'y ait pas de concurrence entre nos résidents, éviter les conflits d'intérêts. Les Ateliers Eclairés, c'est comme une grosse colocation, donc on évite les

embrouilles. Imaginons, qu'il y ait un appel à projets auquel nous voulons répondre par le biais d'une de nos structures. Si deux structures faisaient la même chose, il serait compliqué de choisir entre l'une ou l'autre... Donc afin d'éviter ceci, on évite d'avoir des gens qui font la même chose.

Les résidents ont des activités de niches, quasiment tous, donc il n'y a pas non plus énormément de concurrence. L'exception se trouve peut-être dans le cowork, où il y a beaucoup de graphistes. Même si finalement, leur activité de graphiste est plus alimentaire et qu'ils ont une partie plus artistique à côté qui fait leur unicité.

Nous avons parlé des résidents, peux-tu nous en dire plus sur les personnes qui viennent sur les jours d'ouverture grand public ?

Leur profil est variable, cela dépend beaucoup des projets, des semaines, des moments. Ces gens viennent dans le cadre du fablab, ils ont des profils très variés. Actuellement, on a 2 retraités qui viennent travailler en permanence chaque semaine.

Nous travaillons principalement avec des créateurs (designers, architectes...) issus d'école d'art. Nous avons beaucoup de partenariats avec des écoles d'architecture. C'est notre cœur de cible. Nous sommes situés dans le quartier la COOP, comme je l'ai dit, qui est en train d'être refait. Actuellement, il y a 500 habitations mais il y en aura 4000 d'ici 2030. Nous sommes collés au plus vieux et pauvre quartier de Strasbourg (Port du Rhin) et on développe beaucoup d'activités avec les centres socioculturels et avec les jeunes de ce quartier pour les faire venir dès le plus jeune âge, pour qu'ils découvrent le lieu et qu'ils comprennent qu'il leur est ouvert.

En effet, les gens habitués à venir chez nous sont plutôt bobo, ils font déjà attention à comment ils consomment etc. Mais nous on a tout intérêt et on veut développer un projet de quartier, de territoire. Il y a des opportunités pour ces jeunes dans les métiers de l'artisanat. L'idée c'est de leur ouvrir le champ des possibles et leur dire qu'on peut s'amuser et gagner de l'argent avec ce type de métiers.

Nous avons fait une interview avec une personne qui travaille au Talus à Marseille. Ils avaient aussi cette même problématique : faire venir les gens du quartier. La personne disait qu'il était difficile de lier une confiance avec eux, donc ça peut être bien de commencer dès le plus jeune âge.

De ce que je vois le Talus, c'est plutôt orienté agriculture urbaine, c'est bien aussi mais c'est peut-être plus dur d'intéresser les jeunes. Ce n'est peut-être pas leur préoccupation première. On essaie d'être dans le réel, selon les projets et les besoins du quartier. Nous avons des machines, des outils, des compétences et eux les besoins. Nous on peut accompagner pour fabriquer la solution.

Par exemple, Thibault qui travaille au *fablab*, a aidé le secteur jeunesse du centre socio-culturel à imaginer et créer leur espace convivial. Ils ont dû réfléchir aux problématiques, ils ont fait de la recherche, ils ont bricolé, ils ont fait des dessins... Ils peuvent se valoriser, dire « c'est moi qui l'ai fait ». Un autre exemple, c'est la course de caisses à savon, en compétition avec d'autres quartiers. Ils viennent les fabriquer chez nous. Encore un autre exemple, s'il y a une fête de quartier, ils viennent fabriquer des goodies pour les vendre et se payer un voyage.

On parle vraiment d'ancrage territorial et de besoins locaux.

Clairement, je suis dans plein de réseaux de tiers-lieu et quelquefois on se rend compte qu'il y a du bullshit. Vous êtes dans la RSE, donc vous voyez ce que je veux dire. Nous on essaie d'éviter ça, pour moi un tiers-lieu il est ancré dans un territoire.

Les personnes vont dans le tiers-lieu proche de chez elles. Strasbourg ce n'est pas grand mais les personnes qui habitent à l'autre bout de la ville et qui ont un tiers-lieu à proximité ne vont pas venir chez moi.

Je ne considère pas forcément tous les tiers lieux comme des tiers lieux. Pour moi dans un tiers-lieu, il y a forcément un espace de fabrication et une ouverture publique quasiment permanente. Il y a beaucoup d'espaces de coworking qui se sont financés comme des tiers-lieux et clairement s'en n'est pas.

D'ailleurs j'utilise de moins en moins le mot tiers-lieu, il y a beaucoup de disparités et de différences. Par exemple, pour moi Bliida à Metz, c'est un vrai tiers-lieu avec des artisans, des espaces pour les évènements...

L'espace de coworking, il ne participe pas beaucoup à la vie du tiers-lieu, c'est important pour le modèle économique car louer des bureaux, des mètres carrés c'est rentable. Mais fondamentalement, ce n'est pas ce qui est visible, les gens ne se rencontrent pas dans un espace de coworking.

C'est mon avis, beaucoup te diront l'inverse. Ce qui est embêtant, c'est qu'il y a beaucoup de financements sur ces tiers-lieux, des financements de l'Etat (Fabrique de Territoire par exemple). Et donc, il y a des tiers-lieux qui ont eu des financements énormes et qui ne vivent plus que sur ça, leurs prix baissent. Nous, nous sommes obligés de facturer certains services : comme la location d'espaces. Nous sommes obligés de donner une valeur. Les autres peuvent le faire gratuitement, même si ce n'est pas viable à long terme, à part avec des financements publics fort, ce qui serait intéressant (nécessité d'une vraie politique globale).

Un tiers-lieu c'est un centre socio-culturel, une MJC. Ce n'est pas quelque chose de nouveau, ça ne date pas d'il y a 10 ans ou 5 ans. Mes parents, ils bossent dans le social (formation bafa,

animation, colonies de vacances), il y a des choses qui existent depuis 40 ans mais ça ne s'appelait pas tiers-lieux. Ce sont des lieux différents, pour venir en dehors du travail pour rencontrer des gens qui aiment ce qu'ils font, c'est important.

Tu parlais de la définition du tiers-lieu, peux-tu nous en dire plus ?

Pour la définition du tiers-lieu, j'utilise un truc basique : le premier lieu c'est la maison, le deuxième c'est le travail et le troisième c'est le tiers-lieu, entre les 2.

Je vois, et est-ce que tu penses que le lien social dans un tiers-lieu c'est intéressant ?

Franchement, il y a que ça qui compte, sans lien social, il n'y a pas de tiers-lieu. Sinon, ce sont de gros espaces de coworking (station F), des lieux où il y a de l'argent et où on ne fait que bosser. S'il y a de l'éducation, de la formation, de l'accompagnement de gens qui ne connaissent pas le sujet abordé. Pour motiver des CSP privilégiés, ce n'est pas compliqué. Ils n'ont pas besoin d'un tiers-lieu, ils lisent des bouquins. Donc ce qui est important, c'est pour ceux qui n'ont pas accès à tout ceci via leur famille ou milieu social. C'est caricatural, mais c'est important de les aider, ceux qui en ont besoin. Même si ceux qui viennent, les plus gros utilisateurs ce n'est pas eux. Nous essayons de faire des ateliers gratuits financés par la ville, pour le public c'est gratuit, ce qui permet de toucher le plus grand nombre même si les places sont limitées. Et malheureusement, les premiers au courant des ateliers gratuits, ce sont ceux qui n'ont pas besoin de la gratuité. On essaie donc de jongler, sans faire de la discrimination positive, mais c'est important d'ajuster. Dans notre fablab, par exemple, il y a des tarifications différentes selon la pratique que tu veux faire à l'intérieur et ce que tu veux faire de ta création, selon si tu veux vendre ou si c'est pour chez toi. On essaie d'adapter au maximum.

Mais le lien social, c'est le truc le plus important d'un tiers-lieu. Les retraités, dont on parlait tout à l'heure, ils viennent sculpter du bois à la main, ils ont 70 ans. Ils viennent, ils voient des jeunes qui bossent sur des machines, eux ne connaissent pas le dessin sur ordinateur alors les jeunes leur montrent. Nous on leur propose qu'ils fassent des ateliers de sculpture à la main, ça peut intéresser aussi des jeunes. L'apprentissage est partagé. Le bricolage c'est intergénérationnel. Ils donnent des cours donc ils vont rencontrer d'autres gens, qui eux, font plutôt de l'impression 3D ou de l'art numérique ou encore de la spatialisation sonore. Il y a de tout, les personnes vont passer des moments ensemble, ils vont échanger. Ils vont se dire, en fait les jeunes se bougent, ils ne sont pas comme ce qu'on entend à la télévision, ils ne sont pas fainéants. L'idée c'est surtout ça, de faire que chacun ouvre ses yeux.

Et pareil, sur les tarifications, il y a des résidents qui vendent des objets très chers parce que c'est fait main. Donc ça éveille le public sur la question de la production, d'où elle vient, pourquoi

dans le commerce c'est 5 ou 10 fois moins cher. Ces ateliers c'est super important pour cela aussi. Au début, ils ne comprennent pas pourquoi les *sneakers* du cordonnier sont si chères alors qu'il s'agit de baskets qui ressemblent à des Nike, des Air Max mais en mieux fait. Ce cordonnier propose une formation avec une personne pendant une semaine pendant laquelle la personne va apprendre avec des patrons à découper sa chaussure, à les assembler, etc. Bref, en une semaine, la personne apprend à faire une basket en fabriquant une paire. Cette formation coûte 800 euros, si tu fais le point ce n'est même pas 100€ par jour. Sachant qu'il y a 300€ de matériel, l'artisan ne se rémunère pas beaucoup. Mais la personne quand on lui dit que sa paire de chaussure va lui coûter 800€ il est choqué. Mais il faut prendre en compte le fait qu'il y a de la formation à une technique, le choix du matériel, les conseils super qualifiés. Dans le commerce, elle coûte 350€ et c'est un enfant qui la fabrique mais ça ne leur pose pas de problème. C'est important de leur expliquer, quand ils font l'atelier ils voient le temps que ça met et la « galère » que ça peut être. Ils remettent de la valeur sur les objets, cette dynamique est intéressante. Quand tu fabriques un objet, tu as moins envie de la jeter derrière quand tu déménages. Une table derrière tu as un designer, quelqu'un qui s'est formé sur des logiciels, quelqu'un qui connaît les essences de bois, un menuisier, toutes ces étapes de production on les oublie. On voit le concret mais pas ce qu'il y a derrière. Par exemple, nous avons des techniciens dans le milieu du cinéma qui viennent réaliser les décors. Ou d'autres peintures en scénographies qui ont besoin d'outils spécifiques qui viennent chez nous. Cela leur évite de passer par un sous-traitant, ils savent d'où ça vient et ils peuvent le refaire si besoin. Ils peuvent aussi vendre des choses ou développer de nouveaux business.

Donc oui, le lien social est important à travers ces moments d'échange, qui sont forts.

Est-ce que le projet est provisoire comme certains autres tiers-lieux ?

Nous avons des baux de 10 ans avec la ville. Mais, moi concrètement je ne fais pas un projet pour qu'il soit provisoire, l'idée c'est de stabiliser le projet, économiquement également. Il faut pouvoir rebondir si quelqu'un part, par exemple.

Actuellement, on paie à peine un mi-temps sur le lieu, mon salaire il est divisé entre 3 structures, j'ai 3 CDI. Mais l'idée c'est d'avoir une équipe stable, des rentrées d'argent stables et donc de stabiliser le projet à long terme. Et de manière utopique, j'aimerais qu'à terme on puisse racheter les lieux, ce serait fou mais pour l'instant c'est impossible. Ce qui m'intéresse, c'est de monter un lieu qui tienne dans le temps et que ça devienne un lieu de rassemblement dans le quartier et que tout le monde vienne.

Ce n'est pas quelque chose de transitoire, en tout cas, je ne l'imagine pas du tout comme ça, sinon je ne mettrais que des *boxs* et je les louerais. On ne s'embêterait pas à faire quelque chose qui a du sens,

sachant qu'on n'a aucune obligation venant de la ville. Ce n'est pas l'objectif. Il y en a qui font des espaces transitoires, pour réhabiliter des friches par exemple.

Oui c'est, ça, et puis il y a souvent le problème du financement.

C'est dommage, il n'y a pas de réflexion de modèles économiques quand il y a des subventions publiques. Et comme celles-ci baissent à un moment donné, les dirigeants ne veulent pas vraiment accompagner.

C'est dommage, il y a des espaces mis à disposition, souvent gracieusement, les personnes font beaucoup de choses au quotidien mais sans aide qui leur permettrait de devenir indépendant. Le problème avec cette dépendance, c'est que demain le maire de la ville peut venir faire une conférence de campagne dans le lieu, par exemple.

A cause de cette dépendance, tous les tiers-lieux sont dans une grande précarité. Les projets transitoires ça peut être intéressant car il y a des opportunités mais je pense qu'il faut réfléchir comme dans le monde dans lequel nous sommes. Aujourd'hui, notre monde il est régit par l'argent. J'aimerais beaucoup que les services publics aident mais ce n'est pas le cas et nous en sommes loin, même si ça aurait beaucoup de sens.

Les subventions baissent et en plus tu paies quelqu'un pour trouver des subventions, à faire des dossiers, écrire sur des projets, faire des bilans... L'argent pourrait être utilisé pour les projets. Ça me casse la tête, moi je préfère faire des ateliers avec les jeunes, faire ce que j'aime. Ce n'est pas gratifiant.

Nous ce n'est pas le projet, nous voulons être autonome. Plus tu es autonome, plus tu fais ce que tu veux.

Avant nous étions locataire dans un autre lieu qui était en régie direct avec la ville de Strasbourg. Il y avait un tiers-lieu à côté, eux ils embauchés 12 salariés pour gérer le lieu. C'est une belle équipe. Une équipe de 8 ça me fait rêver ! Ça crée beaucoup de disparités, par exemple, ils avaient beaucoup de responsabilités, ils prenaient leurs décisions eux-mêmes. Ils étaient nombreux, mais au bout d'un moment, ils ne savaient plus pourquoi il le faisait, donc tu perds le sens et ta motivation. Tu passes plus de temps à expliquer ce que tu fais aux élus, plutôt qu'à faire des choses.

Sur le *fablab*, par exemple, il y a une subvention de fonctionnement pour payer les salaires, c'est une subvention annuelle. Elle est indispensable pour le que le Fablab tourne actuellement pendant les horaires d'ouverture. Cependant, il y a des délais, tu fais ta demande en septembre 2022 par exemple, et tu as le solde en juin 2023. Les timings administratifs ce ne sont pas les mêmes que nos timings, les salaires faut les payer tus les mois.

Si je peux vous conseiller des lieux : château de Beaugency (château millénaire réhabilité)

dans le Centre Val de Loire et Bliida à Metz.

Annexe 6 : Interview de Kaleidoscoop

Interview d'Alexiane Javelot du tiers-lieu Kaleidoscoop à Strasbourg, réalisée le mardi 23 mai 2023 :

Présentation de la personne interrogée

Du coup je m'appelle Alexiane à la base je suis normande mais ça fait 5 ans que je suis à Strasbourg parce que j'ai rejoint Sciences Po donc je suis étudiante à Sciences Po et j'ai fait une année de césure pour faire une année de service civique à Kaleidoscoop donc le tiers-lieu où je suis actuellement.

Voilà, et mon contrat se termine demain, donc vous allez vraiment avoir mon dernier avis sur le lieu.

Présentation du tiers-lieu. Du coup est-ce que tu peux, bon plus ou moins longuement, nous présenter le tiers lieu et comment s'est passée l'inauguration ?

Ouais, alors le tiers-lieu, il s'appelle Kaleidoscoop, c'est un tiers-lieu donc c'est un lieu de vie et de travail où on axe vraiment sur la transition écologique, la dimension transfrontalière et une autre manière de travailler. Donc la dimension écologique, elle est hyper importante parce que déjà, on a réhabilité un bâtiment, donc historiquement, là où on est, c'est l'ancienne coopérative d'Alsace. Et donc c'était l'ancienne administration et l'ancienne boulangerie, donc on a une grande cheminée dans le jardin, près de la terrasse du café. En fait il a été réhabilité et il n'a pas été détruit et reconstruit. Et ensuite, on a eu toute une démarche éco-responsable pour cette réhabilitation et notamment dans les travaux de second œuvre.

Ensuite la dimension transfrontalière. Elle est hyper importante aussi parce que on est à 2 arrêts de tram de l'Allemagne. Donc le tiers-Lieu, il est à Strasbourg et donc je ne sais pas si vous voyez un peu mais Strasbourg est vraiment frontalière de l'Allemagne, d'une ville qui s'appelle Kehl et notre tram va jusqu'en Allemagne. Il a 3 arrêts en Allemagne, donc on peut vraiment rentrer dans le tram et aller faire nos courses, acheter du tabac en Allemagne, revenir enfin, voilà, c'est une dimension transfrontalière qui est hyper importante pour la ville de Strasbourg avec l'Allemagne. Et la dimension de travailler autrement parce que notre tiers-lieu, c'est un lieu de travail. Il y a pas mal de structures différentes qui interagissent, qui se rassemblent dans un grand open space à Kaleidoscoop.

Et donc aujourd'hui, qu'est-ce qu'on y trouve à Kaleidoscoop ?

Au premier étage, c'est réservé aux travailleurs. On a deux espaces de bureaux partagés, donc c'est grand. Un open space où des travailleurs et travailleuses, des grandes structures, des associations, beaucoup issues de l'économie sociale et solidaire, mais aussi des indépendants peuvent venir louer un bureau pour un minimum d'un an. Donc ça, c'est dans ces bureaux partagés. Ensuite, on en a deux,

un open space de 50 bureaux et un autre de 30 bureaux. On n'est pas au maximum de nos capacités parce que le tiers-lieu a ouvert en janvier. Mais voilà, à terme, ce sera à peu près 80 travailleurs dans ces open spaces. Ensuite, on a un espace de coworking, donc là c'est beaucoup plus flexible, ce sont des gens qui viennent à la demi-journée jusqu'à 1 mois, 2 mois ou 3 mois, c'est vraiment un tarif en fonction des besoins. Et ensuite, on a une cuisine partagée où là, c'est vraiment le lieu de convivialité, c'est une super grande cuisine avec des canapés, des salles un peu plus intimes avec tout ce qu'il faut, lave-vaisselle, gazinière... Et dans cette cuisine aussi, on organise des petits événements, donc on organise des repas partagés. On a par exemple une chef qui vient cuisiner pour tout le monde. On essaie de faire des petites activités pour créer un collectif.

Donc ça c'est à l'étage, vraiment dédié aux travailleurs et travailleuses et au rez-de-chaussée, on a un accès plutôt grand public avec des salles événementielles qui sont à la location. Tout le monde peut louer les salles, mais c'est plutôt pour des événements professionnels. On ne conseille pas trop un mariage par exemple dans cette salle mais plutôt des séminaires, des projections, des débats, des conférences. Ensuite, on a un lieu ressources transfrontalier pour vraiment incarner ce côté franco-allemand du tiers-lieu. Ce lieu ressource transfrontalier est géré par la maison de l'emploi et donc c'est une association qui, en amont de pôle emploi, oriente des personnes qui sont éloignées de l'emploi vers différentes ressources nécessaires pour qu'une personne qui a envie de travailler n'ait pas de barrière de la langue pour travailler soit en Allemagne, soit en France. Le but est de vraiment essayer de dépasser cette auto-censure.

Ensuite on a un café qui n'est pas encore ouvert, qui va ouvrir en septembre et on a une boutique de l'économie sociale et solidaire. Donc, où on a plein de structures qui vendent des choses éthiques, bio, de seconde main, friperie, économie circulaire. On a par exemple Emmaüs, on a des jus de fruits qui sont faits à base de légumes moches invendables donc récupérés au lieu d'être jetés. On les récupère, on en fait des jus de fruits, pareil pour des terrines. Enfin, pour des petits bocaux, des verrines, enfin, des trucs à tartiner. Au-delà d'être un magasin, c'est vraiment un atelier. Il y a des événements qui se passent. On va apprendre à consommer autrement et on a notamment un atelier d'auto-réparation de vélo, parce qu'à Strasbourg, tout le monde est à vélo, vraiment c'est la base. On arrive à Strasbourg, on achète un vélo et du coup pour le réparer soi-même, regonfler ses pneus, etc. On a un atelier dans cette boutique.

Donc voilà ce qu'est Kaleidoscoop aujourd'hui et on a effectivement inauguré la semaine du 9 au 14 mai avec des événements en interne, donc des structures qui sont actuellement installées, les colocataires. On les appelle les colocataires de Kaleidoscoop. On avait, par exemple, des conférences parce qu'une dame connaissait une dame, enfin, ça passe par le réseau de chacune des entreprises. Et on avait aussi des événements grand public où là, on proposait à tout le public de venir découvrir

Kaleidoscoop. On avait par exemple un tatoueur qui venait tatouer, on avait des séances de danse, des séances de cinéma, de la fabrication de tissus, de la couture, des choses avec des enfants. Enfin plein d'activités pour faire découvrir le lieu et dire qu'on est ouvert.

Je voulais savoir pour se donner une idée, est-ce que tu sais combien de m² ça fait ?

Ouais, il y a 3000 m².

Ah oui c'est grand. Et donc du coup vous êtes ouvert au grand public tous les jours ?

Oui sauf le dimanche. Enfin si, on est ouvert tous les jours. Les bureaux en soi sont ouverts tous les jours parce que chacun a sa clé et ceux qui veulent venir par exemple un dimanche, ils ont le code de l'alarme pour la désactiver etc. La boutique, elle, est ouverte du mardi au samedi, donc off le dimanche et le lundi, et le café n'a pas encore d'heures d'ouverture parce que ça n'a pas encore été défini. Il va ouvrir prochainement. J'imagine que ça va se caler un petit peu par rapport à la boutique.

L'objectif et les valeurs du tiers lieu ? On en a déjà un petit peu parlé, le travailler autrement et l'écologie.

Attends, je mets le site Internet sous mes yeux comme ça, je peux carrément même vous réciter le site internet. Voilà la phrase qu'on dit tout le temps pour se présenter, c'est qu'on est un lieu de vie et de travail transfrontalier où l'on œuvre au quotidien à une transition écologique, économique et sociale.

Donc transition écologique parce que, au quotidien, effectivement, on va agir pour l'écologie, donc rien que dans notre chantier, mais ensuite dans les pratiques quotidiennes des colocataires, ça va être dans la gestion des déchets, plein de petits nudges pour penser à éteindre les lumières, penser à fermer les portes, à faire attention au chauffage. Enfin, toutes les choses comme ça. Et dans l'utilisation de l'énergie aussi, je ne sais pas si vous voulez que je rentre dans le détail du volet écologique, mais en gros voilà, on a vraiment cette volonté d'agir.

C'est même plus que ça, c'est l'âme du lieu, la transition écologique. C'est aussi une transition sociale, tout ce qui concerne les changements de mode de travail. On travaille en open space, on crée des synergies collectives. Si quelqu'un a un projet par exemple, on a une rédactrice et une éditrice qui du coup a un réseau énorme ici et peut interviewer des structures, créer du contenu sur ce qu'elle voit au quotidien. Le fait d'avoir des contacts au lieu d'envoyer 50 mails pour créer un projet, se dire tiens, on prend une salle de réunion, on en parle une heure et on essaye de construire un truc ensemble. C'est le cas également avec la cuisine partagée où on propose des activités par exemple ce midi, il y avait yoga.

Voilà donc ça, c'est gratuit, c'est ouvert à toutes et tous. C'est enfin, en tout cas, ceux qui sont dans le tiers-lieu, il y a du yoga, de la course à pied le jeudi entre midi et deux et les repas partagés dont je parlais.

Et puis voilà, avoir des moments de partage au-delà de ses collègues proches, découvrir d'autres personnes qui deviennent finalement des collègues et qui travaillent dans des domaines totalement différents. Donc on a vraiment de l'associatif avec la maison de l'emploi, mais on a également des ressources humaines, une éditrice, une sociologue, une dame qui travaille dans la chimie verte, donc vraiment des domaines tellement différents que ça crée des profils tellement variés que c'est très intéressant.

Et ensuite on a le volet, j'ai dit quoi social et économique... On est une SCIC, une société coopérative d'intérêt collectif, ce qui veut dire qu'on ne fait pas de profit, il n'y a pas d'actionnaires. Tout l'argent qui est gagné est réinvesti dans le lieu et permet de payer les charges et les salaires. Donc en fait Kaleidoscoop loue le bâtiment, on n'est pas propriétaire du bâtiment.

Comment est-ce qu'on survit et qu'on vit ? C'est en sous-louant nos espaces.

Donc chaque colocataire nous paye un loyer et ces loyers, ils ne vont pas dans la poche d'actionnaires ou quoi que ce soit, ils sont là pour nous aider à payer notre loyer à nous, nos charges, les salaires parce qu'il y a 4 salariés à plein temps. Si un jour il y a du bénéfice, ce qui n'est absolument pas le cas pour l'instant, si un jour il y a du bénéfice, ce sera pour créer des événements. Enfin, pour vraiment faire vivre le lieu, ce ne sera jamais dans les poches de l'un ou de l'autre.

Et aussi parce qu'on travaille énormément en lien avec des structures de l'ESS, de l'économie sociale et solidaire. Avec cette boutique de l'économie sociale et solidaire et avec surtout des structures qui viennent du milieu de l'ESS ou associatif.

Tu disais que le lieu a ouvert en janvier, mais vous avez inauguré récemment en mai, comment ça s'est passé et qu'est-ce qui s'est passé entre-temps ?

Déjà il ne faisait pas très beau donc on voulait faire la fête et donc si on le faisait en plein janvier ça n'aurait pas été évident et parce qu'en plus, en janvier, on était encore en travaux.

On a ouvert en janvier pour les travailleurs et travailleuses, mais ça, c'était pour le premier étage et jusqu'à mars, fin mars, début avril, le rez-de-chaussée était encore en travaux, donc on ne pouvait pas faire venir du public alors que ce n'était pas encore totalement sécurisé. Le comité de sécurité est ensuite passé pour dire OK, c'est bon, maintenant c'est fait, il y a toutes les sorties de secours, il y a le désenfumage qui fonctionne vraiment. Tout a été checké et donc on a eu un feu vert et ensuite fallait organiser l'inauguration, prévoir le programme, trouver du budget et donc c'est pour ça qu'on l'a organisé en mai et puis pour avoir un peu de soleil et faire venir les gens. Parce qu'à Strasbourg

quand même, il fait froid l'hiver et il y a une tendance un peu à hiberner et en revanche quand il y a les premiers soleils, tout le monde est dehors, tout le monde est dans les parcs. Donc voilà, c'était le *timing* parfait, quoi.

J'avais juste une question, c'est pour rebondir sur ce que tu as dit avant, c'est une question un peu technique, pour vous, c'est quoi l'avantage de vous mettre plutôt en SCIC plutôt qu'en modèle associatif ? Pourquoi vous avez plutôt choisi ce modèle-là ?

Très bonne question, je ne sais pas pourquoi ils ont préféré. Mais très bonne question, si vous voulez, je demanderai et je vous enverrai une réponse écrite. Mais je ne sais pas pourquoi ils ont préféré la SCIC. Je sais qu'à la base c'était un projet de trois structures différentes qui se sont réunies et donc je pense qu'il y avait aussi cette volonté de garder un peu l'identité et de refaire une entité juridique, mais pas associative.

Être vraiment dans une entreprise de l'ESS mais sans avoir des avantages enfin, je pense qu'on n'était même pas forcément éligible puisqu'on fait travailler des gens dans le lieu. Je ne suis pas sûre que le modèle associatif soit vraiment compatible avec les activités du tiers lieu. Et puis, le modèle coopératif est totalement prôné dans les structures fondatrices, puisque l'on a effectivement une association dedans. Après on a deux coopératives, dont une qui s'appelle Coproduction. Donc je pense que c'est un choix qui a été pesé et qu'au final, c'était un amour pour les coopératives qui l'a emporté, mais je n'ai pas les détails, je pourrais demander si ça vous intéresse.

C'était aussi par curiosité, parce que c'est vrai que depuis le début, on a vu beaucoup de tiers-lieux sous format associatif et que quand nous on a fait notre recherche pour la littérature en fait, ils expliquent que c'est une super idée de se mettre en SCIC ou en coopérative, un tiers-lieu sous forme de coopérative, c'était hyper intéressant, mais que ce n'est pas beaucoup utilisé encore.

Il faut savoir que c'est un projet qui date de 2015, qui a vraiment très traîné avant d'ouvrir. Et donc c'est vrai que je ne connais pas tous les petits rouages du tout début puisque vraiment le projet existait avant de trouver le lieu et de faire la réhabilitation. Donc après il y a eu les travaux de premiers œuvres donc désamiantage vraiment le rendre juste solide et pas qui s'effondre sur nous.

Après y a eu le COVID qui a ralenti un peu les travaux et ensuite il y a eu les travaux de 2nd œuvre. Où là, c'est tout ce qui est peinture, électricité etc. Et ça prend énormément de temps et il y a eu beaucoup de pénuries, le COVID y a eu aussi énormément de retard donc.

Le reste de nos questions porte, c'est vrai, sur le type de liens sociaux qu'on trouve dans le tiers-

Lieu. Bon là, vu le cas spécial on va dire de l'ouverture très récente. Je pense que c'est du coup plus intéressant de parler de comment vous avez conçu peut-être les programmes où quel type de public vous essayez d'attirer ? Comment vous comptez toucher vos cibles, est-ce que ce sont des gens du quartier ?

Le lien social que pour l'instant vraiment on peut mettre en avant, c'est celui qu'on construit avec les colocs. Parce que là, c'est clairement entre différentes structures, on a quand même créé un énorme lien social entre les différentes personnes qui vivent le lieu au quotidien et travaillent dedans. Ensuite, c'est vrai que, à terme, on a 3 publics identifiés totalement différents mais hyper importants. Le premier, c'est le grand public « bobo » de Strasbourg. Ben clairement faut le dire que c'est quand même un lieu où on sait que les gens du centre-ville, sachant qu'on est un petit peu excentré, ce seront forcément les bobos qui veulent acheter des produits bio, des trucs comme ça. Donc ça, c'est un premier public : essayer de motiver les gens à prendre leur vélo avec leurs enfants et venir un peu voir ce qui se passe.

Le second public, qui est hyper important, ce sont les habitants du quartier. En fait, on est un peu pionnier dans ce quartier puisque Kaleidoscoop a ouvert en janvier et qu'exactement en même temps les premières constructions d'immeubles se sont terminées. Et donc on a maintenant à côté juste nos voisins. Il y a 2 immeubles, il doit y avoir 200 personnes qui habitent à côté de nous, mais sinon il n'y a rien d'autre. On est desservi par le tram mais y a quand même 10 minutes de marche après. Et c'est vraiment un espace de la ville qui est en construction. Dans 10 ans, ce sera un nouveau centre-ville, mais pour l'instant, c'est vraiment en développement et donc on répond aussi à cette attente d'habitants qui viennent s'installer et qui disent « ouais mais on n'a rien ici ». Pour aller acheter quoi que ce soit, c'est juste à côté de l'arrêt de tram donc voilà 10-15 minutes à pied et c'est un Carrefour Market ou alors faut prendre le tram, aller au centre-ville ou aller en Allemagne, c'est même plus proche d'aller en Allemagne que dans le centre-ville, en tram ou à vélo. Donc, on a vraiment cet enjeu de répondre aussi à des attentes des nouveaux habitants et habitantes. Et il y a 2 habitations encore qui sont en construction donc d'ici fin d'année prochaine donc 2023-2024 il y aura encore je pense 200-300 habitants de plus. Donc c'est vraiment un quartier en construction.

Et le dernier public cible, pour dynamiser un peu ce territoire, c'est qu'on s'est installé juste à côté d'un quartier prioritaire de la ville (QPV) qui concentre énormément de pauvreté, plein de problèmes sociaux, vraiment tout ce qu'on peut imaginer (pauvreté et chômage, trafic de drogue...). Enfin, il y a pas mal de problèmes que la ville a identifié et qu'elle essaye par conséquent de vraiment dynamiser et de donner les moyens pour essayer de permettre à ce quartier de se développer plus sereinement et donc nous, on s'est installé juste à côté. Il y a un chemin de fer en fait qui nous sépare, donc nous, on est dans le quartier Coop parce que on est sur le quartier de l'ancienne coopérative

d'Alsace. Et donc à côté, c'est le quartier historique du port du Rhin. Et on a vraiment, symboliquement une sorte de chemin de fer, en fait qui sépare un peu ces 2 quartiers et notre objectif, c'est de montrer que ces personnes sont totalement les bienvenues et qu'il y a un accueil inconditionnel, que ce soit juste pour s'asseoir au café sans consommer, que ce soit pour réparer son vélo. Enfin, vraiment, il faut que les personnes se sentent libres et qu'elles se sentent chez elles et c'est pour ça qu'à terme, on va vraiment axer sur la sensibilisation écoresponsable, et faire des ateliers, des partenariats. On travaille beaucoup avec le centre socioculturel du quartier du port du Rhin.

Donc voilà, essayer de rassembler tous ces publics c'est vraiment l'objectif. On sait que ça va être très dur. On sait que notamment dans le quartier du port du Rhin, il existe encore ces barrières psychologiques et que voilà souvent, ce sont des personnes qui ont un peu du mal à sortir de leur quartier.

Donc c'est vraiment l'objectif en tout cas. Lors de la semaine inaugurale, on a réussi à mixer un peu tous ces publics, à faire des ateliers spécifiquement avec le centre socioculturel qui amenait des enfants qui étaient en périscolaire à Kaleidoscoop et ensuite on les voyait ramener leur maman parce qu'ils ont adoré une exposition, parce qu'ils ont bien aimé la boutique. C'est vrai qu'on a eu un début, mais on sait qu'il va falloir qu'on creuse énormément pour pouvoir permettre à ces personnes de venir. Mais voilà pour les publics cibles.

Et on se demandait aussi pareil sur les publics ciblés, comme tu l'as dit, vous êtes un tiers-lieu qui se veut transfrontalier, est-ce que vous imaginez du coup qu'il puisse y avoir des Allemands qui viennent et comment vous voyez les choses, s'il y en a qui viennent, comment les intégrer, etc ?

Alors on a cette facilité à Strasbourg que beaucoup de gens parlent allemand et que les Allemands frontaliers parlent français, ça c'est vrai que pour nous ce n'est pas non plus extraordinaire parce que quand tu vas en Allemagne, tout le monde parle français. Quand tu es à Strasbourg, il y a beaucoup d'Allemands donc ce n'est pas un truc insurmontable, tout est traduit, de nos panneaux de signalisation à la signalétique. Ouais, et même dans notre cuisine partagée, le placard où il y a les assiettes, il y a écrit assiettes et puis c'est aussi écrit en allemand, donc déjà pour l'accessibilité à l'intérieur du lieu, c'est en franco-allemand. Ensuite, la mairie de Kehl est un des membres, un membre de notre gouvernance. Donc voilà on ne se revendique pas seulement tiers-lieu transfrontalier, on bénéficie de fonds de la ville allemande à côté et ça c'est vraiment une grande première je crois en France. En tout cas d'avoir une structure comme un tiers-lieu qui est aidé par, à la fois la ville de Strasbourg et la ville transfrontalière. Et pendant notre semaine inaugurale, on avait des ateliers avec la Kunstschule de Stuttgart, l'école des arts et donc on avait des intervenantes et des intervenants

allemands qui sont venus. Le but notamment était de trouver des moyens de faire des groupes mixtes français-allemands et de dépasser la barrière de la langue. Donc on avait de la danse, des ateliers danses, on avait un atelier création d'une langue comme ça, on pouvait parler. Il y avait aussi la possibilité de faire du tissage, de créer une langue en fait par le manuel, des ateliers de dessin, faire plein de choses pour transcender un peu ce truc de « on peut juste s'amuser et communiquer avec le parler », il y a plein d'autres choses pour créer des interactions et j'ai participé à un atelier de feutrage. On a fait un tapis. Il y avait autant de Français que d'Allemands et on s'est très bien entendus parce que faire des gestes, rigoler, faire des petites blagues, etc. Parfois on switchait en anglais. Mais enfin, globalement on s'en sort très bien sans parler la même langue.

Mais c'est vrai que quand on dit franco-allemand, l'idée c'est vraiment qu'il y ait des Allemands qui viennent parce que, comme je l'ai dit enfin, c'est vrai, c'est un peu dur pour vous j'imagine d'imaginer mais on est vraiment aussi proche du centre-ville de Strasbourg que du centre-ville de Kehl donc automatiquement il y a même presque plus d'Allemands qui seraient facilités à venir, même s'il faut traverser la frontière.

OK je trouve ça trop cool, enfin vraiment trop bien. Et puis même après pour les liens c'est vrai que là on n'avait pas encore vu mais c'est vrai que des liens sociaux peuvent se créer aussi entre pays.

Totalement.

C'est parce que du coup on s'est un peu rendu compte aussi que c'est compliqué de définir un tiers-lieu, je ne sais pas comment on dit en allemand pour le coup, mais c'est toujours un peu compliqué. Quand on dit qu'on fait notre mémoire sur les tiers lieux, la plupart des gens nous demandent « c'est quoi un tiers-lieu ? ». Déjà, ça prouve que c'est un peu utile, mais toi personnellement ou au nom de Kaleidoscoop, comment vous vous définissez ?

Je pense qu'on est un tiers-lieu mais j'aime bien appeler ça aussi un lieu alternatif, c'est à dire qu'il propose une variante, un peu plus « expérimental » qu'un lieu normal. Et dans tiers-lieu, moi, ce que je vois, c'est qu'il y a un peu cette vision publique / privée, donc soit une entreprise privée, soit fonctionnaire, avec des horaires, etc. et que nous on vient un peu mixer ça, c'est à dire qu'on va avoir un modèle économique hybride à tenir, avec des investisseurs privés et publics. Et du coup, on a une sorte de fusion en fait entre deux univers pour créer une troisième proposition, pas trop institutionnelle, pas trop non plus anarchiste, un milieu des deux. Je le vois vraiment comme ça, ouais. Une sorte de troisième chose. On oppose systématiquement 2 contrats, on va dire anarchiste ou institutionnel, on va dire privé ou public, on va dire, gauche ou droite, nous, on essaie de mélanger

un peu tout ça et de proposer une troisième alternative. Moi je vois un peu ça comme ça, mais c'est vrai que je ne sais pas trop quoi dire à mes parents qui me demandent ce qu'est un tiers-lieu. Je leur réponds je dis je ne sais pas, tu vois Kaleidoscoop bah voilà tu vois c'est un lieu alternatif.

Et pour toi, on en a déjà un petit peu parlé, mais pourquoi est-ce que le lien social pourrait rentrer dans la définition du tiers-lieu ? Est-ce que c'est vraiment inhérent, comment est-ce que vous allez le créer au sein du tiers lieu ? Même après avec les autres publics que vous allez accueillir derrière.

Mais en fait, je pense que le lien social, c'est l'objectif du tiers-lieu. C'est qu'on s'est rendu compte que, dans les lieux normaux, on avait perdu un peu la fibre humaine et donc je ne sais pas comment vous définissez le lien social, mais moi je l'imagine vraiment comme des interactions entre humains, entre individus et donc remettre l'humain au centre et ensuite faire graviter tout le reste. Et ça c'est un peu la force de l'économie sociale et solidaire. On va penser à l'économie, mais on va mettre d'abord l'humain au milieu. On va faire en sorte que les gens soient bien rémunérés, on va faire en sorte qu'il n'y ait pas de multi-profits, d'esclavagisme ou quoi que ce soit. On va faire attention au choix des produits.

On fait vraiment attention à la valeur de l'humain pour ne pas le déposséder de son être et du coup dans le tiers-lieu c'est vraiment pareil dans le travail. Et bien le travail à la base, ce sont des rencontres et donc nous ce qu'on fait, c'est qu'on prend plein de structures. Hop, on les met dans le même lieu. Elles se débrouillent avec ça et on voit qu'effectivement, bah les gens, ils sont juste des humains qui cohabitent les uns avec les autres et on retrouve un peu cette ambiance colocataire comme je disais, un peu grande maison qu'on ne retrouve pas forcément dans le monde du travail, chacun derrière son bureau, avec son ordinateur, une porte, une fenêtre. Et puis voilà quoi, là, on est dans un open space, alors on chuchote, on dit : « viens, est-ce que tu veux prendre un café pour parler ? ». On remet l'humain au centre de l'économie, du social et du travail.

Oui, une petite question de conclusion. Vous êtes un tiers-lieu récent du coup mais on voit qu'il y en a peut-être de plus en plus, qu'est-ce que tu en penses ? de cet essor ? est-ce que tu trouves ça bien ou pas bien ?

Je suis un peu mitigée parce que j'adore les tiers-lieux, mais plus il y en a, plus ça veut dire qu'il y a un désengagement de l'institutionnel et du public. Les services publics sont notamment délégués un petit peu, donc à la fois je trouve ça génial qu'il y ait plein de lieux alternatifs, mais il y a certains tiers-lieux qui vont remplacer des services publics, des magasins qui sont désertés, la poste par exemple, il y a plein de tiers-lieux qui vont proposer des services de réception de colis, des choses

comme ça parce qu'il n'y a plus de poste. Et ça, je trouve ça hyper dommage. Quand un tiers-lieu vient prendre le rôle d'un service public. Je trouve que ça peut être hyper dangereux, donc à la fois c'est très bien qu'un tiers-lieu vienne combler un manque, mais d'un autre côté, ça montre qu'il y a un gros manquement de la part de l'État. Et je suis hyper mitigée par rapport à ça, notamment aussi dans le secteur culturel.

C'est génial qu'il y ait plein de tiers-lieux qui proposent des résidences pour les artistes, qui proposent des ateliers, mais c'est aussi le rôle de l'État de mettre normalement de l'argent pour que ces artistes puissent fonctionner sans que les tiers lieux aient besoin d'aller chercher aussi des investisseurs privés pour pouvoir leur donner des opportunités. Je trouve qu'il y a une ambivalence en fait des tiers-lieux, c'est génial, mais il faut faire attention qu'on n'est pas une explosion des tiers-lieux parce qu'on a une explosion du manque d'argent que l'État fournit pour les territoires.

Je suis d'accord, c'est ouais je pense, on s'est vite rendu compte en parlant des tiers-lieux aussi qu'on n'allait pas échapper à ne pas parler de politique, mais en fait ouais parler de l'État et de son rôle, ce qu'il fait bien ou pas bien. Puis ça montre aussi après, enfin une réflexion qui montre le fait qu'il y a un réel besoin de ces tiers-lieux parce que l'État n'est plus forcément là partout. Mais que du coup, il va falloir réfléchir à comment organiser tout ça et quel financement l'État va pouvoir mettre en place, ou pas.

C'est ça, mais ça montre que ça part aussi d'un besoin, que ce soit pour le lien social ou même pour tous les services publics.

Je pense qu'elle est là, la problématique de votre truc, c'est comment les tiers-lieux viennent pallier en fait ce manque de lien social qui n'est plus créé par l'État ou qui n'est plus forcément créé automatiquement ? Je pense que je le vois vraiment comme ça. Le lien social, il faut le faire vivre et donc il y a des nouveaux lieux comme ça qui apparaissent pour dire hop, il manque de lien social. « Si on essayait un truc ? »